Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

Nos Ancêtres

VIE & MÉTIERS

N°58
novembre-décembre 2012
6 €

LIRE • VOIR • SURFER • VISITER • CHERCHER • DÉCOUVRIR

Les chemins de la foi

les pèlerinages du Moyen Âge à nos jours

Belgique, Luxembourg : 6,50 € • Suisse : 9,80 CHF Portugal : 7 € • Canada : 9,95 CAD • DOM : 6 € • Polynésie : 820 XPF

LA GAZETTE

- **Sucre et sucriers : la longue histoire des luttes entre la canne à sucre et la betterave au fil du temps**
- **Oberkampf : l'aventure industrielle des toiles peintes de Jouy-en-Josas**

martin média
L 17664 - 58 - F: 6,00 € - RD

ILLUSTRATIONS ET GRAVURES D'ÉPOQUE | TOUTE L'ACTUALITÉ AUTOUR DES MÉTIERS

Basée sur un fonds iconographique exceptionnel et des témoignages inédits, la revue *Histoire & Histoires du 13e* vous propose de revisiter l'histoire parisienne : petits métiers, industrie automobile, la Bièvre, la Commune de Paris, les grands hôpitaux, la franc-maçonnerie, les inondations, mythes et légendes...

Le 13e est l'un des arrondissements parisiens à l'héritage historique et industriel les plus riches, preuve en est cette revue qui n'existe dans un aucun autre quartier de la capitale.

Vous pouvez vous la procurer dans les bonnes librairies de l'arrondissement, au musée Carnavalet, ou par correspondance.

Le 13e arrondissement à la loupe...

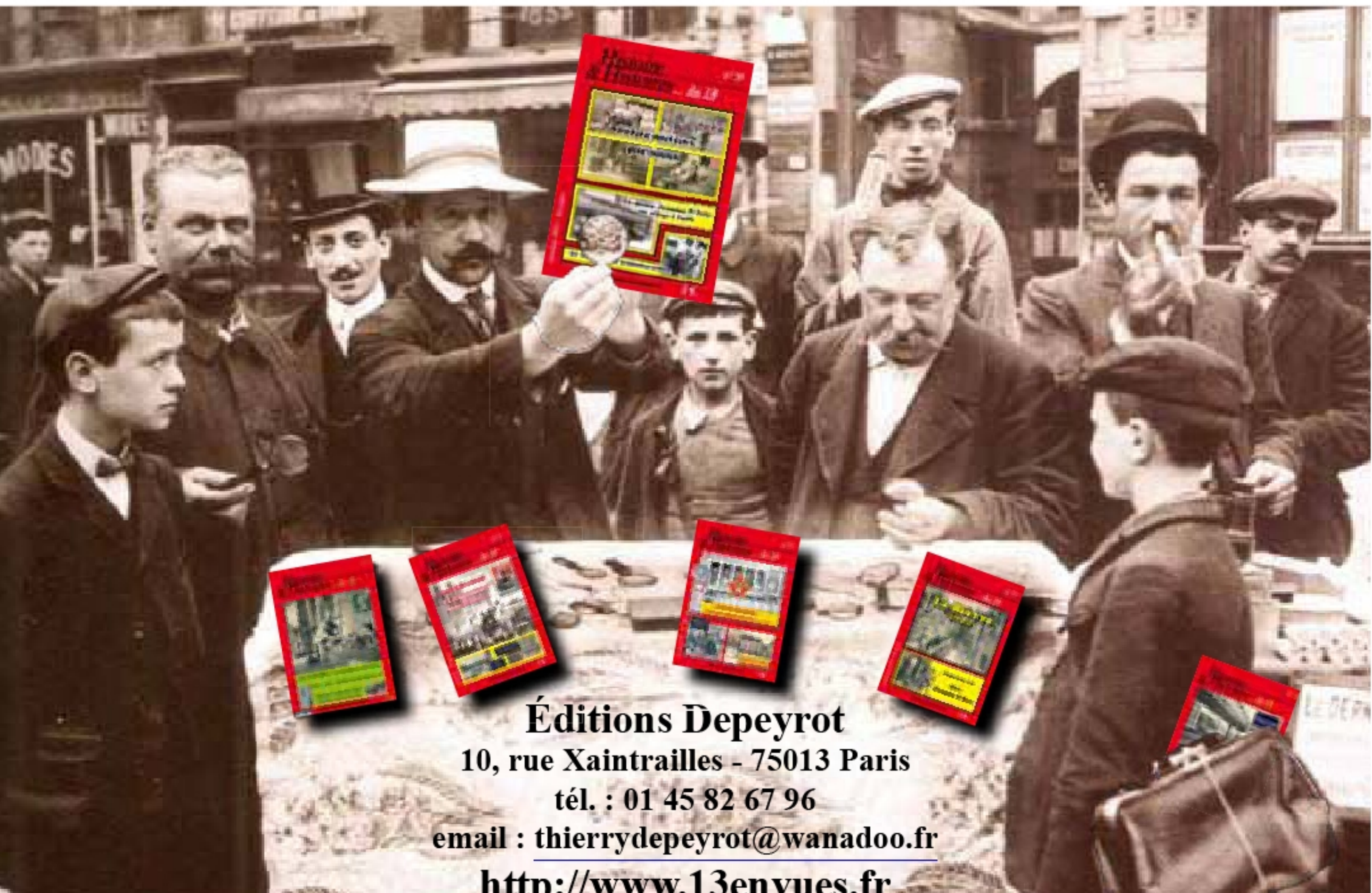

Éditions Depeyrot
10, rue Xaintrailles - 75013 Paris
tél. : 01 45 82 67 96
email : thierrydepeyrot@wanadoo.fr
http://www.13envues.fr

Revivez le quotidien de nos ancêtres

SaisonsP aysannes

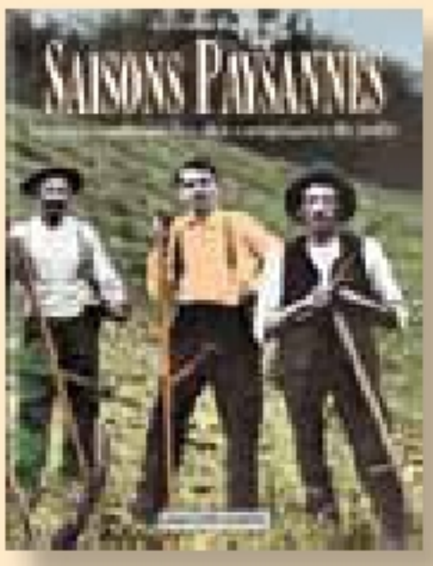

•192pa ges
•250il lustrations
• **27 €***a ul ieude ~~29 €~~

Explorezl esc ampagnes da utrefois!

Ce livre est un hommage aux personnages de notre enfance : le faucheur, le vendangeur, le charretier, le berger, et tant da utres qui travaillaient aux champs en respectant des coutumes venuesduf ondde s ges.

NosG rands-Mr es aux Fourneaux

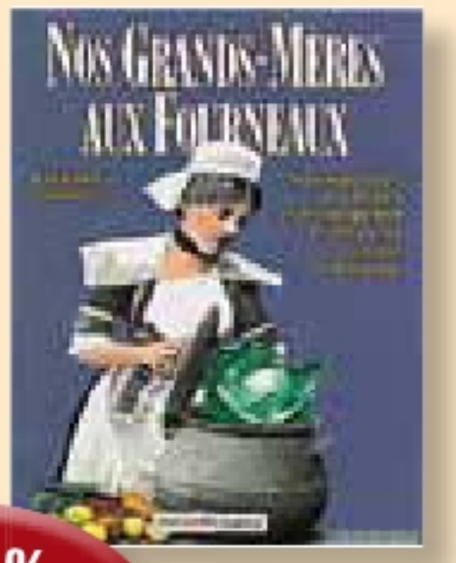

•192pa gesil lustr es
• **25,65 €***a ul ieude ~~27 €~~

Anecdotese tr ecettes de la cuisinep aysanne

200 recettes qui fleurent bon le terroir, directement inspir es des habitudes culinaires de jadis. A ces secrets de grands-m res sa joutent de succulentes anecdotese tph otosd poque.

– 5 % Frais d'envoi gratuits

M tierset sa voir-faire det oujours

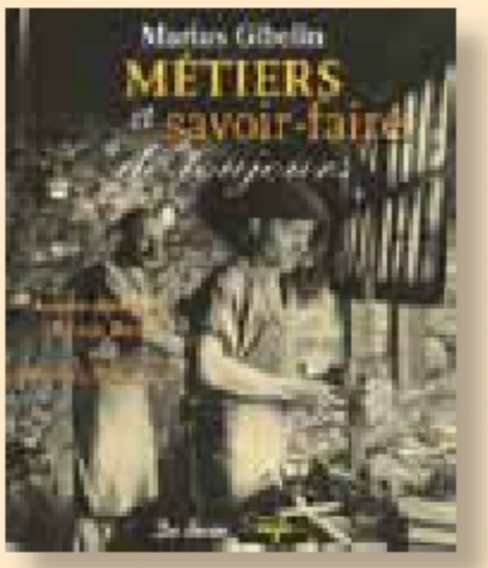

•312pa ges
•700il lustrations
• **38 €***a ul ieude ~~40 €~~

La tradition du travail bien fait

Cet ouvrage d di au patrimoine rural pr - sente plus de cent m tiers pratiqu s par nos ae ux entre 1850 et 1920, de la griculture aux m tiers de bouche en passant par le travaild uc uivre,dubois ,dut extile...

Petitsm t ierso ublis

•256pa gesil lustr es
• **19,95 €***a ul ieude ~~21 €~~

l ad couverte desm tierso ubli s!

Ce livre est tir de la collection consacr e la ncien artisanat Les gagne-mis re é couronn e par lA cad mie fran aise. D couvrez le coupeur de cochons, le fendeur-lattier, le fouilleurda rgile,l es maphoriste

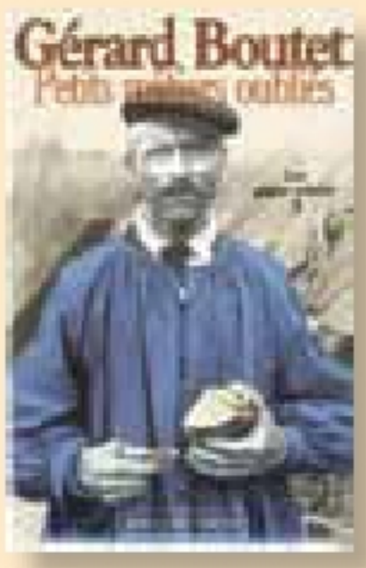

LesF orestiers

•192pa ges
•250il lustrations
• **27 €***a ul ieude ~~29 €~~

Lesv ieuxm tiers dest aillise td esf utaies

La ctivit foresti re tenait une place capitale dans les campagnes da utrefois. Pendant les froidures, la for t sa nimait et r sonnait du han ! é des b cherons, du crissement des scies, du hue ! é des rouliers,dujur onde sc harbonniers

LaB elleO uvrage

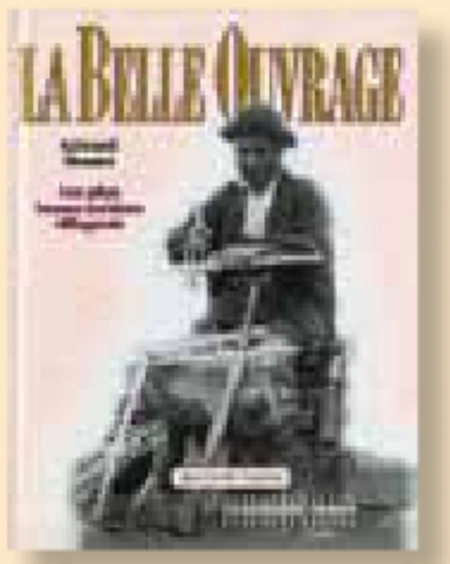

•192pa ges
•250il lustrations
• **27 €***a ul ieude ~~29 €~~

Lesp lusb eauxm tiers villageois

Dans les campagnes, les artisans (forgerons, tonneliers, sabotiers, charpentiers) se souciaient davantage de la perfection atteindre que du rendement fournir : ils aimaient la belle ouvrage.

BON DE COMMANDE

À découper ou photocopier

à renvoyer à : **Nos Ancêtres – CDE**
10, avenue Victor-Hugo – 55800 REVIGNY
Tél. : N° Indigo 0 825 82 63 63 – Fax 03 29 70 56 74

Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

E-mail .....

* Tarifs France métropolitaine. Autres destinations, consulter www.rfgenealogie.com

OUI, je désire commander : Code ANAV0013

..... ex. de **Saisons Paysannes** (ATJ018) . . . . . soit ..... €
..... ex. de **Nos Grands-Mères aux Fourneaux** (ATJ015) . . soit ..... €
..... ex. de **Métiers et savoir-faire de toujours** (DEB002) . . soit ..... €
..... ex. de **Petits métiers oubliés** (ATJ003) . . . . . soit ..... €
..... ex. de **Les Forestiers** (ATJ016) . . . . . soit ..... €
..... ex. de **La Belle Ouvrage** (ATJ013) . . . . . soit ..... €

RÈGLEMENT Total ..... €

❑ par chèque joint à l'ordre de Nos Ancêtres

❑ par carte bancaire n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date d'expiration |_|_| |_|_| Signature (Uniquement pour CB) :

Code CVC |_|_|_| Code vérification client
(Trois derniers chiffres du n° figurant au verso de votre carte)

Nos Ancêtres

6€ le numéro

Avec plus de 3000 pages (depuis sa création), NOS ANCÊTRES est une véritable encyclopédie de référence, chaque numéro thématique offrant une documentation de premier ordre sur les activités de nos aïeux.

Profitez de cette mine d'informations variées

Abatteur – n°11 (A)
Abeilleur – n°18 (A)
Aérostier – n°5 (A), n°7 (C)
Affaneur – n°12 (N)
Agent des P.T.T. – n°51 (A)
Agioteur – n°10 (C), n°51 (N), n°52 (A)
Aiguilleur – n°42 (N)
Ajusteur en monnaies – n°10 (A)
Alchimiste – n°9 (A), n°10 (N), n°36 (N), n°46 (N), n°54
Amidonnier – n°2 (C), n°55 (A)
Amodieur – n°23 (N)
Apiculteur – n°18 (A)
Apothicaire – n°9 (A), n°31 (C)
Apprenti – n°57 (N)
Apponceuse – n°54 (N)
Arbalétrier – n°16 (A)
Archetier – n°27 (N)
Architecte – n°21 (A)
Arçonnier – n°14 (C)
Arctier – n°16 (A)
Argentier – n°15 (N)
Armateur – n°6 (C)
Armurier – n°16 (A)
Arpenteur – n°8 (N)
Arquebusier – n°7 (C), n°16 (A)
Arsenaux (ouvrier des) – n°12 (N), n°16 (A)
Artillier – n°16 (N)
Astrologue – n°36 (A)
Aubergiste – n°12 (N), n°24 (A), n°36 (A)
Aumônier – n°7 (A)
Avocat – n°13 (A)
Avocat général – n°13 (A)
Avoué – n°29 (N)
Bagnard – n°6 (A), n°40 (A)
Baigneur – n°55 (N)
Bailli – n°13 (A)
Banquier – n°10 (A), n°49 (A), n°52 (A)
Barbier – n°12 (N), n°47 (A)
Batelier – n°12 (N), n°26 (A), n°35 (A)
Batteur de céréales – n°5 (C), n°44 (A)
Batteur de chanvre – n°45 (N)
Batteur de cuivre – n°40 (A)
Béate – n°54 (A)
Bedeau – n°22 (N)
Berger – n°27 (C), n°30 (A)
Betteravier – n°58 (A)
Biffin – n°56 (A)
Bigre – n°18 (A)
Bijoutier – n°35 (A)
Bimbelotier – n°12 (N)
Biscayeur – n°45 (A)
Blanchisseur – n°4 (N)
Blanchisseuse – n°7 (C), n°11 (A) n°55 (A)
Boiselier – n°8 (A)
Boisier – n°8 (A)
Boiseur – n°11 (A)
Bonnetier – n°12 (N), n°20 (A)
Boucanier – n°44 (N)
Boucher – n°12 (N), n°41 (A)
Boucholeur – n°6 (N)
Bouchonnier – n°8 (A)
Bougnat – n°11 (N)
Bouilleur de crus – n°5 (A), n°34 (A)
Bouilleur de varech – n°6 (C)
Boulanger – n°2 (A), n°26 (N), n°31 (C), n°41 (A)
Bouquetière – n°12 (N)
Bouquiniste – n°38 (A)
Bourreau – n°9 (N), n°13 (N)
Bourrelier – n°14 (A)
Boursier – n°14 (C)
Boutefeu – n°11 (A),
Boutiquier – n°12 (A)
Boutonnier – n°20 (N), n°45 (A)
Bouvier – n°30 (A)
Braconnier – n°8 (C), n°29 (A), n°49 (A)
Brassier – n°5 (A)
Brigand – n°7 (C), n°46 (A)
Brigandinier – n°16 (A)
Briquetier – n°3 (A), n°25 (C)
Briqueteur – n°3 (N)
Brocanteur – n°56 (A)
Brodeur-chasublier – n°20 (A), n°54 (A)
Brodeuse – n°54 (A)
Bronzeur – n°16 (A)
Brouetteur / Rouleur – n°3 (N)
Bruiteur – n°51 (A)
Brunisseur – n°33 (C)
Bûcheron – n°8 (A)
Bugadière – n°11 (A)
Buronnier – n°23 (A)
Bustier – n°46 (A)
Cadreur – n°51 (A)
Cafetier – n°12 (N), n°36 (A)
Cahorsin – n°10 (A), n°52 (A)
Calfat – n°6 (N), n°12 (A)
Cambiste – n°10 (N)
Cambrurier – n°14 (N)
Canonnier – n°16 (A), n°44 (N)
Cantinière – n°7 (A)
Canut – n°28 (A)
Cap-hornier – n°52 (A)
Capitaine des gardes – n°15 (N)
Cardeur – n°4 (N)
Carrier – n°13 (A), n°21 (N)
Cartier – n°23 (A)
Cantonnier – n°24 (N), n°42 (N)
Cartonnier – n°4 (N), n°42 (N)
Cascarote – n°6 (C)
Caseyeur – n°6 (C)
Caveur – n°45 (A)
Cayoni – n°15 (C)
Cerclier – n°12 (C)
Chaînetier – n°1 (C)
Chambellan – n°15 (A)
Chambrière – n°23 (A)
Chamoisier – n°14 (A)
Chandelier – n°19 (A)
Changeur – n°10 (A), n°35 (N), n°52 (A)
Chanoine – n°22 (A)
Chanteur de rue – n°27 (A)
Chantre – n°19 (C), n°22 (N)
Chanvreur – n°23 (A)
Chanvrier – n°45 (A)
Chapelier – n°12 (A), n°55 (A), n°56 (A)
Chapuiseur – n°14 (N)
Charbonnier – n°8 (A), n°12 (C), n°25 (C), n°56 (A)
Charcutier – n°12 (N), n°41 (A)
Charlatan – n°9 (A), n°18 (A), n°46 (A)
Charpentier - Hors-série (A), n°21 (A)
Charpentier de Marine - Hors-série (A), n°6 (C), n°12 (C), n°44 (N)
Charretier – n°5 (C), n°26 (A)
Charron - Hors-série (A), n°42 (C)
Chasse-marée – n°6 (N), n°41 (N)
Chasseur – n°49 (A), n°54 (N)
Chasseur de loup – n°13 (A), n°49 (A)
Chasseur de vipères – n°8 (A)
Châtreur – n°15 (N)
Chaudronnier – n°1 (C), n°12 (N), n°40 (A)
Chaufournier – n°25 (A)
Chauffeur (train) – n°42 (A)
Chauffeur (brigandage) – n°46 (A)
Chaumiste – n°30 (C)
Cheminot – n°42 (A)
Chevalier – n°7 (A)
Chevaucheur – n°48 (A)
Chevrier – n°8 (N) , n°30 (N)
Chiffonnier – n°17 (N), n°24 (A), n°56 (A)
Chimiste – n°4 (N)
Chineur – n°24 (N), n°56 (A)
Chirurgien – n°1 (A), n°18 (A), n°22 (A), n°33 (N), n°39 (N)
Chocolatier – n°31 (A)
Choverrier – n°25 (A)
Cirier – n°9 (A), n°19 (A)
Ciseleur – n°16 (A)
Clerc – n°29 (A)
Cloutier – n°1 (A), n°23 (N), n°50 (A)
Cocher – n°1 (N), n°24 (A), n°43 (N)
Colporteur – n°3 (A), n°10 (N), n°17 (A)
Coiffeur – n°47 (A)
Coffretier – n°50 (A)
Colombophile – n°51 (A)
Colon – n°47 (A)
Colporteur – n°3 (A), n°10 (N), n°17 (A), n°54 (C)
Coltineur – n°26 (C)
Commis de Poste – n°24 (N)
Commissaire – n°15 (N)
Commissaire royal – n°8 (C)
Commissionnaire – n°24 (A)
Concierge de cimetière – n°39 (A)
Confesseur – n°42 (A)
Confiseur – n°31 (A)
Confiturier – n°31 (C)
Connétable – n°7 (C), n°13 (C)
Contrebandier – n°6 (N), n°35 (A), n°46 (A), n°54
Contresanglier – n°14 (C)
Contrôleur de billet – n°42 (N)
Convers – n°22 (A)
Copiste – n°32 (A), n°33 (A)
Coquetière – n°6 (N), n°41 (A)
Coquillard – n°53 (N), n°58 (N)
Cordier – n°2 (A), n°6 (N), n°45 (A)
Cordonnier – n°12 (A), 14 (A), n°20 (N)
Corroyeur – n°14 (A)
Cornier – n°45 (N)
Corsaire – n°44 (A)
Corsetier – n°20 (N)
Coupeur de perches – n°8 (N)
Coupeur de taillis – n°8 (C)
Courretier – n°10 (N)
Courrier – n°48 (A)
Courtillier – n°23 (A)
Courtisan – n°15 (A)
Coutelier – n°1 (A), n°12 (A)
Couturière – n°20 (A)
Couvreur – n°3 (A), n°21 (A)
Crieur de journaux – n°38 (A)
Crieur de vieux fers – n°56 (A)
Crieur public – n°12 (N), n°26 (C)
Cristallier – n°37 (C), n°39 (A)
Crocheteur – n°12 (C)
Croisé – n°58 (N)
Croque-mort – n°39 (N)
Crossier – n°16 (A)
Cueilleuse de fleurs – n°47 (A)
Cuisinier – n°31 (C), n°41 (A)
Curé – n°22 (A) n°39 (A), n°42 (N)
Damasquineur – n°16 (N)
Débardeur – n°26 (A)
Débardeur-roulier – n°8 (A)
Débardeuse – n°6 (N)
Décalqueur – n°33 (C)
Décier – n°45 (C)
Décrotteur – n°12 (C)
Demoiselle des téléphones – n°51 (A)
Dentellière – n°6 (C), n°20 (A), n°54
Dérouleur – n°26 (C)
Dessinateur en toiles – n°58 (N)
Dessinateur de presse – n°38 (A)
Devin – n°36 (A)
Dinandier – n°12 (C), n°40 (A)
Distillateur – n°34 (A)
Docteur – n°18 (A)
Doleur – n°8 (N)
Dominotier – n°23 (N)
Douanier – n°6 (N), n°35 (A)
Doubletier – n°20 (N)
Dragon – n°7 (N)
Drapier – n°4 (A)
Draveur – n°8 (A)
Droguiste – n°9 (N)
Ébéniste - Hors-série (A)
Ébrancheur – n°8 (N)
Écailliste – n°45 (A)
Échevin – n°13 (N), n°15 (A)
Éclusier – n°26 (A)
Écolier – n°52 (A)
Écorceur – n°8 (A)
Écrivain – n°32 (A)
Écrivain public – n°19 (N), n°38 (A)
Écuyer de maison – n°24 (N)
Éditeur – n°38 (A)
Égoutier – n°55 (N)
Éleveur – n°30 (A)
Émailleur – n°33 (A)
Emboucheur – n°30 (A)
Emouleur – n°1 (C)
Enfileuse – n°54 (N)
Empoisonneur – n°9 (A)
Enfourneur – n°33 (C)
Engazeteur – n°33 (C)
Enhayeur / Hallier – n°3 (N)
Ensevelisseuse – n°39 (A)
Entremetteur – n°56 (A)
Épicier-apothicaire – n°9 (A), n°31 (N)
Épicier grossier – n°9 (A), n°41 (A)
Épincheuse – n°4 (N)
Esclavagiste – n°51 (A)
Esclave – n°51 (A)
Escola – n°56 (A)
Espadeur – n°45 (N)
Éssarteur – n°8 (A)
Esteufier – n°23 (A)
Étameur – n°12 (N)
Étapier – n°7 (C)
Étuviste – n°47 (A)
Éventailliste – n°20 (A), n°45 (N)
Explorateur – n°52 (N)
Fabricant d'encre – n°32 (A)
Fabricant d'espadrilles – n°45 (A)
Fabricant de biberons – n°57 (A)
Fabricant de neige – n°54 (N)
Facteur – n°24 (A), n°48 (A)
Facteur d'orgues – n°27 (A)
Facteur de clavecins – n°27 (A)
Facteur de harpes – n°27 (A), n°56 (N)
Facteur de pianos – n°56 (N)
Faïencier – n°33 (A)
Faiseur de poudre – n°16 (A)
Fait-diversier – n°38 (A)
Faucheur / Faucilleur – n°44 (N)
Faudreur – n°25 (C)
Faussaire – n°10 (A)
Faux-monnayeur – n°10 (A), n°46 (A), n°52 (A)
Faux-saunier – n°6 (N), n°46 (A)
Féculier – n°55 (A)
Féministe – n°50 (A)
Fendeur d'échalas – n°8 (A)
Fendeur de peaux – n°56 (N)
Fendeur-lattier – n°8 (A)
Ferblantier – n°1 (C), n°40 (A)
Fermier – n°2 (A), n°15 (A)
Fermier général – n°15 (A)
Feuilletoniste – n°38 (A)
Fèvre – n°1 (N)
Filetier – n°6 (A)
Filetoupier – n°45 (N)
Fileuse – n°4 (N), n°28 (A)
Financier – n°15 (A), n°52 (A)
Fleuriste – n°20 (N)
Flibustier – n°44 (N)
Fondeur – n°1 (C), n°35 (N)
Fondeur de cloches – n°29 (A)
Fondeur de canon – n°1 (C), n°16 (A)
Fondeur de plumes – n°9 (A), n°32 (A)
Fontainier – n°55 (A)
Forgeron – n°1 (A), n°56 (A)
Forçat – n°6 (A), n°40 (A), n°44 (C)
Formier – n°14 (N)
Fort aux farines – n°2 (N)
Fossoyeur – n°39 (A)
Foulon / Foulonnier – n°4 (N)
Fourbisseur – n°16 (A), n°35 (N)
Fournier – n°2 (N), n°41 (N)
Fournier – n°2 (N)
Fournier à boulets – n°18 (A)
Fourreur – n°14 (A)
Fourrier – n°44 (N)
Foyé – n°56 (A)
Fripier – n°56 (A)
Fromager – n°12 (C), n°23 (A)
Gabarier – n°35 (A)
Gabelou – n°6 (A), n°20 (N)
Gainier – n°14 (C)
Galérien – n°44 (A)
Galibot – n°11 (A),
Gantier – n°12 (C)
Garde de vignes – n°34 (N)
Garde-chasse – n°49 (A)
Gantier-parfumeur – n°20 (A), n°47 (A)
Garde-barrière – n°42 (A)
Garde forestier – n°8 (A), n°22 (A), n°24 (A)
Garde-juré – n°6 (C), n°35 (N)
Garde-juge – n°10 (A)
Garde mobile – n°7 (A)
Garde national – n°7 (A)
Gemmeur – n°8 (A)
Gendarme – n°7 (A)
Gendarme prévôtal – n°7 (A)
Gitan – n°49 (A)
Glacier – n°31 (N), n°55 (N)
Goémonier – n°6 (A)
Goujat – n°21 (N)
Gouvernante – n°19 (N)
Grand écuyer – n°15 (N)
Grand maître de France – n°15 (N)
Grand veneur – n°15 (C)
Graveur – n°10 (A), n°16 (A), n°35 (N)
Graveur sur bois – n°32 (N)
Grenadier – n°7 (A)
Grenetier – n°6 (C)
Guérisseur – n°18 (A)
Guet à pied – n°7 (N)
Guimpier – n°28 (N)
Haleur – n°26 (A)
Hallebardier – n°7 (C)
Haquetiers – n°24 (C)
Harengère – n°41 (A)
Harmoniste – n°27 (N)
Haubergier – n°16 (A)
Heaumier – n°16 (N)
Herboriste – n°9 (N)
Historien – n°43 (A)
Homme de corde – n°10 (N)
Hongroyeur – n°14 (A)
Horloger – n°11 (A), n°12 (N), n°13 (N), n°23 (N), n°35 (N)
Hortillon – n°23 (C)
Hôtelier – n°12 (N), n°36 (A)
Hotteur – n°3 (N)
Huchier – n°50 (A)
Hueur – n°13 (C)
Huilier – n°54 (A)
Hussard – n°7 (N)
Hydraulicien – n°55 (A)
Imagier – n°21 (N), n°46 (A)
Imprimeur – n°32 (A), n°38 (N)
Imprimeur en toiles – n°58 (A)
Infirmière – n°18 (C)
Inspecteur-voyer – n°24 (N)
Instituteur – n°19 (A), n°52 (A)
Intendant – n°15 (A)
Intendant des galères – n°6 (C)
Introducteur – n°15 (A)
Ivoirier – n°6 (C)
Jacquet – n°58 (A)
Jardinier – n°23 (A), n°39 (N)
Javeleuse – n°44 (N)
Joaillier – n°35 (A)
Jongleur – n°27 (A)
Journaliste – n°38 (A)
JRI – n°51 (A)
Juge – n°13 (A)
Juge de paix – n°13 (N)
Jugeur d'eau – n°18 (C)
Kiosquier – n°38 (N)
Laboureur – n°5 (A), n°43 (N), n°44 (A)
Laceur – n°6 (C)
Laineur – n°4 (N)
Lamaneur – n°6 (C)
Lampiste – n°42 (A)
Lamineur – n°1 (C)
Langueyeur – n°15 (N)
Lapidaire – n°35 (N)
Laquais – n°24 (A)
Lavandière – n°11 (A), n°26 (N)
Laveur de verre – n°56 (N)
Layetier – n°1 (A)
Leveuse – n°54 (N)
Libraire – n°38 (A)
Ligotier - Hors-série (N), n°8 (N)
Limonadier – n°36 (A)
Limousin – n°21 (N)
Linotypiste – n°32 (A)
Lissier / Tapissier – n°4 (A)
Lombard – n°10 (A), n°52 (A)
Lormier – n°14 (A)
Luthier – n°27 (A)

Plus de 800 métiers et activités présentés par le magazine à remonter le temps

- *Complétez votre collection*
- *Une documentation de référence*
- *Découvrez des métiers méconnus*
- *Retrouvez le savoir-faire d'autrefois*

Maçon – n°21 (A)
Magister – n°19 (A)
Magnarelle – n°28 (A)
Maire – n°15 (A)
Maître d'école – n°19 (A), n°57 (N)
Maître de danse – n°27 (A)
Maître de forge – n°1 (A), n°56 (A)
Maître de lecture – n°45 (A)
Maître de Poste – n°24 (A), n°48 (A)
Maître des cérémonies – n°15 (A)
Maître queux – n°41 (N)
Malfrat – n°26 (C)
Malletier – n°50 (A)
Maquignon – n°30 (A)
Maraîcher – n°12 (N), n°23 (A), n°41 (N)
Marbrier – n°39 (N)
Marcaire – n°30 (C)
Marchand ambulant – n°17 (A), n°43 (N)
Marchand d'apprêts – n°20 (C)
Marchand d'arme – n°16 (N)
Marchand d'habit – n°2 (C), n°17 (A), n°20 (A)
Marchand de blé – n°2 (N)
Marchand de cheveux – n°47 (A), n°56 (A)
Marchand de coco – n°17 (N)
Marchand de fruits – n°12 (C), n°41 (A)
Marchand de gâteaux – n°31 (A)
Marchand de jeux – n°23 (C)
Marchand de jouets – n°57 (N)
Marchand de légumes – n°41 (A)
Marchand de livres – n°17 (A)
Marchand de mort aux rats – n°12 (C)
Marchand de plaisirs – n°31 (A)
Marchand de poissons – n°41 (A)
Marchand en verre – n°25 (N)
Marchand de vin – n°34 (A), n°36 (N)
Marchand de violons – n°27 (A)
Marchand-mercier – Hors-Série (C), n°9 (N)), n°35 (N)
Marchand paissonnier – n°30 (N)
Marcheur / Foulleur – n°3 (N)
Maréchal-ferrant – n°1 (A), n°23 (A), n°27 (A)
Maréchal grossier – n°1 (A)
Marguillier – n°22 (N)
Marin – n°44 (A), n°52 (A)
Marinier – n°26 (A)), n°35 (A)
Maroquinier – n°14 (A)
Marron – n°51 (A)
Matelot – n°6 (A), n°44 (A)
Matrone – n°13 (N), n°18 (A)
Mécanicien – n°42 (A)
Médecin – n°1 (A), n°18 (A), n°54 (N)
Mégissier – n°12 (N), 14 (A), n°55 (A)
Mendiant – n°32 (A), n°46 (A)
Ménéstrier – n°27 (A)
Meneur de chevaux – n°11 (A),
Menuisier - Hors-série (A), n°42 (C), n°50 (A)
Menuisier en cercueils – n°39 (A)
Mercenaire – n°7 (A)
Mercier – n°12 (N), n°20 (N), n°54 (C)
Merrandier / Mérandier – n°6 (C), n°8 (A)
Messager du Roi – n°24 (A), n°48 (A)
Messier – n°30 (C)
Mesureur juré – n°2 (N)
Meunier – n°2 (A), n°26 (N), n°41 (C), n°55 (A)
Meunier à coquins – n°3 (A)
Milicien – n°7 (A)
Mineur d'argent – n°37 (A)
Mineur de charbon / Houilleur – n°11 (A), n°1 (C), n°25 (C)
Mineur de fer – n°1 (C), n°37 (A), n°56 (A)
Mineur de terre – n°3 (N)
Mire juré – n°13 (N)
Miroitier – n°25 (A)
Modeleur – n°1 (C), n°33 (A)
Modiste – n°20 (A)
Moine – n°22 (A), n°58 (N)
Moniale – n°22 (A)
Monnayeur royal – n°10 (A)
Montreur d'ours/de singe – n°27 (N)
Mortelier – n°21 (N), n°33 (A)
Mouleur de fonte – n°1 (C)
Mouleur de terre – n°3 (N)
Moulineur – n°28 (N)
Mousquetaire – n°7 (N)
Mousse – n°6 (A), n°44 (A)
Moutardier – n°9 (A), n°34 (N)
Muletier – n°56 (N)
Musard – n°27 (C)
Musicien – n°27 (A)
Mytiliculteur – n°6 (A)
Naufrageur – n°6 (N), n°46 (A)
Négociant – n°52 (A)
Négrier – n°51 (A)
Noble de cloche – n°15 (A)
Notaire – n°15 (N), n°29 (A)
Nourrice – n°57 (A)
Ocrier – n°13 (A)
Octroi – n°12 (A)
Official – n°22 (A)
Officier – n°15 (A)
Officier de marine – n°44 (A)
Officier de santé – n°18 (A)
Officier des Chasses – n°15 (N)
Officier judiciaire – n°13 (A), n°15 (N)
Officier militaire – n°7 (A)
Officier municipal – n°15 (A)
Officier notarial – n°29 (A)
Orfèvre – n°35 (A)
Orpailleur – n°37 (A)
Oublieur – n°31 (A), n°41 (N)
Ourdisseuse – n°28 (N)
Ouvrier militaire – n°7 (C)
Oyer – n°41 (A)
Page – n°15 (C)
Pain d'épicier – n°31 (A)
Palefrenier – n°24 (A), n°36 (C)
Paludier – n°6 (A), n°20 (A)
Panseur – n°18 (C)
Papetier – n°26 (A)
Parcheminier – n°14 (N), n°32 (N)
Parfumeur – n°12 (C), n°47 (A)
Parqueuse d'huîtres – n°6 (A)
Passementier – n°4 (A), n°20 (A), n°28 (N)
Passeur – n°26 (A)
Passeur de ruisseaux – n°21 (C)
Pastelier – n°1 (N)
Patenôtrier – n°12 (A), n°45 (N)
Pâtissier – n°31 (A), n°41 (N)
Pâtre – n°30 (A)
Paumier – n°23 (A)
Paveur – n°21 (A)
Péager – n°15 (N)
Pêcheur d'anguille – n°22 (A)
Pêcheur de poisson – n°6 (A)
Pêcheur de sole au râteau – n°6-(C)
Pêcheur d'huîtres – n°6 (N)
Pêcheur d'Islande – n°6 (A), n°33 (A)
Pêcheur d'oiseaux de mer – n°6-(N)
Pêcheuse de crevettes – n°6 (N)
Pédiatre – n°57 (A)
Peigneur de chanvre – n°45 (A)
Peignier – n°45 (A)
Peinteuse – n°33 (N)
Peintre en bâtiment – n°21 (A)
Peintre-verrier – n°25 (A), n°33 (C)
Peintre sur faïence – n°33 (A)
Peintre sur porcelaine – n°33 (A)
Pèlerin – n°53 (A), n°58 (A)
Pelletier – n°14 (A)
Pellier – n°14 (N)
Pénitent – n°11 (N)
Penn-sardin – n°6 (N)
Perruquier – n°12 (C), n°47 (A)
Pharmacien – n°9 (A)
Photographe de presse – n°38 (A)
Picoteuse – n°58 (N)
Pièce d'Inde – n°51 (A)
Pinceauteuse – n°58 (A)
Pionnier – n°47 (A)
Pipier – n°3 (A), n°12 (C)
Pique-mine – n°56 (A)
Pirate – n°44 (A)
Planteur de canne – n°58 (A)
Plâtrier – n°21 (C)
Plombeur – n°39 (N)
Plongeur – n°42 (A)
Poêlier – n°40 (A)
Pointeur – n°6 (C)
Poissonnier d'eau douce – n°41 (N)
Poissonnier de mer – n°6 (A), n°41 (N)
Polisseur – n°16 (A), n°33 (N)
Pontonnier – n°7 (C)
Porcelainier – n°33 (A)
Porcher – n°30 (N)
Porion – n° 11 (A)
Porte-balle – n°17 (A)
Portefaix – n°6 (A)
Porte-romaine – n°6 (C)
Porteur d'eau – n°55 (A)
Porteur de chaise – n°24 (A), n°43 (N)
Porteur de grains – n°2 (N)
Porteur de pain – n°2 (C)
Porteur de verre – n°25 (A)
Postillon – n°24 (A)
Potier – n°3 (A)
Potier d'étain – n°40 (A)
Poudreur – n°33 (C)
Poulailler – n°41 (A)
Poulieur – n°6 (A)
Pourpointier – n°20 (N)
Précepteur – n°19 (A)
Premier gentilhomme – n°15 (A)
Préolier – n°23 (C)
Prêteur sur gage – n°10 (A), n°52 (A)
Prêtre – n°22 (A), n°39 (A), n°42 (N), n°58 (N)
Prévôt des maréchaux – n°7 (A), n°13 (N)
Procureur – n°13 (A), n°29 (A)
Prospecteur – n°55 (A)
Prostituée – n°28 (A)
Puddleur – n°1 (C)
Puisatier – n°3 (N)
Rabatteur – n°13 (C)
Raccommodeur de faïence – n°33 (A)
Racoleur – n°7 (A)
Raffineur de sucre – n°12 (A)
Rafflier – n°25 (N)
Ramasseuse – n°8 (A)
Ramendeur – n°6 (N)
Ramoneur – n°12 (A), n°17 (N)
Raquetier – n°23 (A)
Réalisateur de films – n°34 (A), n°51 (N)
Rebouteux – n°9 (A)
Receveur – n°48 (N)
Regrattier – n°9 (N), n°17 (N), n°41 (N)
Relieur – n°32 (A)
Rémouleur – n°12 (C)
Renardier – n°8 (N)
Renoueur – n°18 (C)
Rentrayeuse – n°4 (N)
Rentreur – n°58 (N)
Reporter – n°38 (A)
Résinier – n°8 (A), n°24 (A)
Rétameur – n°40 (A)
Revendeuse – n°12 (C)
Rhabilleur d'horloges – n°13 (A)
Rhabilleur de meules – n°2 (N)
Roms – n°49 (A)
Rôtisseur – n°12 (C), n°31 (N), n°41 (N)
Roulier – n°24 (A), n°43 (N)
Routier – n°7 (C)
Rubanier – n°4 (A), n°28 (N)
Rugbyman – n°34 (A)
Sablier – n°6 (N)
Sabotier - Hors-série (N), n°8 (A)
Sacristain – n°22 (A)
Sage-femme – n°9 (A), n°18 (A)
Sain(c)tier – n°29 (A)
Saleran – n°26 (N)
Saleur – n°6 (N)
Salpêtrier – n°7 (A)
Sanaire – n°15 (C)
Sandalier – n°45 (A)
Santonnier – n°12 (N)
Saunier – n°6 (A), n°20 (A)
Sauveteur – n°6 (N)
Savetier – n°12 (C), n°14 (N)
Savetonnier – n°14 (C)
Savonnier – n°12 (N), n°41 (A), n°47 (N)
Scaphandrier – n°42 (A)
Schlitteur – n°8 (A)
Scieur de long – n°8 (A)
Sculpteur – n°21 (N), n°39 (N), n°46 (A)
Sculpteur de terre – n°3 (N)
Secrétaire de rédaction – n°38 (A)
Sellier – n°12 (N), 14 (A)
Sellier-carrossier – n°24 (A)
Sellier-gainier – n°16 (A)
Sénéchal – n°13 (A), n°15 (N)
Senteur d'eau – n°41 (A)
Senteuse – n°6 (C)
Serdeau – n°56 (N)
Sériciculteur – n°20 (A), n°28 (A)
Serrurier-ferronnier – n°1 (A)
Servante – n°5 (A), n°23 (A), n°43 (N)
Serveuse – n°36 (A)
Sœur grise – n°18 (A)
Soldat – n°7 (A)
Sondeur – n°11 (A)
Sorcière – n°9 (A), n°17 (A), n°18 (C)
Sorineur – n°6 (N)
Souffleur – n°27 (C)
Sourcier – n°41 (A) n°55 (A)
Soyeux – n°28 (A)
Standardiste – n°51 (A)
Sténographe – n°38 (A)
Subrécargue – n°52 (C)
Sucrier – n°58 (A)
Sueur – n°14 (A)
Surintendant – n°15 (A)
Tabletier – n°20 (N), n°23 (A), n°45 (A), n°56 (N)
Taillandier – n°1 (A)
Tailleur de monnaie – n°10 (N)
Tailleur d'habits – n°20 (A)
Tailleur de pierre – n°21 (A)
Talmelier – n°2 (N)
Tambour – n°37 (A)
Tanneur – n°12 (A), 14 (A)
Tartrier – n°3 (N)
Tavernier – n°23 (N), n°36 (A)
Teinturier – n°4 (N), n°12 (C), n°28 (A), n°33 (A)
Télégraphiste – n°51 (A)
Terre-neuvas – n°6 (N), n°33 (A)
Thonier – n°51 (A)
Thuneur – n°8 (N)
Tireur de peaux de lapin – n°56 (C)
Tireur de sable – n°26 (A)
Tiseur – n°25 (A)
Tisserand de laine – n°4 (A)
Tisserand de lange – n°4 (A)
Tisserand de soie – n°28 (A)
Tisserand de toile – n°4 (A)
Tisseur – n°12 (N)
Toilier – n°12 (C)
Tondeur de draps – n°4 (N)
Tondeur de moutons – n°12 (A)
Tonnelier – n°6 (N), n°12 (A)
Tourneur à la perche – n°19 (A)
Tordeuse – n°28 (N)
Tourneur de poteries – n°3 (N), n°33 (A)
Tourneur sur bois – n°12 (C), n°23 (N)
Tréfileur – n°1 (A), n°40 (N)
Treillageur – n°23 (C)
Trésorier – n°15 (A)
Trieuse d'huîtres – n°6 (N)
Trieuse de chiffons, de verre, d'os – n°56 (A)
Tripier – n°41 (A)
Truffier – n°45 (A)
Tuilier – n°3 (A)
Uilier – n°54 (A)
Usurier – n°10 (A), n°52 (A)
Vagabond – n°46 (A)
Valet de chambre – n°15 (N)
Valet de ferme – n°5 (A), n°23 (A), n°43 (N)
Vannier – n°6 (C), n°16 (A), n°25 (C)
Vendangeur – n°34 (A)
Vendeur de complaintes – n°27 (N)
Vendeur de cuir – n°14 (C)
Vendeur de peaux de lapins —n°12 (C), n°17 (N)
Veneur royal – n°8 (C)
Verdier – n°23 (C)
Verrier – n°12 (N), n°25 (A)
Verrotière – n°6 (N)
Vétérinaire – n°27 (N)
Vicaire – n°22 (A)
Vieilleux – n°27 (N)
Vigneron – n°12 (A), n°34 (A)
Vinaigrier – n°12 (N), n°34 (A)
Viticulteur – n°34 (A)
Vitrier – n°21 (A), n°25 (A)
Vivandière – n°7 (A)
Voilier – n°6 (A), n°12 (C)
Voiturier – n°12 (N)
Voiturier par eau – n°26 (A)
Volailler – n°41 (A)
Voleur – n°46 (A)

(A) : article complet
(N) : notice explicative
(C) : citation
: métiers et activités de ce numéro

Découvrez et commandez les anciens numéros de *Nos Ancêtres*

- par Internet : www.rfgenealogie.com (rubrique « *Nos Ancêtres* »)
- par courrier : Nos Ancêtres - Service commandes, 10 avenue Victor-Hugo, 55800 REVIGNY
- par téléphone : N° Indigo 0 825 82 63 63

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, appelez le N° Indigo 0 825 82 63 63

Demandez le catalogue 2013

Découvrez tous les outils pour rechercher votre histoire familiale et les ouvrages sur la vie de nos ancêtres

BON DE COMMANDE

Code CRFG0003

à retourner à :

La Revue française de Généalogie • CTL • 10 avenue Victor-Hugo, 55800 Revigny-sur-Ornain. N° Indigo 0 825 82 63 63 – Fax 03 29 70 56 74

❑ **Oui,** je désire recevoir gratuitement et sans engagement le catalogue 2013 de *La Revue française de Généalogie*.

Catalogue envoyé à partir de décembre 2012.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

E-mail .....

Pour mieux comprendre la vie de nos aïeux...

La naissance

Les d tresses, les situations tragiques li es la conception ou la naissance de l enfant, ses premiers pas dans la vie et sa place dans la soci t de nos a eux... Un magnifique parcours au travers des si cles, superbement illustr et riche de nombreuses r f rences sur l une des p riodes les plus int ressantes de la vie.

72 pages - Format 21 x 28 cm - 8 €

Le mariage

Le mariage, un acte universel majeur dont la pr paration et le d roulement n ont eu de cesse d voluer et de varier dans le temps, en fonction des traditions, de la religion, du niveau social et de la situation g ographique.

Une mine d informations pr cieuses et de documents essentiels pour enrichir vos rep res et connaissances historiques.

72 pages - Format 21 x 28 cm - 8 €

BON DE COMMANDE

à renvoyer à : **La Revue française de Généalogie – CDE – 10 avenue Victor-Hugo 55800 Revigny-sur-Ornain** Tél. N° Indigo 0 825 82 63 63 – Fax 03 29 70 56 74

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

E-mail .....

❑ **OUI,** je désire recevoir

Code CRFG0001

..... ex. du **numéro spécial de la RFG : La naissance** (Réf. GE-HS006) au prix unitaire de **8 €***

..... ex. du **numéro spécial de la RFG : Le mariage** (Réf. GE-HS007) au prix unitaire de **8 €***

MODE DE RÈGLEMENT

❑ **par chèque ci-joint, à l'ordre de La Revue Française de Généalogie**

❑ **par carte bancaire n°** |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| **Date d'expiration :** |_|_| |_|_|

Code CVC |_|_|_|
Code v rification client (trois derniers chiffres du n figurant au verso de votre carte)

Signature :
(uniquement pour CB)

Frais de port offerts

DétOur

Vous avez un « détour » à partager ? Contactez-nous :

Nos Ancêtres
10, avenue Victor-Hugo
55800 Revigny-sur-Ornain
Tél. : 03 29 70 57 99
E-mail : nosancetres@martinmedia.fr

Rentrée ...

La rentrée scolaire est passée, les premiers mois en classe se sont écoulés. Et inévitablement l'actualité s'est faite l'écho de problèmes scolaires. **L'éducation** est un sujet sensible, aujourd'hui comme hier : nous en avons parlé dans le Dossier de notre n° 19 « Précepteurs et instituteurs », il en a aussi été question dans le n° 57 précédent consacré au « temps de l'Enfance ». Et si, comme toujours, un regard en arrière pouvait nous aider ? Et si tout n'était qu'une question de motivation ? Du moment que l'enfant a une bonne raison de faire quelque chose, toutes les méthodes éducatives seront valables. Voilà qui laisse transparaître la lutte perpétuelle et toujours vive entre l'inné et l'acquis, entre les tenants des catégories (tel enfant est de nature courageuse, tel autre de nature fainéante...), ceux de l'élévation par l'instruction, ceux qui pensent que « tout se joue avant six ans »... L'Histoire l'a montré : avec de la motivation, une personne issue des « couches populaires » peut atteindre les étoiles. Beaucoup de portraits publiés dans la « Gazette » de *Nos Ancêtres* en témoignent. Des exemples... motivants !

... sortie

Dans un registre totalement différent, un Lecteur, Robert Nerger, nous signale l'existence d'un musée encore jamais cité dans les pages de *Nos Ancêtres* et qu'il a eu le bonheur de visiter récemment : **le musée Le Secq des Tournelles, à Rouen, consacré à la ferronnerie** (tél. : 02.35.88.42.92). Il écrit : « *Je l'ai visité deux ou trois fois, et je n'ai pas tout vu. Il y a des pièces magnifiques, comme des coffres à serrures multi-pênes dont toutes les pièces sont gravées.* » Installé dans la très belle église Saint-Laurent du 15e siècle, le lieu expose une collection unique d'objets d'art en fer, du tire-bouchon à la rampe d'escalier en passant par le briquet, le bijou, le heurtoir, le moulin à café... Une étape incontournable pour qui visite la région !

Hugues Hovasse

*Retrouvez **Nos Ancêtres** sur Internet :*

Facebook :
facebook.com/NosAncetres

Twitter :
https://twitter.com/NosAncetres

Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

Rédaction, administration
10 avenue Victor-Hugo
CS 60051
55800 Revigny-sur-Ornain
N° Indigo 0 825 82 63 63
Fax : 03 29 70 57 44
E-mail : nosancetres@martinmedia.fr

- Directeur de la publication :
Arnaud Habrant
- Fondateur :
Raymond Dechamps
- Conseiller à la rédaction :
Paul Delsalle
- Secrétaire de rédaction :
Hugues Hovasse
- Rédaction :
Daniel Boucard
Laurence Delobette
Paul Delsalle
Daniel Chatry
Pierre-Gabriel Gonzalez
Hugues Hovasse
Lionel Marquis
- Maquette :
Francis Beurrier
- Mise en page :
Stéphane Mikaelis
- Responsable abonnements :
Laurence Montigneul
- Responsable Marketing - Partenariat :
Jérémie Boisselier,
j.boisselier@martinmedia.fr
- Régie publicitaire :
Objectif +
Tél. : 03 29 75 45 70 – Fax : 03 29 75 42 96

Commission paritaire :
N°CPPAP 0213 K 83243
ISSN 1639-7304
Diffusion : MLP
Vente au numéro et réassort :
Sylvie Poussy – 03 29 70 56 33
Imprimé en France par : Corlet-Roto,
53300 Ambrières-les-Vallées

Dans *Nos Ancêtres – Vie & Métiers*, les auteurs expriment les opinions qui leur sont propres en toute liberté et sous leur responsabilité. Tous droits de reproduction (même partielle) et de traduction réservés. Copyright 2012.

Nos Ancêtres – Vie & Métiers est édité par Martin Media, SAS au capital de 150 000 €
10 avenue Victor-Hugo – 55800 Revigny

Ce numéro comporte un encart jeté « Éditions Delattre » dans les exemplaires destinés aux abonnés.

Les auteurs

Laurence **Delobette**

est maître de conférences en Histoire médiévale habilitée à diriger les recherches à l'Université de Franche-Comté à Besançon. Elle s'intéresse tout particulièrement à l'histoire religieuse, notamment dans le cadre du diocèse de Besançon et du comté de Bourgogne. Elle a publié une étude sur Héloïse de Joinville et un ouvrage intitulé *Trois mille curés au Moyen Âge*. Elle est l'auteur du Dossier de ce numéro, consacré aux « marcheurs de Dieu » à travers l'Histoire.

Daniel **Boucard**

Fils de bûcheron, Daniel Boucard est depuis longtemps passionné par les outils. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages sur le sujet (dont le monumental *Dictionnaire des métiers*, *Les Outils de métiers*, *Les Outils taillants* et le *Dictionnaire des outils*). Il vient de publier *Les Outils de Tradition*. Il participe aussi à l'iconographie de ce numéro.

Lionel **Marquis**

Journaliste, globe-trotter et écrivain. Né à Paris, mais vivant à Genève, il a travaillé vingt ans dans les banques avant de se diriger vers les métiers de l'écriture et de la culture. Créateur du site www.culturalia.ch qui propose des voyages culturels dans quelques pays européens, il est également guide officiel pour la deuxième ville du canton de Vaud, en Suisse toujours, Yverdon-les-Bains, ville pour laquelle il a créé un circuit littéraire.

Paul **Delsalle**

Archiviste pendant 10 ans, maître de conférence en Histoire à l'université de Besançon, Paul Delsalle a publié une vingtaine d'ouvrages sur la recherche historique en archives et le cadre de vie de nos ancêtres. Il est également conseiller à la rédaction de *Nos Ancêtres*.

Daniel **Chatry**

« Fretier », c'est la première profession insolite que Daniel Chatry, informaticien et généalogiste amateur, a découvert parmi ses ancêtres il y a une vingtaine d'années. Depuis, il a créé un site Internet consacré aux métiers anciens qu'il maintient à jour régulièrement : www.vieuxmetiers.org Il participe à l'iconographie de ce numéro.

Pierre-Gabriel **Gonzalez**

Journaliste et historien, il a écrit plusieurs ouvrages remarqués sur la communication des entreprises. Il est également un des spécialistes de l'histoire de la presse et de l'édition en France. Collectionneur invétéré d'ouvrages anciens, il participe aussi à l'iconographie de ce numéro.

Hugues **Hovasse**

Diplômé d'une école de journalisme, Hugues Hovasse coordonne la rédaction de *Nos Ancêtres* depuis sa création. Aimant travailler sur de multiples sujets, il participe à des publications sur l'informatique, sur la menuiserie-ébénisterie… Il est également rédacteur en chef du *Bouvet*, magazine technique des amoureux du travail du bois.

Couverture : Les fêtes du Mont-Saint-Michel : retour de pèlerinage, lithographie du 19e siècle. Musée municipal d'Avranches.

© Jean Bernard / Leemage

Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

La gazette

4 • Index des métiers – Anciens numéros
7 • Détour
10 • Découvrir
83 • Bulletin d'abonnement

Contributions

11 • Sucre et sucriers
18 • Oberkampf et les toiles peintes de Jouy-en-Josas

Le Dossier

55 pages

Les chemins de la foi

• **Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge** **26**
• **Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles)** **47**
• **Les transformations du pèlerinage aux 19e et 20e siècles** **69**

Pour aller plus loin

Sommaire

Lire ▸ Quand le sang raconte la justice

Avant la Révolution, la Lorraine a été le théâtre d'affaires criminelles remarquables : empoisonnements, suicides, infanticides, violences diverses, crimes de sorcellerie… Cette région a également connu de nombreuses querelles entre religieux, des mariages forcés et des conflits familiaux où des jeunes gens voulaient choisir leurs conjoints (l'idée de bonheur conjugal s'opposant aux intérêts familiaux)… et même une affaire où le crime venait d'un livre ! Au-delà de l'aspect anecdotique de ces événements, ce livre révèle la justice d'alors, avec son cadre, ses personnages, ses procédures et ses peines souvent terribles. Spécialiste du droit, l'auteur nous convie à un voyage qui permet de prendre conscience des préoccupations quotidiennes de ceux qui nous ont précédés.

Crimes et procès d'autrefois, de Florent Roemer, éd. Serpenoise, 208 p., 2012 : 19 €.

Lire ▸ L'Homme ne s'est pas fait en un jour

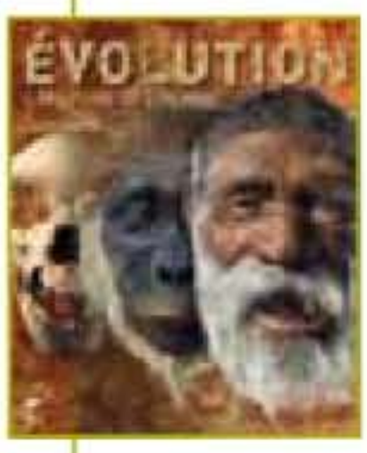

Aimer l'Histoire, ce n'est pas se contenter de l'analyse minutieuse d'un terroir, d'une période. Si c'est le choix que nous avons fait dans la ligne éditoriale de *Nos Ancêtres*, cela ne nous empêche pas de nous intéresser à toutes les dimensions historiques. Notamment à ce nouvel ouvrage consacré à l'espèce humaine à travers les âges. Très visuel avec ses grandes pages où se mêlent schémas, photos et dessins, il mérite son statut de « beau livre ». Mais le propos n'est pas en reste : tenant compte des dernières recherches et théories, il s'efforce de faire un état des lieux clair des connaissances sur nos lointains ancêtres, leurs caractéristiques, leur évolution, leur disparition. Il dresse ensuite un panorama très complet des anciennes migrations humaines, des premières traces d'agriculture, d'artisanat, de religion… Tout cela composant un ensemble aussi agréable à lire que magnifique à regarder. Une entreprise salvatrice car, en la matière, les découvertes évoluent sans cesse et nombre de théories apprises à l'école ont depuis été « dynamitées » ! Ainsi, véritable encyclopédie sur son sujet, ce livre mérite d'intégrer les bibliothèques des amateurs d'Histoire.

Évolution, l'Histoire de l'Homme, d'Alice Roberts, éd. Delachaux et Niestlé, 256 p., 2012 : 29,90 €.

Lire ▸ Réponses à tout

Ah, les questions d'enfants liées à l'Histoire ! « Comment on a découvert l'oxygène et comment on faisait pour respirer avant ? », « Pourquoi on mesure avec des mètres ? »… Face à elles, on sèche parfois lamentablement, ou l'on se contente d'une réponse lapidaire tirée du premier site Internet venu. Pourtant la question vaudrait d'être creusée. Bonne nouvelle : l'éditeur Vuibert a eu la bonne idée d'y consacrer de petits livres techniques. Dans *La Mesure, histoire, science et technique*, nous revivons les batailles des systèmes de mesure, des procédés techniques, et des mille questions ardues que les scientifiques portés par le sujet se sont posées hier et aujourd'hui encore. *Histoire de l'oxygène, de l'alchimie à la chimie* nous plonge au cœur des vieux grimoires noircis de formules, des laboratoires de personnalités de la chimie (Lavoisier…), allant même jusqu'à poser la question de l'oxygène en tant qu'inspiration culturelle. Ces livres ont une approche surtout scientifique et sont peu portés sur l'illustration, mais leurs auteurs s'efforcent d'être aussi limpides que possible. Et si les aspects historiques ne composent qu'une partie du propos, ils méritent la lecture tant un grand nombre de questions – pas seulement les nôtres – y trouvent réponse.

La Mesure : histoire, science et technique, de Jean Perdijon, éd. Vuibert, 138 p., 2012 : 18 €.

Histoire de l'oxygène, de l'alchimie à la chimie, de Gérard Borvon, éd. Vuibert, 216 p., 2012 : 26 €.

Lire ▸ Une si longue guerre

Conflit dynastique, querelle d'héritage, la guerre de Cent Ans sonne à nos oreilles comme un événement majeur – mais complexe ! – de l'Histoire de la France et de l'Angleterre. C'est que les deux pays se sont opposés frontalement pour revendiquer le trône de France. Plantagenêts, Valois, loi salique, Armagnacs, ou Jeanne d'Arc y sont autant de notions un peu confuses au cœur d'un vaste ensemble. Ce nouveau livre est idéal pour remettre de l'ordre dans ces connaissances. Conformément aux règles de sa collection, c'est sans jamais faire appel à des notions historiques connues des seuls érudits que l'auteur y livre une synthèse d'une clarté exemplaire. Et pour faciliter encore l'assimilation, ce livre est richement illustré, avec environ deux cents peintures d'époque (fresques, enluminures, portraits) et photos de vestiges anciens (gisants, armement médiéval). On en sort comme après un grand voyage dans le temps, avec une bonne vue d'ensemble de l'événement, capable d'imbriquer des éléments jusqu'alors épars. C'est aussi notre conception de l'Histoire.

La Guerre de Cent Ans, d'Olivier Renaudeau, éd. Ouest-France, 126 p., 2012 : 18,50 €.

Sucres et sucriers

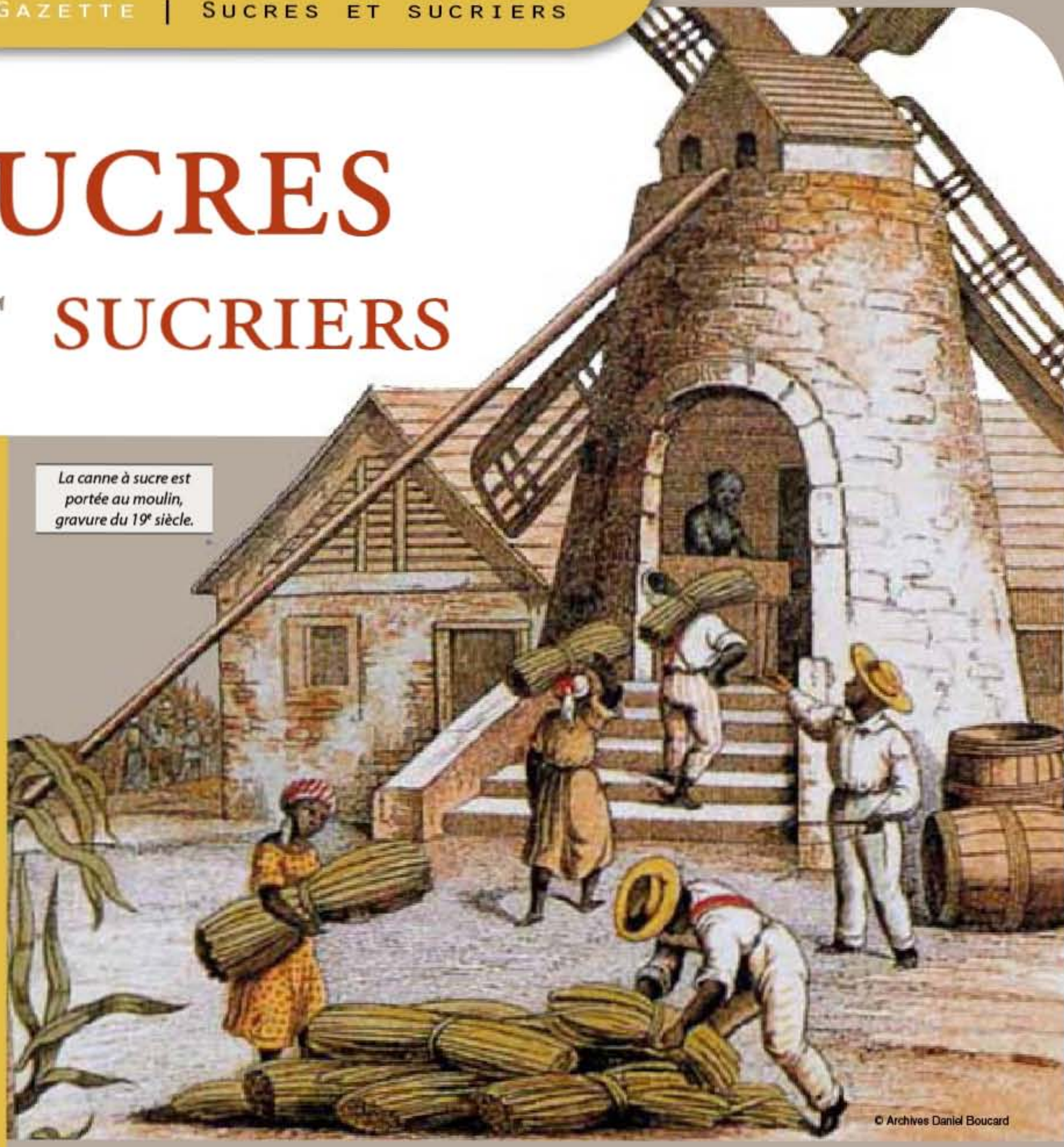

La canne à sucre est portée au moulin, gravure du 19e siècle.

© Archives Daniel Boucard

Le miel était le principal produit sucré utilisé tout au long du Moyen âge. À partir du 15e siècle, le sucre apparut de manière significative : entre produit de luxe et médicament vendu par les apothicaires, il valait « *son pesant de sucre* ». Ce n'est qu'à partir du 18e siècle que le goût du sucre stimula considérablement le développement de la production antillaise et que la France devint le principal fournisseur de l'Europe, jusqu'à la période révolutionnaire où les Anglais firent tout pour ravir ce monopole… Sucrée histoire !

Daniel Boucard

On se perd en conjectures sur l'origine véritable du sucre, d'abord extrait de la canne. Le produit sucré traditionnel en Occident était le miel, mais dès l'époque romaine le grec Dioscoride parlait d'un *« espèce de miel concret appelé saccharon que l'on trouve dans les roseaux de l'Inde et de l'Arabie Heureuse, il ressemble au sel par sa consistance et craque sous la dent. »*

Les premiers Occidentaux à goûter le sucre de canne furent les croisés. Albert d'Aix un narrateur de la première croisade décrit déjà la manière de broyer cette espèce de roseau pour en faire une sorte de sel blanc dénommé *« sel indien »*, *« miel de roseau »* ou *« suc d'Arabie »*.

Les Lusignan, puissante dynastie féodale du Poitou, tirèrent une partie de leur prospérité en plantant et exploitant la canne sur l'île de Chypre dont ils étaient les seigneurs, relayés par les Vénitiens jusqu'à la fin du 16e siècle.

© Archives Daniel Boucard

Le retour des croisades avec de la canne à sucre, miniature du 13e siècle.

À partir du 12e siècle, la Sicile aussi exporta du sucre. Mais c'est Venise qui, à partir du 14e siècle, tira le plus de bénéfices de ce commerce sucrier, en important massivement du sucre des pays du Levant (Proche-Orient) pour le revendre à tous les grands pays occidentaux d'alors : Angleterre, Empire Germanique, France, Flandres. Le Portugal et l'Espagne échappèrent à cette hégémonie en important de la canne de leurs possessions africaines. Les Canaries devinrent un grand centre de production

La canne à sucre aux Antilles, gravure de 1688.

© Archives Daniel Boucard

et Lisbonne prit le monopole à Venise en matière de raffinage à partir du début du 16e siècle. Le sucre voyagea dès lors en pains coniques, plus ou moins blancs et transparents selon leur provenance.

La découverte de l'Amérique bouleversa cette économie sucrière. Christophe Colomb avait dans ses cales des plants de canne des Canaries qu'il essaima à la Dominique, la Guadeloupe, en Jamaïque, à Porto-Rico, à Cuba… En 1506, sur l'île d'Hispaniola (Saint-Domingue), Gonzalo de Velosa fit venir des ouvriers des Canaries, construisit un moulin actionné par des chevaux et produisit son premier pain de sucre. En 1520, l'île comptabilisait plus de trente sucreries. En cinquante années, l'expansion des zones cultivées en cannes fut prodigieux, non seulement sur toutes les îles Caraïbes mais aussi sur le continent : Mexique et Brésil.

Anglais, Français, Espagnol, Portugais, Hollandais se firent une concurrence acharnée pour rapporter ce nouvel or blanc sur le « Vieux Continent », dépassant rapidement le marché en régression des territoires méditerranéens. Mais pour exploiter ces plantations, il fallait beaucoup de main-d'œuvre : ces « travailleurs contraints » furent importés d'Afrique, échangés contre des pacotilles et emmenés dans les colonies. Les navires revenaient alors les cales chargées de sucre, de café ou d'indigo. Ce prospère commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique est un des moins glorieux épisodes de l'histoire des pays occidentaux.

Hispaniola, l'île à sucre

L'exemple le plus significatif de ces toutes puissantes colonies sucrières est celle de Saint-Domingue, la seconde plus grande île des Caraïbes après Cuba. Nommée alors Hispaniola, elle fut séparée en deux entités après le traité de Ryswick de 1697 : les Espagnols cédèrent la partie ouest à la France (qui devint Saint-Domingue, Haïti aujourd'hui) et se maintinrent à l'Est (République Dominicaine). Entre 1714 et 1789, la production de sucre dans la partie française de l'île fut décuplée et son exportation de 100 000 tonnes de sucre assura les trois quarts du commerce colonial français ! Pour faire tourner cette énorme machine, il fallut beaucoup de main-d'œuvre : 400 000 esclaves noirs travaillaient dans les plantations de canne et d'indigo sous les ordres de 20 000 hommes libres de couleur et sous la houlette de 18 000 blancs… Toutes les colonies européennes rassemblées ne produisaient pas la moitié de ce que produisait alors Saint-Domingue. La France ne consommant que 15 % de cette quantité de sucre, la revente assura une formi-

dable manne financière qui fit la prospérité du pays, des armateurs et des ports atlantiques.
La Révolution aviva les antagonismes entre riches colons, mulâtres hésitants et esclaves libérés. Rétablissant l'esclavage, Napoléon provoqua un soulèvement généralisé qui mena à l'indépendance de Saint-Domingue, en 1804, rendant moribonde l'industrie sucrière du pays.
Cette richesse si profitable l'était au détriment des esclaves noirs. Même les grands hommes ne s'en offusquaient pas, ainsi Montesquieu écrivait : « *Le sucre serait trop cher si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasés qu'il est presque impossible de les plaindre.* » (*De l'esprit des lois*, 1750). Voltaire était plus lucide : au Surinam colonie hollandaise, il fit voyager son Candide où il rencontra un pauvre noir estropié attendant son maître M. Vanderdendur (sic) : « *Est-ce M. Vanderdendur qui t'a traité ainsi ? – Oui Monsieur, c'est l'usage, quand nous travaillons aux sucreries et que la meule nous attrape le doigt : on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe. Je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe !* »

Récolte de cannes à sucre aux Antilles, gravure du 19e siècle.

© Archives Daniel Boucard

Les Antilles françaises prirent en partie le relais d'Hispaniola : la Guadeloupe, sur Grande Terre, et la Martinique allaient devenir des centres sucriers importants.
La plupart des sucres d'alors étaient expédiés non raffinés, puis étaient blanchis et raffinés dans les ports français. La première raffinerie s'implanta à Bordeaux dès 1633, bientôt suivie par une quinzaine d'autres. À Rouen, Nantes, la Rochelle, Marseille, puis Orléans des raffineries tournaient à plein rendement, cette dernière ville pourvue de vingt raffineries produisait vers 1790 les deux tiers du sucre raffiné en France.

La fabrication du sucre de canne

La canne à sucre est une sorte de grand roseau de la famille des graminées, le saccharum officinarum, qui se reproduit très facilement par bouture et donne par pressurage un suc cristallisable. La méthode d'extraction du sucre que nous allons décrire est celle ayant prévalu jusqu'au milieu du 19e siècle. Sur un sol régulièrement labouré, puis divisé en damiers, le cultivateur creuse un trou pour y placer des fragments de canne avec leur nœud. Sous un climat tropical, la bouture sort de terre en petites tiges après une quinzaine de jours. Atteignant cinquante centimètres, les plants sont sarclés soigneusement, l'opération est renouvelée plusieurs fois jusqu'à ce que la plante atteigne trois mètres environ au bout d'une année.
Il faut couper la canne avant la floraison de la plante lorsqu'elle est la plus chargée en sucre. Il faut donc choisir le bon moment et ne pas traîner ensuite. Quand on la coupe, son jus est semi-visqueux, les feuilles du bas des tiges tombent en laissant apparaître une couleur jaune doré. « *La récolte de cannes aux Antilles offre un spectacle plein d'intérêt. Les nègres et les négresses, disposés en rang, sont armés de couteaux. Ils s'en servent d'abord pour débarrasser les cannes des plantes parasites qui ont poussé dans les champs* » commente Louis Figuier en 1883. Coupées au raz du sol puis étêtées pour refaire de nouvelles boutures, les cannes sont réunies en bottes et emportées en charrette vers le moulin sans attendre pour en extraire rapidement le jus.

Le transport de la canne en cabrouet, gravure du 19e siècle.

© Archives Daniel Boucard

Les moulins sont mus par la force des animaux, du vent, ou plus tard de machines à vapeur. Les moulins les plus anciens étaient pourvus de trois gros cylindres de fonte placés verticalement au-dessus d'un bassin de pierre. Seul le cylindre du centre recevait l'impulsion motrice, les autres tournant dans le sens contraire. Un homme introduisait des brassées de canne entre deux cylindres qui les entraînent. C'était un poste de travail particulièrement exposé aux accidents.

Moulin pour exprimer le jus de canne, gravure du 19e siècle.

© Archives Daniel Boucard

Le jus exprimé s'écoulait dans le bassin tandis qu'un autre manœuvre récupérait les brassées de canne pour les repasser une nouvelle fois, transformant ces rebuts (les « *bagasses* ») en combustible pour les chaudières. Le jus obtenu (« *vésou* »), liquide contenant environ 20 % de sucre était alors dirigé vers une chaudière qui le portait à ébullition, après un léger apport de chaux (0,3 %). Écumé, passé dans plusieurs chaudières, le jus se concentrait et arrivait en état de sirop ou « *cuite* ». Cette cuite était alors refroidie et versée dans des tonneaux ouverts sur le haut et dont le fond troué était bouché avec des chevilles. Le lendemain, une pâte de petits cristaux mélangés dans un jus noir et épais s'offrait aux regards. On retirait les chevilles pour faire sortir le sirop ou « *mélasse* » qui, porté à la distillerie, donnait du rhum après fermentation et distillation. Restaient dans le tonneau des cristaux bruns appelés cassonade ou sucre brut, qui étaient expédiés tels quels pour être raffinés en Europe.

Pendant quelques décennies après 1693, le sucre français fut raffiné et blanchi sur place, aux Antilles. On parlait alors de « *terrage de sucre* », mais ce sucre « *terré* » était frappé de taxes beaucoup plus fortes que le sucre brut, de façon à favoriser les raffineries sur le territoire métropolitain.

Le raffinage en France comportait une suite d'opérations complexes. La cassonade brune arrivée en tonneaux ressortait en pain de sucre blanc brillant après avoir été dissoute dans de l'eau, décolorée à l'aide de charbon noir animal, puis de blanc d'œuf ou d'albumine. Le sirop incolore était ensuite placé dans des chaudières pour l'évaporation, et la cristallisation s'effectuait dans les formes coniques. Deux opérations de blanchiment suivaient en faisant couler du sucre pur concentré dans la forme placée tête en bas. Ce sont ces pains de sucre que nos aïeux trouvaient chez leurs épiciers vendus entiers, ou cassés et pesés au détail.

Guerre du sucre et betterave

À la veille de la Révolution, la France était le principal fournisseur de sucre en Europe mais aussi le premier consommateur (80 000 tonnes en 1789), au grand dam des Anglais. Ceux-ci profitèrent de cette période troublée pour intercepter les transports de sucre venant des Antilles vers la France. Le sucre se raréfia, mais la population habituée ne pouvait plus s'en passer, à tel point qu'une contrebande s'organisa pour faire entrer clandestinement du sucre anglais en France. La perte de Saint-Domingue et le blocus continental imposé par Napoléon aux Anglais à partir du 21 novembre 1806 aggravèrent la pénurie. Il fallait trouver un substitut…

Ollivier de Serres, dans son *Théâtre d'agriculture* (1600), en avait déjà parlé : « *Une espèce de pastenades est la betterave, laquelle nous est venue d'Italie n'a pas long temps. C'est une racine fort rouge, assés grosse, dont les feuilles sont des bêtes, et tout cela bon à manger, appareillé en cuisine : voire la racine est rangée entre les viandes délicates, dont le jus qu'elle rend en cuisant, semblable à syrop de sucre, est très-beau à voir pour sa vermeille couleur.* » Mais il fallut attendre 1747 pour qu'un chimiste allemand, Marggraf, obtienne un sucre solide à partir de cette racine. Le rendement insuffisant et un coût élevé d'extraction ne concurrencèrent pas le sucre de canne.

En 1796, le franco-allemand Franz Karl Achard mit au point de nouvelles méthodes et refusa de se faire acheter par les Anglais. Le célèbre chimiste et homme politique Jean-Antoine Chaptal le soutint et le ministre de l'Intérieur Montali-

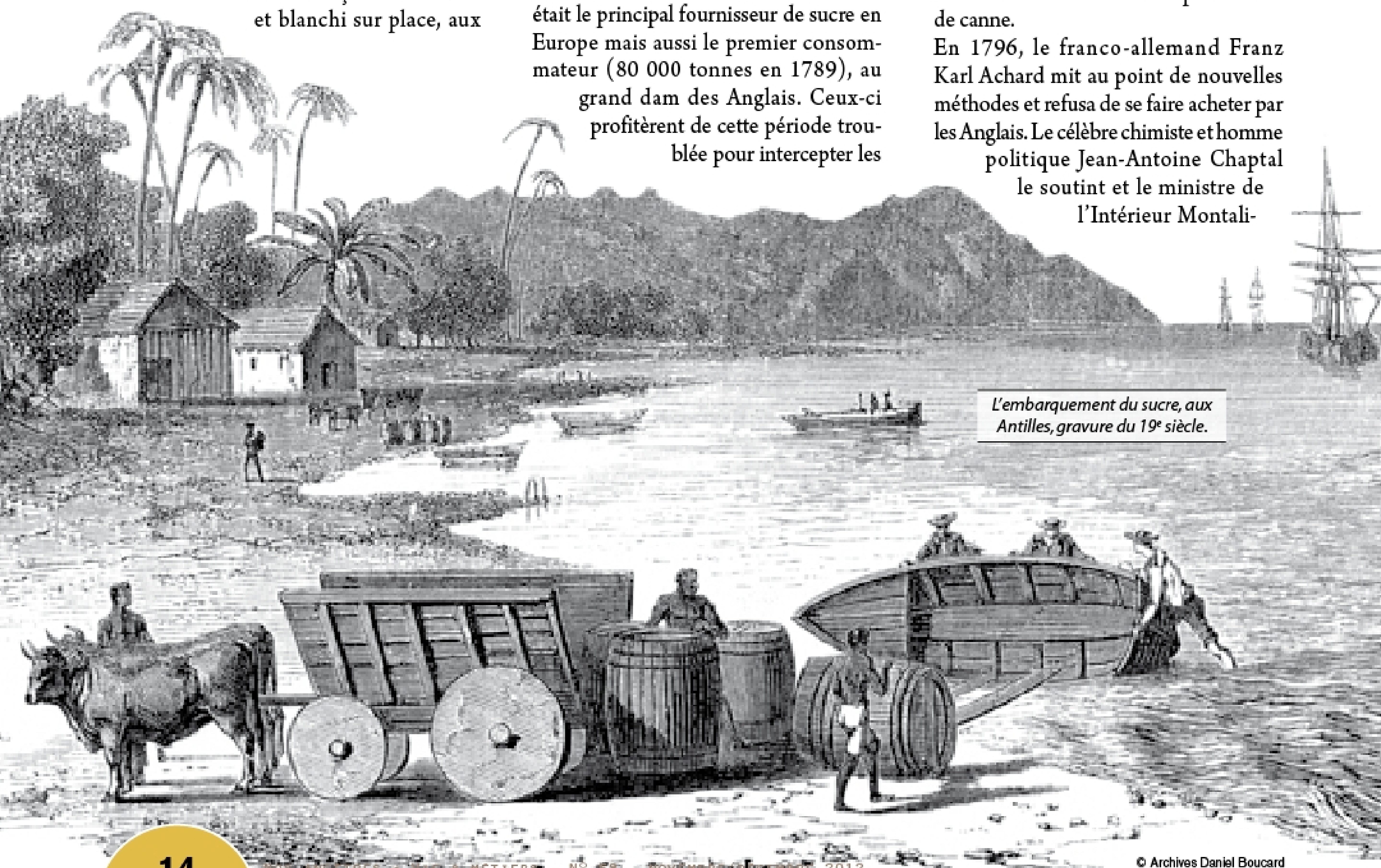

L'embarquement du sucre, aux Antilles, gravure du 19e siècle.

© Archives Daniel Boucard

vet informa l'Empereur de « *l'intérêt que nous aurions à produire une plante croissant sous nos cieux qui fournirait du sucre* ». La semaine suivante, le décret impérial du 25 mars 1811 jetait les bases d'une nouvelle industrie : 32 000 hectares devaient être consacrés à la betterave, six écoles expérimentales étaient créées pour perfectionner les méthodes d'extraction. Le 2 janvier 1812, Napoléon retirait de sa redingote sa propre légion d'honneur pour l'épingler sur la poitrine de Benjamin Delessert qui venait, avec son chef de fabrication Jean-Baptiste Quéruel, de sortir le premier pain de sucre industriel de betterave.

© Archives Daniel Boucard

Les premiers pains de sucre fabriqués par Benjamin Delessert sont présentés à Napoléon le 2 janvier 1812 par Montalivet, ministre de l'intérieur et l'ingénieur Chaptal.

Dès le 1er janvier 1813, l'importation de sucre de canne considéré comme de fabrication anglaise fut interdite. Tout fabricant qui obtiendrait la fabrication de 10 tonnes de sucre lors de la campagne de 1812-1813 serait exempté d'impôts pendant quatre ans ! Suivit la floraison de multiples sucreries à travers le pays. En 1814, 200 usines françaises produisaient ensemble autour de 3 000 tonnes de sucre. Cette montée en puissance, pour rapide qu'elle fut, était pourtant loin de couvrir les besoins. La bataille du sucre était piégée par la guerre elle-même. « *Au moment où je faisais donner à mes terres le premier labour pour la culture* (betteravière) *de cette année, nos armées entraient à Moscou ; lorsque j'étais occupé à fabriquer le produit de cette même récolte, une manufacture* (sucrerie) *servait de quartier à un détachement cosaque* ». écrivait plus tard l'agronome Mathieu de Dombasle dans son traité *Sur la fabrication du sucre de betterave* (1839).

© Archives Daniel Boucard

Un atelier de fabrication de sucre à partir de bettraves. En médaillon : le français Achard, pionnier de l'industrie sucrière. Image publicitaire, début du 20e siècle.

La fabrication du sucre à partir de la betterave sucrière était beaucoup plus complexe que pour la canne. Les racines étaient râpées, mises en sacs envoyés sous une presse hydraulique. Puis le jus additionné de chaux, traité au gaz carbonique, était passé dans différentes machines pour défécation, décarbonatation, dépôt, filtration, concentration… dans différentes chaudières, avant la cristallisation en pains épurés en turbine.

À la chute de l'Empire en 1815, le blocus anglais fut levé et le sucre de canne revient. Mais la Restauration fit en sorte de protéger cette nouvelle industrie, et les fabricants de sucre de betterave continuèrent d'innover. En 1828, près de 90 sucreries produisaient 4 400 tonnes, une quantité énorme mais qui représentait alors un quinzième seulement de la consommation du pays. Dix années plus tard, 581 usines surtout regroupées dans le nord de la France fournissaient 50 000 tonnes. Mais en 1837, une taxe sur les sucres de betterave fut instaurée pour permettre aux planteurs antillais de survivre et aux raffineries portuaires de retravailler : cela entraîna rapidement la fermeture de 166 sucreries betteravières et la disparition des plantations de betteraves dans dix-sept départements. Seuls les départements du Nord de la France résistèrent bien. Après le vote d'une égalité des sucres devant l'impôt en 1843, la situation se stabilisa.

Vers l'Union Sucrière

Au fil du temps, de grands progrès technologiques, l'amélioration des qualités sacchariféres des betteraves et le nombre accru de fabriques menèrent à une énorme production, bien supérieure aux besoins. Vers 1890, la France, premier producteur européen, mettait sur le marché 700 000 tonnes de sucre de betterave dit « indigène » (produit localement) alors que 250 000 tonnes étaient consommées dans l'Hexagone. Il fallut mettre des primes à l'exportation pour vendre à l'extérieur ce sucre stocké. Ainsi les Français achetèrent-ils leur sucre plus cher que les peuples des pays alentour.

Ce sucre de betterave subventionné domina le marché, mettant en péril, de nouveau, les producteurs de sucre de canne. Le sucre de betterave dominait des deux tiers le marché mondial du sucre. Devant cette anarchie sucrière, une conférence internationale fut réunie à Bruxelles, en 1901. Un certain nombre de pays entrèrent alors dans une Union

Arrachage des betteraves à la charrue, gravure du Journal des mères de famille, *1850.*

© Archives Daniel Boucard

Sucrière, qui eut pour conséquence de supprimer les primes à l'exportation ainsi que les subventions à la production. Conséquences : le prix des betteraves chuta, mettant en péril les agriculteurs betteraviers… Cela renversa la vapeur en faveur des producteurs de sucre de canne, dont le prix de revient était nettement inférieur. La situation s'amplifia encore avec la Première Guerre mondiale se déroulant dans le nord-est de la France, région essentielle de production de la betterave et des sucreries. Le sucre de canne reprit alors la majorité des deux tiers !

J'ai passé mon enfance dans une petite ville du nord de la Seine et Marne dominée par une immense sucrerie. C'était l'activité principale du pays. Pendant la campagne sucrière, d'octobre à février, une odeur douçâtre envahissait la ville : la « *sukette* » appelait à la sirène les ouvriers faisant trois fois huit heures. Le nombre des ouvriers décuplait pendant cette période, venant de tous les coins de France et même de Belgique. Des campagnes environnantes arrivaient des convois de voitures à chevaux puis de gros camions chargés de betteraves et même d'un petit train. Nous allions, gamins, le long des chemins ramasser les betteraves tombées des véhicules, pour nourrir les lapins. Chaque ouvrier avait droit à la fin de la campagne à un sac de 50 kg de sucre roux non raffiné : inutile de dire que cela faisait des heureux ! Je n'ai jamais retrouvé le goût d'un sucre si bon. Comme des centaines de sucreries, l'usine a fermé ses portes à la fin des années 1960, victime de la concentration qui maintient de nos jours seulement vingt-cinq sucreries en activité.

© Archives Daniel Boucard

Une épicerie au 19e siècle. Les pains de sucre trônent sur les hautes étagères.

Aujourd'hui, le sucre de canne compose 70 % de la production mondiale. L'Union européenne est à la fois second producteur et second consommateur de sucre dans le monde. La France est toujours en tête, avec 27,5 % de la production de l'Union, avec 75 % des exportations nettes, et premier producteur mondial de sucre de betterave.

Le sucre d'érable

La canne et la betterave ne sont pas les seules plantes dont on tire du sucre. Le sorgho, proche de la canne à sucre est de celles-là, mais il pousse à peu près sous les mêmes climats que la canne qui est bien plus rentable. Le maïs sucré poussant en Louisiane est exploité là-bas. Le sucre de palme (*Phœnix sylvestris*) est également produit en Asie du Sud-Est, tout autant qu'un sucre tiré du cocotier. Mais l'autre sucre qui obtient la plus large réputation de par le monde est nord-américain : le sucre d'érable.

L'érable à sucre pousse à l'est des États-Unis, et au Québec principalement pour le Canada. Ces beaux arbres, hauts de 30 mètres, vivent deux siècles et demi mais ne produisent qu'à partir de quarante ans. Dispersés en forêt autrefois, ils sont regroupés aujourd'hui dans des érablières de plusieurs centaines d'hectares pour en faciliter l'exploitation. Pendant la saison qui va de la fonte de la neige à l'apparition des feuilles, chaque arbre donne 200 à 300 litres de sève contenant 2 à 3 kg de sucre.

On sait d'après les écrits en 1681 d'un prêtre voyageur que les Amérindiens micmac récoltaient « l'eau d'érable », la faisaient bouillir dans des poteries pour en obtenir un sirop sucré de couleur rougeâtre. Une autre méthode consistait à exposer la sève au gel, dans des récipients d'écorce. L'eau remontée en surface gelait, la glace ôtée et l'opération renouvelée permettaient de concentrer le sirop. Les colons firent évoluer les techniques. D'abord pour récolter la sève, en entaillant les érables d'une incision longitudinale et en plaçant sous celle-ci une auge de bois. Les marmites ou bouilloires de métal chauffaient plus vite que les

Un feu d'enfer sous les marmites pour obtenir le sirop d'érable, image canadienne du début 20e siècle.

© Archives Daniel Boucard

poteries utilisées par les indigènes. Année après année, les améliorations apportées par des milliers de paysans dans leurs « cabanes à sucre », au cœur des érablières, permirent des récoltes efficaces et des produits plus raffinés.

Un vocabulaire particulier est lié à cette quête sucrée spécifique. Un trou était percé dans le tronc au vilebrequin pour y placer un tube creux, le « *chalumeau* » ou « *goutterelle* », sous lequel on suspendait un godet ou « *chaudière* ». Chaque jour, les chaudières étaient vidées dans des baquets portés sur les épaules au moyen d'un joug ou dans un tonneau monté sur traîneau. Emportée près de la cabane, la sève était mise à réduire dans une série de grands chaudrons de fer suspendus en plein air sur de solides branches à crochets, les « *brimbales* ». Tandis qu'une grosse flambée de troncs secs brûlait dans la tranchée en dessous. La sève contient une partie de sucre pour cinquante parties d'eau : il fallait faire bouillir la marmite pendant près de 4 heures pour obtenir le sirop. Et attention ! Le liquide ne devait pas déborder : un morceau de lard gras à portée de main, juste trempé dans le liquide en ébullition, ramenait tout de suite le calme ! Ce « feu d'enfer » par les froids de février réchauffait les corps et faisait fondre les peines, car cette riche nourriture tirée avec constance de la nature était indispensable aux familles d'autrefois.

Venait bientôt le moment crucial, le point d'ébullition du sirop, qui atteignait la bonne consistance. Pour la vérifier, le sucrier y trempait une palette trouée et, soufflant dans l'ouverture de la taille d'un pois, faisait une bulle qui devait éclater et sécher en tombant. On pouvait alors retirer le sirop du feu et le faire prendre en masse dans des moules.

Toute une tradition de réjouissances autour du sirop arrivant au bon degré de cuisson (114°) s'instituait : la fête à la « *tire* ». Le sirop liquide était répandu en de gracieuses arabesques jaune d'or sur la neige, il se cristallisait immédiatement et pour les visiteurs impressionnés et les enfants, c'était de la magie gourmande. « *Car il fallait parachever la cuisson et, une fois la pâte prête, l'étirer longuement pendant qu'elle durcissait. Les fortes mains grasses de la mère Chapdelaine manièrent cinq minutes durant, l'écheveau succulent qu'elles allongeaient et repliaient sans cesse ; peu à peu leur mouvement se fit plus lent, puis une dernière fois la pâte fut étirée à la grosseur du doigt et coupée avec des ciseaux, à grand effort, car elle était dure. La tire était faite. Les enfants en mâchaient déjà les premiers morceaux quand des coups furent frappés à la porte.* » (Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, 1921).

Beaucoup de Québécois d'aujourd'hui conservent la cabane à sucre dans la petite érablière familiale, pour renouer avec les joies du passé. L'industrie acéricole s'est bien adaptée à la modernité. Des centaines de kilomètres de tubulures en plastique transparent font couler la sève par pompage à vide de tous les coins de la plantation vers l'usine ou de gros évaporateurs concentrent les sirops. Le sucre d'érable se commercialise le plus souvent en sirop, mais peut aussi se commercialiser cristallisé. La production mondiale

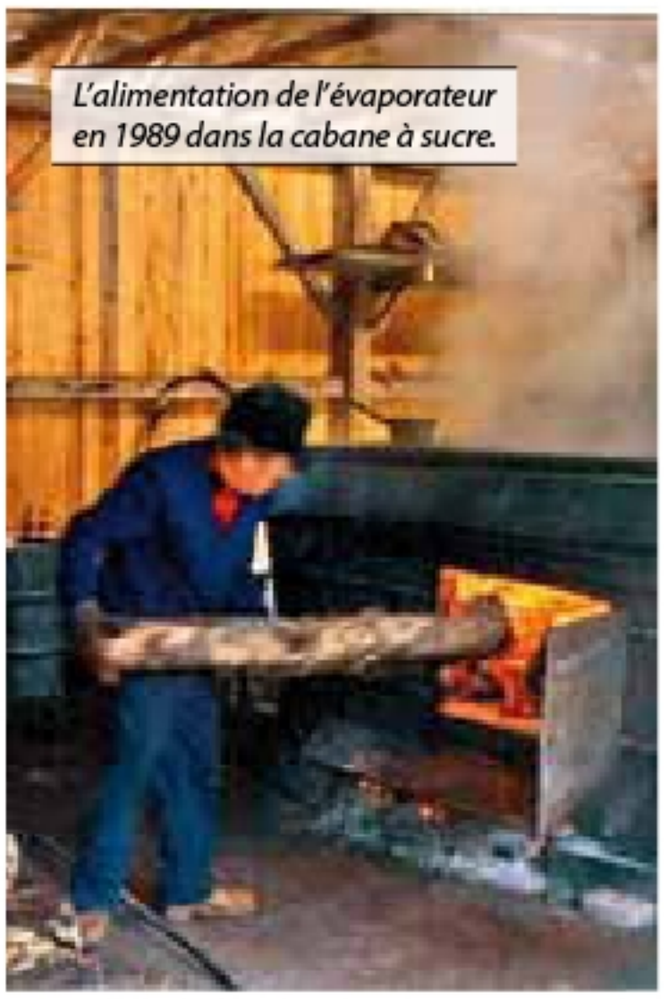

L'alimentation de l'évaporateur en 1989 dans la cabane à sucre.

© Photo Gilles Paré, lecteur de *Nos Ancêtres*

de sirop d'érable était estimée en 2006 à 50 000 tonnes, dont 82 % produite par le Canada et le reste par les États-Unis. Les stocks aujourd'hui sont tels que des quotas sont imposés aux acériculteurs pour les aider à maitriser une production en continuelle augmentation. On a déjà vu cela quelque part…

Un monde de sucre

Issu de la canne, de la betterave ou de l'érable, le sucre n'a jamais été produit en aussi grande quantité qu'aujourd'hui. Les sucriers ont encore de beaux jours devant eux ! La consommation de sucre ne cesse de croître avec l'augmentation du niveau de vie : un habitant de Singapour en ingurgite 85,6 kg par an, un Français 35 kg, alors qu'un Coréen du Nord n'en absorbe que 1,7 kg !

Il se peut toutefois que des plantes aromatiques du genre stévia ne viennent perturber la donne. Ce végétal originaire d'Amérique latine a un pouvoir sucrant supérieur de 100 à 300 fois celui du saccharose. Il est déjà employé comme un édulcorant sans danger par les personnes souffrant de diabète, d'hypertension et d'obésité.

Le sucre, quelles que soient ses immenses qualités, est un réel produit addictif… Mais il fait partie intégrante des petits plaisirs de la vie, qu'il serait justement très difficile de supprimer totalement : chacun sait que le sucre, c'est ce qui donne mauvais goût au café quand on n'en met pas dedans ! ■

Daniel Boucard

Des noms et des sucres

Pain de sucre : sucre en cône apparu à Venise en 1470 et dont la forme allait se maintenir partout jusqu'au début du 20e siècle. Son poids pouvait s'échelonner de 1 à 15 kg. Le sucre est toujours commercialisé de cette façon en Afrique du Nord.

Caffetin : sucre importé d'Orient, de Caffa, colonie génoise de Crimée.

Casson : sucre en pierre que l'on devait casser à l'aide d'une petite hache.

Cassonade d'antan : sucre tendre en cristaux vendus par les apothicaires.

Cassonade aujourd'hui : sucre rouge ou brun non complètement raffiné.

Crac : sucre en poudre autrefois venant de l'est méditerranéen.

Muscarrat : sucre parfumé au musc, recuit et amélioré par la cuisson.

Sucre candi : sucre pur en gros cristaux translucides blancs ou bruns reliés par une ficelle, les confiseurs d'origine fabriquant ce sucre habitaient sur l'île de Candie (Inde). Au 19e siècle, ce sucre était si cher qu'on le pendait au-dessus de la table avec sa ficelle afin que chacun puisse le tremper dans sa tasse…

Sucre d'orge : sucre parfumé se présentant en bâton. Il ne contient pas d'orge malgré son nom !

Sucre en morceaux : Eugène François, un épicier parisien, entreprit en 1843 de mouler le sucre en le conditionnant en parallélépipèdes : on connaît la suite ! Depuis peu, on le trouve en diverses formes fantaisistes.

Sucre glace : le sucre le plus finement broyé (cristaux inférieur à 0,15 mm).

Sucre cristal : sucre à gros cristaux (cristaux de 0,6 à 1 mm), destiné principalement à la réalisation de confiture.

Sucre de pommes : sucre coulé sur marbre aromatisé à la gelée de pommes, de fleur d'oranger et d'essence de citron.

Vergeoise : sucre moelleux, coloré et parfumé issu de la recuisson du sirop éliminé lors du premier turbinage. C'est une spécialité du nord de la France.

Mélasse : sucre de canne brut liquide au goût puissant, qui sert à parfumer les punchs. C'est avec de la mélasse fermentée que l'on produit le rhum industriel. Le *molasse sugar* est apprécié des Anglais pour préparer le pudding. ■

Atelier d'évaporation du jus de canne à la Martinique, gravure du 19e siècle.

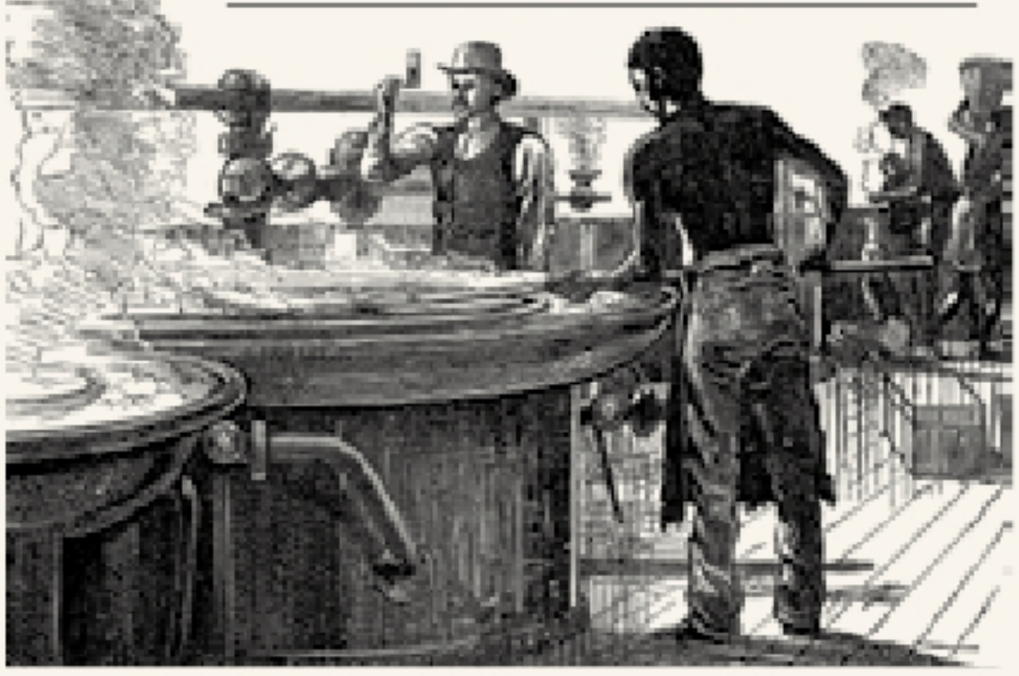

© Archives Daniel Boucard

Oberkampf et les toiles peintes de Jouy-en-Josas

Venu du Wurtemberg, l'industriel protestant Christophe-Philippe Oberkampf introduit en France la fabrication industrielle de la toile imprimée, grâce à son établissement de Jouy-en-Josas (Yvelines). Sous l'Empire, son activité remplaça avec succès les produits britanniques, interdits par le Blocus Continental de 1806, avant de s'effondrer avec lui.

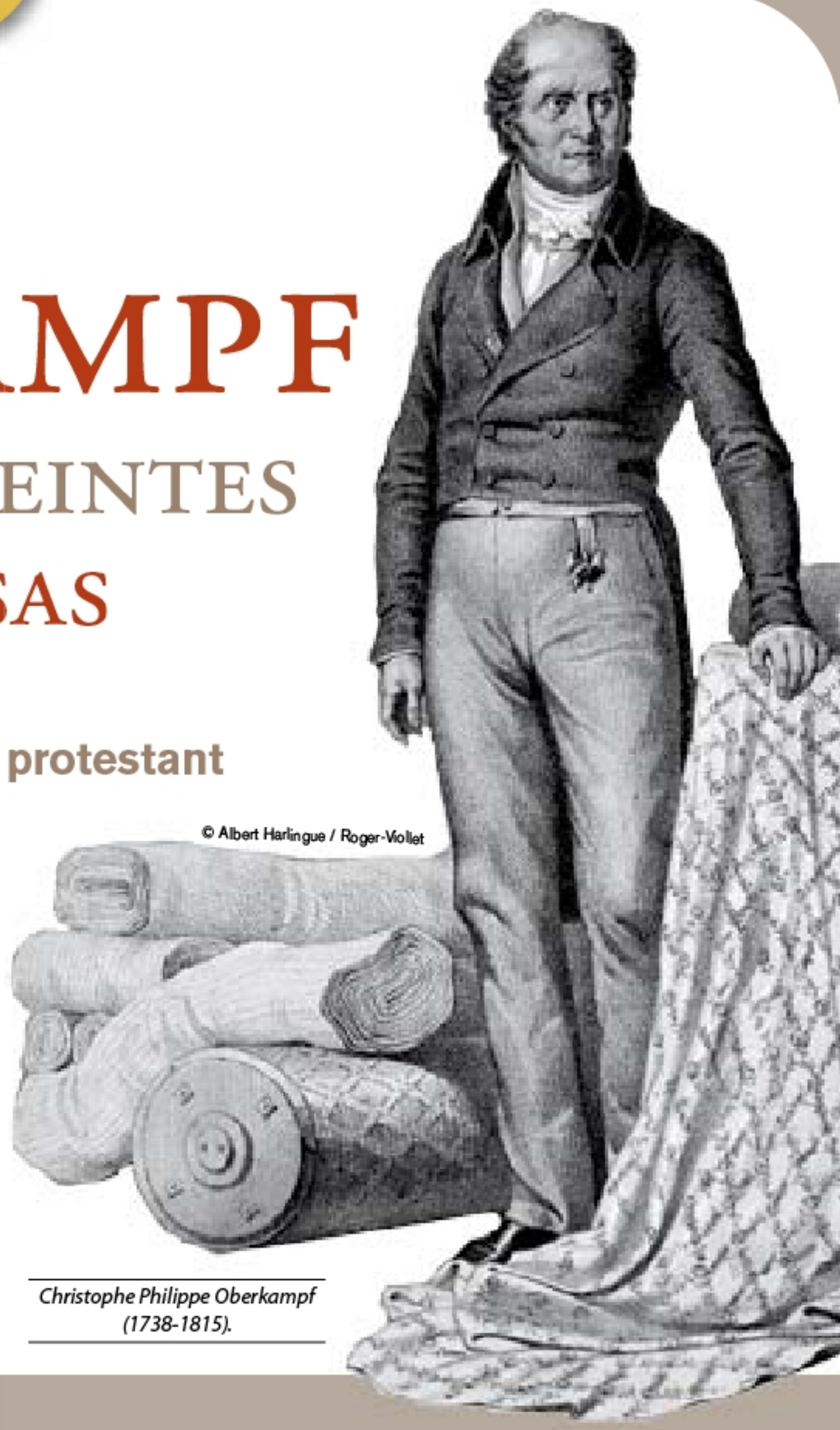
© Albert Harlingue / Roger-Viollet

Christophe Philippe Oberkampf (1738-1815).

Lionel Marquis

28 octobre 1759. Favori de Madame de Pompadour, le contrôleur général des finances Étienne de Silhouette († 1767) prend la responsabilité de faire chuter un pan de l'édifice mercantiliste bâti par Colbert au siècle précédent. Il autorise à nouveau la fabrication des « *indiennes* ». Cette activité avait été interdite en 1686, sous Louis XIV. Une interdiction qui faisait suite à l'arrivée en France, avec l'aide de la Compagnie des Indes créée en 1664, de tissus de coton imprimés de vives couleurs : les fameuses « *indiennes* ». Venues d'Orient, leurs motifs floraux bucoliques et leur légèreté avaient rapidement séduit les dames de la bonne société. À tel point qu'elles en étaient venues à représenter une menace pour l'industrie nationale des draps et étoffes. D'où cette interdiction de les importer, assortie d'une interdiction de les fabriquer.

En 1759, la levée de l'interdiction de fabrication est liée à celle de l'interdiction d'importation. Ceci dans un but précis : percevoir une taxe sur les indiennes importées (135 francs par quintal), réponse légale à la contrebande, restée incontrôlable depuis l'interdiction de 1686. Il faut dire que la France est engluée depuis trois ans dans la guerre de Sept Ans. Et cette guerre qui dure est fort onéreuse…

1750-1759 : les années de formation

Christophe-Philippe Oberkampf est né le 11 juin 1738 à Wiesenbach, en Bade-Wurtemberg où son père Philipp-Jakob s'est installé. Ce dernier est issu d'une branche devenue luthérienne d'une famille de teinturiers wurtembergeois installés à Vaihingen, village proche de Stuttgart. Et quatre de ses vingt-et-un cousins germains étaient également teinturiers. Dans ce village, la famille est attestée au moins depuis le milieu du 17e siècle. Né en 1714, Philipp-Jakob est le cinquième fils de Matheus (1684-1745). Il quitte en 1732 l'atelier familial pour, selon les coutumes de l'époque, « *se perfectionner dans son art* ». Il le laisse à son frère aîné Stephan. Trois ans plus tard, il épouse Anna-Magadalena Sehm, fille d'un jardinier-paysagiste du comte de Hohenlohe. Elle lui donnera quatre enfants et mourra deux ans avant son mari, en 1779.

Le couple s'installe à Wiesenbach, où le mari s'établit comme « *teinturier au grand teint* ». Ils ont la douleur de perdre le premier de leurs enfants, Johann-Albrecht, l'année même de sa naissance en 1736. Le futur entrepreneur naît deux ans plus tard, suivi d'un frère, Friedrich-Stephan, en 1740. Une sœur ferme la marche, en 1743. Christophe-Philippe a alors cinq ans. Et depuis quatre ans, son père a abandonné son statut d'indépendant pour rejoindre les ouvriers d'une fabrique d'impression sur lainages à la planche de cuivre à Heilbronn.

Les débuts professionnels de Christophe-Philippe Oberkampf datent de 1750. À Bâle, plus exactement, où il part avec son père, « *faisant la route à pied* ». Ce dernier, censé se fixer pour trois ans dans la ville rhénane, n'y reste que deux. Dans l'intervalle, son fils apprend à graver et à dessiner. Il débute dans le métier comme « *tireur* », celui qui remue la couleur dans les baquets. En 1752, les deux hommes s'établissent temporairement à Lörrach (9 km de Bâle). Là, le prince local a fait savoir « *qu'il assurerait à toute personne de religion réformée, disposant de moyens nécessaires à la création d'une fabrique ou d'un commerce* [...], *divers droits et avantages, dont une exemption d'impôts pendant dix ans.* ». À Lörrach, les activités paternelles s'effectuent dans une ancienne papeterie. Mais après un départ prometteur, le manque de liquidités l'empêchant de développer ses activités de filature et de tissage, le privilège lui est retiré et Christophe-Philippe Oberkampf doit à nouveau suivre son père sur les routes. Jusqu'en Suisse, jusqu'à Schaffisheim, près de Lenzbourg, en Argovie (dépendant alors du canton de Berne), puis à Aarau, en Argovie toujours, où, avec l'aide financière de quelques bourgeois locaux, il parvient à installer une fabrique d'indiennes (1753).

À la fin de 1756, alors âgé de dix-huit ans, Christophe-Philippe décide de se séparer de son père pour « *voyager et travailler dans d'autres manufactures.* » Il se rend alors à Mulhouse (alliée avec la Confédération helvétique depuis 1515) et est engagé comme graveur à la manufacture d'impression des Alsaciens Samuel Koechlin et Jean-Jacques Schmalzer. Avec Jean-Henri Dollfuss père (qui fondera en 1800, la fameuse entreprise DMC), les deux entrepreneurs ont ouvert en 1746 la première manufacture d'indiennes locale. À cette époque, la ville a déjà quitté le giron de la Confédération helvétique dont elle reste néanmoins l'alliée pour former, avec ses 4 000 habitants, une petite république marchande et neutre que n'affecte aucunement l'interdiction des toiles peintes. Elle a donc pris en la matière une avance considérable sur l'industrie française. L'édit de 1759 autorisant à nouveau la fabrication et l'importation d'indiennes ne fait que la stimuler davantage. Il provoque l'expansion de l'industrie textile (draperie) et du tannage, puis des industries chimiques et mécaniques. De plus, pour ses importations de coton, Mulhouse entretient des relations privilégiées avec la Louisiane, ainsi qu'avec le Levant (Moyen-Orient). Cette industrie permet ainsi le développement de techniques diverses et d'innovations. Des réalisations rendues possibles grâce à une importante stimulation intellectuelle tant dans le domaine social que dans celui des sciences et techniques.

1758-1762 : de Paris à Jouy

Lorsque l'édit royal levant l'interdiction de confectionner les indiennes paraît, Christophe-Philippe Oberkampf est à Paris depuis presque un an. En effet, en octobre 1758, il s'est installé avec son frère à Paris, dans l'enclos de l'Arsenal, où il travaille comme coloriste à 24 livres par semaine (l'historien Serge Chassagne souligne que c'est plus de deux fois le salaire moyen d'un bon ouvrier et deux fois celui d'un coloriste). Il est employé chez Jacques-Daniel Cottin, un banquier qui a fondé son entreprise en 1754. Oberkampf a été embauché de la manière suivante, identique pour tous : un premier contact personnel est pris par un émissaire de Cottin qui fait remettre à l'impétrant une assez forte somme d'argent pour ses frais de voyage, accompagnée d'une engagement d'un an signé une fois à Paris et qui précise la nature du travail, le salaire hebdomadaire et éventuellement les autres avantages consentis. Son frère lui, est placé comme « *maître graveur et surveillant* » dans un petit atelier fraîchement constitué, rue Saint-Victor, par Antoine Guerne dit Tavannes, un garde-suisse affecté au contrôle général.

Dans la capitale, seules deux quartiers ont alors autorité sur l'industrie des toiles peintes : l'Arsenal et le Clos-Payen, annexe du premier. C'était un « *vaste enclos situé au Faubourg Saint-Marcel, bordé au midi par le boulevard des Gobelins et traversé par deux bras de la Bièvre.* » (A. Labouchère). À titre de comparaison, Marseille, qui a obtenu plus tôt l'autorisation de fabrication et de commercialisation des indiennes compte déjà en 1733 vingt-quatre ateliers qui occupent 280 ouvriers.

Tavannes, par sa position, est aux premières loges pour être informé de l'arrêté du conseil de 1759 en matière d'indiennes. Cependant, n'ayant aucune connaissance en la matière, il engage Christophe-Philippe afin que celui-ci se charge de la direction des toiles peintes de sa manufacture. Cette association avec Tavannes fait passer Oberkampf du statut d'ouvrier qualifié à celui d'entrepreneur

Les métiers de l'indiennerie

Travailler chez Oberkampf n'est pas de tout repos. Patron exigeant, il exerce un contrôle total du processus de production et une surveillance de l'assiduité des ouvriers. La majorité des ouvriers sont recrutés dans la vallée de la Bièvre. La plupart d'entre eux sont engagés verbalement, sans trace écrite. Un privilège réservé à l'élite qualifiée ainsi qu'à celle des bureaux.

Jusqu'en 1805, à Jouy-en-Josas, sur un total de 1318 ouvriers, 360 soit 27,3 % sont des ouvriers qualifiés : dessinateurs, graveurs, coloristes, teinturiers, imprimeurs, rentreurs, cylindreurs, commis et contremaîtres.

Le **dessinateur** occupe le sommet de la hiérarchie d'exécution. À lui incombe le travail le plus délicat, le plus exigeant mais aussi le plus rémunérateur, car de son talent dépendent les stades suivants du processus de fabrication.

L'**imprimeur** teint les toiles. Il doit appliquer un « mordant » (sel de fer ou d'aluminium), qui réagit au contact d'un bain approprié pour donner la couleur souhaitée. Il est aidé dans cette tâche par un tireur, ouvrier qui prépare le mordant coloré, le dépose dans une terrine, et le porte sur un drap emboîté dans un cercle de bois. Il apporte également les planches à l'imprimeur après les avoir enduites.

Les **rentreurs** sont des imprimeurs « secondaires » : ils n'interviennent pas sur la toile en blanc, mais ils appliquent la deuxième, troisième et quatrième couleur dans le trait du dessin déjà imprimé. Ils se servent pour cela d'une planche appelée « *rentrure* ».

Deux professions sont « féminisées » : celle de pinceauteuse et de picoteuse. Les **pinceauteuses** sont chargées de corriger au pinceau les erreurs des imprimeurs et de colorier à la main certaines parties du dessin à l'aide de couleurs qui ne peuvent pas être appliquées à la planche. Elles utilisent pour ce faire des pinceaux confectionnés par elles-mêmes avec leurs propres cheveux. Les **picoteuses** travaillent à domicile. Leur tâche consiste à remplir les intervalles de la gravure de pointes en fil de laiton, plantées dans le bois à l'aide d'un poinçon et disposées en semis comme les crins d'une brosse de manière à produire un fond sablé lors de l'impression.

La cloche rythmait la journée de travail qui commençait à partir de six heures du matin en été, sept heures du matin en hiver. Et s'achevait à cinq heures en hiver, sept heures en été. Un bref arrêt était consenti à neuf heures et à midi, après le dîner, une heure de repos. ■

Source : Serge Chassagne, *op. cit.* ; A. Dewerpe et Y. Gaulupeau, *op. cit.*

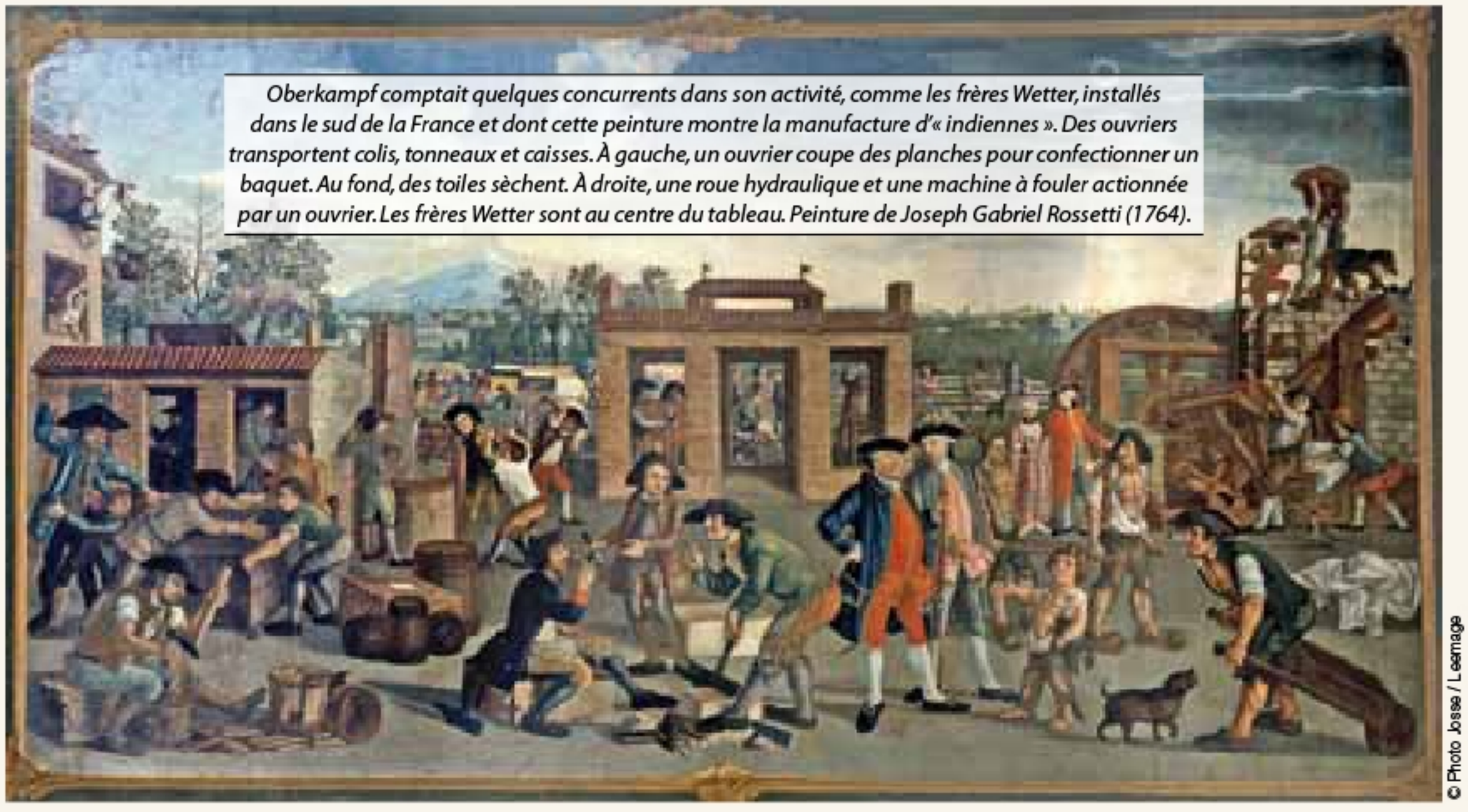

Oberkampf comptait quelques concurrents dans son activité, comme les frères Wetter, installés dans le sud de la France et dont cette peinture montre la manufacture d'« indiennes ». Des ouvriers transportent colis, tonneaux et caisses. À gauche, un ouvrier coupe des planches pour confectionner un baquet. Au fond, des toiles sèchent. À droite, une roue hydraulique et une machine à fouler actionnée par un ouvrier. Les frères Wetter sont au centre du tableau. Peinture de Joseph Gabriel Rossetti (1764).

© Photo Josse / Leemage

associé. Toutefois, pour le visionnaire qu'est Christophe-Philippe, l'exigüité des lieux entrave le futur développement de l'entreprise : une implantation à la campagne est nécessaire. Une fois le cours de la Bièvre remonté, les explorateurs-amateurs jettent leur dévolu sur la vallée de Jouy et s'y installent derechef.

À l'époque, Jouy-en-Josas n'est encore qu'un petit village formé de quelques maisons groupées autour de son église. La terre de Jouy avait été érigée en comté en 1654. Acquise par François Berthelot de Saint-Laurent, premier fermier général des poudres et salpêtre de Louis XIV († 1712), elle était passée à Antoine-Louis Rouillé († 1761), intendant du commerce et ministre d'État de Louis XV, qui l'avait laissée à son gendre le duc de Beuvron. Pour l'anecdote, c'est dans son château de Jouy que fut signé le 1er mai 1756 le traité de neutralité et d'alliance avec l'Autriche, déclencheur de la Guerre de Sept Ans (1756-1763).

1760-1765 : Le démarrage

Selon l'historien Paul Butel, « *la France industrielle du 18e siècle connaît un incontestable développement grâce notamment à la pérennité d'anciennes traditions industrielles et artisanales – en particulier dans le textile où la mise en place du temps de Louis XIV d'une réglementation a motivé des fabrications de qualité.* » Pourtant, pour nos deux débutants industriels, les débuts sont difficiles. Ils s'installent dans la maison dite du Pont-de-Pierre à Jouy-en-Josas. Tavannes est sans le sou et Oberkampf n'a que 600 livres d'économies. En 1762, le garde-suisse se retire de l'affaire. Il est alors remplacé par un commerçant qui, en échange du privilège exclusif de la vente à Paris, offre son aide financière. Nommé Claude-François Levasseur de Verville, celui-ci tente vainement d'évincer les frères Oberkampf. L'année suivante, un nouvel associé fait son entrée : Joseph-Alexandre Sarasin de Maraise, ancien lieutenant particulier de la maîtrise des eaux et forêts en Dauphiné, qui laisse toute liberté à Oberkampf : « *J'ai été associé à M. de Maraise pendant vingt-sept ans. Il ne s'est jamais mêlé de rien dans la manufacture et il m'a laissé faire tout ce que j'ai voulu* ». Maraise n'abandonnera l'affaire que… le 14 juillet 1789 !

Vue du village de Jouy-en-Josas avec la manufacture fondée en 1785 par Oberkampf. Peinture d'Alexandre Dunouy (1824).

© Photo Josse / Leemage

1765–1787 : Le succès

L'année 1765 marque véritablement pour Oberkampf le début d'une réussite commerciale. Porté par l'engouement général pour les indiennes, le capital de l'entreprise ne cesse de croître (il atteindra 9 millions de livres en 1789, selon l'historien Alfred Fierro). Seules la manufacture royale de glaces de Saint-Gobain (13 millions) et la compagnie des mines de charbon d'Anzin (à peine 9 millions) lui sont supérieures.

Mais parler de réussite commerciale sans parler de ceux qui l'ont permise serait fautif. Durant près de vingt-cinq ans

Différents modes d'impression

Jusqu'en 1770, l'impression des toiles se faisait à l'aide d'une **planche de bois**, en noyer, recouvert à l'extérieur de poirier. C'est sur celle-ci que sont gravés en relief les dessins qui seront ensuite appliqués sur les toiles de coton vierge. Celles-ci sont au préalable lavées dans l'eau de la rivière, puis passées à l'apprêt avant l'application de la planche de bois. Pour fixer les couleurs, on emploie des oxydes et des sels métalliques.

À partir de 1770, le frère d'Oberkampf fait installer la première machine à imprimer à la **planche de cuivre**. Venue d'Irlande, elle se substitue à celle des planches de bois et consiste en des dessins gravés en creux sur de grandes feuilles de cuivre. D'où un important gain en finesse et en dimensions. Celles-ci permettent de créer en une seule application de grands motifs monochromes au dessin délicat et jouant sur la perspective. Ces plaques, fixées sur des tambours cylindriques, font entrer l'entreprise dans l'ère de la mécanisation. Cette technique permet aussi quelques perfectionnements comme le travail à l'aide de pointes de laiton ou d'argent incrustés dans la planche et qui portent le mordant, les « picots ». ■

Source : *La Fabrique des prolétaires. Les ouvriers de la manufacture d'Oberkampf à Jouy-en-Josas, 1760-1815*, d'Alain Dewerpe et Yves Gaulupeau, 1990.

(1780-1805), le site de la manufacture de Jouy donne de l'emploi à environ un millier d'ouvriers. Ils sont 900 en 1774. Lors de la visite de Napoléon en 1806, près de 1 400 ouvriers sont présents, dont environ 30 % fourni par la nouvelle filature d'Essonnes, ouverte deux ans plus tôt. Dans son secteur industriel, c'est une très grosse entreprise. À titre de comparaison, à Mulhouse, en 1786, les dix-neuf entreprises d'indiennes ont un effectif ne dépassant pas les 300 ouvriers. Pour S. Chassagne, en 1785, la fabrique de Jouy est, selon les statistiques de l'époque, la plus importante de la généralité de Paris avec à son actif l'impression de 30 000 pièces par an et des bénéfices qui dépassent 600 000 livres entre 1779 et 1789.

En 1770, Oberkampf obtient ses « *lettres de naturalité* » (il est admis au nombre des sujets du roi de France). Pour s'approvisionner en indiennes, il voyage. Non seulement dans toute la France, mais également en Angleterre bien évidemment, aux Pays-Bas et en Suisse entre 1771 et 1773 bien sûr. D'ailleurs, entre 1783 et 1792, la matière importée représente 35 %, pour frôler les 50 % en 1787. Le maximum est atteint en 1792 avec plus de 58 %. C'est normal : la France est alors en pleine décomposition. Rouen, qui fournit jusqu'à 56 % selon les années et le Beaujolais (entre 8 et 19 % de la production) ne peuvent plus fournir les ateliers de Jouy-en-Josas à l'heure révolutionnaire.

En 1770, à la suite d'un voyage en Suisse, Oberkampf décide d'adopter une nouvelle technique d'impression qui permet au « bastringue » (surnom donné par les ouvriers à l'imprimerie) de produire jusqu'à 5 kilomètres de toile par jour ! À l'apogée de l'activité, en 1805, 1 450 kilomètres sont produits quotidiennement, dont les deux tiers au rouleau de cuivre.

En 1783, la manufacture de toiles de Jouy est devenue la seconde fabrique du royaume après Saint-Gobain. Elle est élevée par Louis XVI au rang de « *manufacture royale* ». Pour l'ancien ouvrier, c'est l'hybris. Une apogée confirmée trois ans plus tard par son anoblissement. Mais ce n'est qu'en 1787, qu'une cérémonie officielle, qui se tient sur la Grand-Place de Jouy-en-Josas célèbrera l'événement.

Deux mariages

On l'a vu, Oberkampf est protestant. Ce qui a tout de même un léger inconvénient : depuis 1685 et la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV, les protestants n'ont plus d'existence légale. Leurs mariages ne sont pas reconnus. C'est pourquoi Christophe-Philippe, désireux de prendre femme, doit se rendre à l'ambassade de Suède pour légaliser son premier mariage. L'épousée est une calviniste, originaire de la région de Sancerre : Marie-Louise Pétineau, fille d'un commerçant de vins d'Orléans, connu des Oberkampf. Élevée dans un pensionnat protestant créé par le banquier Thellusson, elle lui donne trois enfants : Marie-Louise née en 1777, Christophe né en 1779 mais qui mourra en 1792 et un troisième qui ne survivra que brièvement. Elle lui apporte 15 000 livres de dot et décède en 1782.

Trois ans plus tard, le 27 mars 1785, dans la chapelle de l'ambassade de Hollande cette fois, Oberkampf épouse Anne-Élisabeth Massieu, calviniste de 27 ans (lui en a 47) et également fille d'un armateur de Caen, anobli par Louis XVI en 1776 et qui dote sa fille de 100 000 livres… De cette nouvelle union naissent trois autres enfants : Émile né en 1787 et qui prendra la direction de la manufacture après le décès de son père, Émilie, et Laure. Les filles épouseront toutes deux les frères Mallet, banquiers protestants. Anne-Élisabeth « *distinguée par les charmes de son esprit et de sa figure, autant que par la bonté de son cœur* » (A. Labouchère) s'éteindra en décembre 1816, un an après son mari.

1787-1799 : une survie toute relative

La libéralisation du commerce entre l'Angleterre et la France, en mai 1787, pénalise Oberkampf comme la plupart des industries françaises. En cause, la concurrence britannique qui inonde le marché avec des produits manufacturés fabriqués à moindre coût. La conséquence directe de cette première « mondialisation » est, en France, une brusque montée du chômage, premier ferment de la Révolution à venir. Pour Oberkampf, le moment est important. Il en va de la survie de son entreprise et de celle de ses employés. 1787 est également une date importante dans la vie d'Oberkampf car c'est cette année-là que l'état-civil des protestants est enfin reconnu.

Lorsqu'arrive la Révolution, le coton est plus présent dans les garde-robes salariales que dans celle des nobles et compte, d'après les chiffres cités par Paul Butel, pour 38 % des vêtements masculins et féminins du salariat, contre 40 % de la domesticité et 39 % des boutiquiers et artisans. Chez les nobles, on trouve un petit 25 %. Cela est dû en partie à l'apparition des rideaux et des mouchoirs de coton en 1785.

La création, en 1790 des départements et la constitution de leurs chefs-lieux est une nouvelle opportunité pour Christophe-Philippe Oberkampf. En effet, il est élu le 7 février 1790 premier maire de Jouy, grâce notamment au vote de ses ouvriers (qui représentaient plus de 30 % du corps électoral local !). Il ne se montre pas ingrat : il augmente sa contribution au « *compte de bienfaisance* » qui passe ainsi à plus de 250 livres par mois en 1792, contre moins de 100 deux ans plus tôt. Il va même jusqu'à offrir une prime de 300 livres à chacun des dix ouvriers qui s'engagent comme volontaires dans l'armée. Il souscrit à 25 000 livres de l'emprunt pour la guerre de Vendée et à 160 000 pour l'emprunt forcé. De plus,

chaque décadi (le dixième jour du calendrier républicain, censé remplacer le dimanche), il fait distribuer, devant la manufacture, 400 livres de pain aux pauvres et aux infirmes de Jouy.
Malgré une situation politique agitée, une dépréciation rapide des assignats, les années 1791-1792 sont particulièrement fastes pour Oberkampf. En effet, si en 1789, moins de 26 000 pièces avaient été vendues, 1791 voit la vente de 36 000 pièces. Ce qui permet à Oberkampf de s'atteler à la construction de ce qu'il appellera le « *Grand Bâtiment* ». Édifié au nord des constructions existantes, terminé en 1792, il mesure, une fois achevé, 111 mètres de long pour 14 de large et 23 de hauteur avec deux étages et des combles. Pour un coût total de 280 000 livres environ. Il est destiné à abriter de nouvelles imprimeries. Le 12 septembre 1795 (26 fructidor an III), Oberkampf acquiert l'ancienne ferme royale de Bouviers à Guyancourt, sur la Bièvre, car il souhaite pouvoir contrôler la qualité des eaux de cette rivière dont la source se trouve sur les terres de ce domaine.

1800-1815 : L'apogée et la décadence

L'apaisement imposé par le Consulat permet à l'entreprise de poursuivre sa progression. Elle sera de courte durée. Bien que de 1800 à 1813 la production moyenne oscille autour du million d'aunes, avec un pic à 809 322 en 1802 et plus d'1,5 million en 1805.
Cependant, dès 1806, les premiers signes d'un ralentissement se font sentir. Pourtant, la même année, il est décoré de la Légion d'honneur des mains mêmes de l'Empereur, Napoléon et Joséphine étant en visite à Jouy. Il obtient aussi une médaille d'or à l'exposition des produits industriels qui se tient cette année-là au Louvre. Mais à la fin de cette même année 1806, le décret de Berlin du 21 novembre institue le Blocus continental : Napoléon cherche à asphyxier l'Angleterre en interdisant tout commerce avec elle. Pour Oberkampf, ce décret est synonyme d'une lente agonie.
Au départ, grâce à la complicité d'un commerçant havrais disposant d'une antenne à Hambourg (qui est devenu le pivot des échanges entre l'Angleterre et Jouy), Oberkampf peut continuer à commercer et contourner le Blocus. Mais peu à peu, la baisse de la demande et la concurrence se font lourdement sentir. Les guerres aussi. Alors que Napoléon part à l'Ile d'Elbe, l'effectif de la manufacture tombe à 435 ouvriers. Après sa seconde abdication, les Prussiens saccagent les ateliers de Jouy. « *Ce spectacle me tue* » s'écrie alors l'industriel de 77 ans devant ce qu'il reste de son entreprise, qui n'est plus que ruines et désolation. Il meurt de chagrin le 6 octobre 1815. Il est enterré dans le jardin de sa maison, aujourd'hui Conservatoire de Musique de Jouy-en-Josas. Quant à sa manufacture, après avoir été reprise par son fils Émile (1815-1822), elle ferme définitivement ses portes en 1843. ■

Napoléon Ier décore Oberkampf de la Légion d'honneur, lors de sa visite à sa manufacture en 1806.

© Photo Josse / Leemage

Lionel Marquis

Pour aller plus loin

Toile de Jouy, de Josette Bredif, Paris, 1989.

L'Économie française au 18e siècle, de Paul Butel, Paris, 1993.

Oberkampf, un entrepreneur capitaliste au siècle des Lumières, de Serge Chassagne, Paris, 1980.

Le Coton et ses problèmes, France 1760-1840, Paris, 1991.

La Manufacture de Jouy et la toile imprimée au 18e siècle, d'Henri Clouzot, Paris et Bruxelles, 1926.

Histoire de la manufacture de Jouy et de la toile imprimée en France, Paris et Bruxelles, 1928.

L'Archéologie industrielle en France, de Maurice Daumas, Paris, 1980.

La Fabrique des prolétaires. Les ouvriers de la manufacture d'Oberkampf à Jouy-en-Josas, 1760-1815, d'Alain Dewerpe et Yves Gaulupeau, Paris, 1990.

« Oberkampf et la toile de Jouy », par Alfred Fierro, in Napoléon Ier, no 35, nov.-déc. 2005.

Toiles de Jouy. Les toiles imprimes en France de 1760 à 1830, de Sarah Grant, Paris, 2010.

Oberkampf (1738-1815), d'Alfred Labouchère, Paris, 1866.

La Toile de Jouy, de Mélanie Riffel et Sophie Rouart, Paris 2003.

Christophe-Philippe Oberkampf, sa famille et sa descendance, de Michel Sémentery, Paris, 1990.

- Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge ..... page 26
- Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles) ..... page 47
- Les transformations du pèlerinage aux 19e et 20e siècles ..... page 69

Laurence Delobette

Les chemins de la foi

une histoire du pèlerinage du Moyen Âge au 20e siècle

© Archives Daniel Boucard

Le pèlerinage est un voyage religieux, aujourd'hui comme autrefois. On imagine souvent des hordes de paysans en guenilles, allant de village en village, vers Rome, Jérusalem ou Saint-Jacques-de-Compostelle. Il fallait des mois pour accomplir cet exploit. Le mot « pèlerinage » évoque ces voyages lointains et d'autres lieux célèbres : Chartres, Lisieux, Le Mont Saint-Michel, Rocamadour, Ars, Saintes-Maries-de-la-Mer, La Salette, Sainte-Anne-d'Auray, Paray-le-Monial… En réalité, la plupart des pèlerins se rendaient dans un site assez proche de chez eux, à deux ou trois jours de marche, parfois moins. Beaucoup de pèlerinages étaient régionaux ou même locaux.

Dans un pays comme la France, imprégné de catholicisme, il était important de montrer qu'on respectait les reliques, le culte des saints et celui de la Vierge. Cela dit, on pouvait profiter du pèlerinage pour effectuer quelques petites opérations mercantiles. Les pèlerins étaient aussi des touristes avant l'heure. Certains tribunaux, notamment aux Pays-Bas, prononçaient des peines de pèlerinage. C'est dire que les raisons d'effectuer un voyage sacré étaient multiples et variées.

De nos jours, les pèlerinages connaissent un renouveau à travers toute l'Europe. Chaque année, des centaines de milliers de marcheurs, au départ d'Amiens, de Vézelay, du Mont-Sainte-Odile ou d'ailleurs, avec ou sans la foi, mettent leurs pas dans ceux de nos ancêtres.

Le Moyen Âge, en particulier la période qui s'étend du 11e au 15e siècle, constitue une étape importante dans l'histoire des pèlerinages chrétiens.

Les chemins de la foi

Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge

© Archives Daniel Boucard

Partant de Venise, des centaines de bateaux emmènent des pèlerins à Jérusalem. Rome et Saint-Jacques-de-Compostelle sont également très visités.

Les raisons de l'essor des pèlerinages

À partir du 11e siècle, les grands sanctuaires, déjà fréquentés par les fidèles depuis la fin de l'Antiquité, acquièrent un rayonnement à l'échelle de la Chrétienté. Apparaissent en outre des sanctuaires secondaires, parfois en liaison avec les itinéraires empruntés par les pèlerins pour se rendre dans les grands lieux de culte et parfois pour des raisons particulières. Le pèlerinage prend alors la forme qu'il gardera pendant les siècles suivants. Le statut du pèlerin comme voyageur particulier se fixe : ce dernier est distingué par des signes qui le font reconnaître, et protégé par un droit spécifique.

L'essor du pèlerinage médiéval est à replacer dans le contexte du **dynamisme général de l'Occident**, marqué par la *Reconquista* en Espagne, l'expansion démographique et économique, le développement des échanges et l'amélioration des moyens de communication. C'est aussi dans cette période que s'achève **la christianisation des « périphéries » de la vieille Chrétienté**, en particulier dans les pays du nord et de l'est, ce qui alimente le flux des pèlerins et ouvre de nouveaux itinéraires de pèlerinage. À dater de la fin du 13e siècle, les indulgences de Terre sainte, c'est-à-dire des remises pénitentielles accordées à ceux qui, après confession de leurs péchés, accomplissent le pèlerinage, sont multipliées par la papauté. Le développement du pèlerinage est enfin à relier au **culte des reliques et des saints** qui atteint alors un apogée. Ce culte contribue à alimenter des flux de pèlerinages anciens ou récents.

Le pèlerinage à Jérusalem

Depuis les premiers siècles du christianisme, le voyage en Terre sainte est le pèlerinage par excellence, sur les lieux marqués par le souvenir du Christ et de sa Passion. Son développement pendant le Moyen Âge s'explique par plusieurs facteurs. Le millénaire de la mort du Christ, en 1033, contribue pour certains à renforcer la signification « eschatologique » de ce voyage (= relative à la fin du monde). Cette dernière revêt une importance grandissante dans la pensée des fidèles qui associent la Jérusalem terrestre et la Jérusalem céleste.

Le roi Louis VII (1120-1180) prend l'oriflamme à la basilique Saint-Denis en présence de la reine Aliénor d'Aquitaine et reçoit le bourdon du pèlerin des mains du pape Eugène III avant son départ pour la deuxième Croisade en 1147. Peinture de Jean-Baptiste Mauzaisse (1840).

© Photo Josse / Leemage

À dater de la fin du 11e siècle, **ce pèlerinage s'inscrit dans le contexte de la croisade** : les pays chrétiens cherchent à récupérer les reliques du Christ, la Palestine ayant été conquise par les Arabes au 7e siècle. Ainsi, jusqu'à la disparition des États latins d'Orient à la fin du 13e siècle, pèlerinage et croisade demeurent étroitement liés, au point qu'il est parfois difficile de distinguer entre les pèlerins et les croisés. Des accords diplomatiques sont conclus vers 1340 entre la papauté et le sultanat du Caire, qui permettent la reprise des flux pèlerins. Enfin, le culte des reliques du Christ contribue à rendre compte du véritable élan qui conduit les chrétiens en Terre sainte.

Les pèlerins de Jérusalem sont ceux que l'écrivain italien Dante (†1321) désigne dans sa *Vita nuova* (1292-1294) comme les « *Paumiers* ». Ce surnom est resté à Raymond Palmerio ou Paumier (†1200), un cordonnier originaire de Plaisance, pèlerin à Jérusalem. La lutte qu'il mène à son retour dans sa ville natale contre la pauvreté et la prostitution lui vaut d'être canonisé. Saint François d'Assise tente le voyage de Jérusalem en 1219. Il n'atteint pas son but, mais s'entretient en Égypte, sous les murs de Damiette assiégée, avec le sultan al-Kamil. D'après la tradition franciscaine, plusieurs frères connaissent le martyre en Terre sainte et en Égypte.

Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge

Des voyages organisés

Les progrès de la navigation et des relations commerciales entre les grands ports de la Méditerranée, notamment à Marseille et à Venise, permettent d'organiser le transport des pèlerins. Il est ainsi possible de parler de « pèlerinages organisés ». Les archives du Sénat vénitien conservent un registre relatif à la réglementation du transport des pèlerins. Ces derniers embarquent sur une galère ou galée pèlerine, construite selon les normes de la galée vénitienne la plus courante. Elle appartient à l'armement privé et est obligatoirement la propriété d'un patricien vénitien, responsable juridiquement des voyageurs. La famille Contarini en particulier contrôle une partie du transport des pèlerins, l'une de ses galères se nomme la Contarina.

Des fonctionnaires de Venise, appelés les *tholomarii*, dressent **un contrat entre chaque pèlerin et le patron du navire**. Ce contrat garantit les droits des deux parties, pour le trajet entre Venise et Jaffa, aller et retour (*in eundo et in redeundo*), avec le séjour à Jérusalem et dans les environs. Le prix convenu est forfaitaire et comprend les traversées et les déplacements en Terre sainte, à l'exclusion du Sinaï et de l'Égypte. La somme prévue est en fait régulièrement dépassée, ce dont les pèlerins se plaignent souvent. Dans certains cas, il est possible de choisir entre deux prix, le « tout compris » et le service minimal. Deux galées transportent chaque année quelques centaines de pèlerins en Terre sainte. Ce rythme ne se dément pas au long de la période, y compris en temps de guerre et malgré l'expansion ottomane en Méditerranée, marquée par la prise de Constantinople en 1453.

Santo Brasca, un pèlerin milanais du 15e siècle, évoque en ces termes les contraintes financières de la traversée maritime vers l'Orient : « *Pour voyager, il faut avoir deux bourses pleines, l'une de patience, l'autre avec deux cents ducats vénitiens : cent pour le prix du voyage par personne, cinquante en cas de maladie ou autre imprévu, cinquante pour les rançons à payer sur certains lieux de passage* ». À cette date, un ducat permet d'acheter 250 kg de lasagnes ou 15 kg de riz. On peut concevoir, d'après les indications procurées par Santo Brasca, que le voyageur qui emprunte la voie maritime n'est généralement pas un pauvre pèlerin. Il est recommandé de se munir de suffisamment d'argent pour pallier les imprévus, et d'emporter de préférence des lettres de change, afin d'éviter de se faire voler durant le voyage.

Pour assurer leur confort pendant la traversée, les pèlerins embarquent un matériel considérable. Il leur est conseillé de se procurer une natte ou un matelas et une corde pour pendre celui-ci durant la journée. L'Italien Santo Brasca suggère de « *prévoir une bonne quantité de chemises pour éviter les poux et les autres choses peu propres* » et d'emporter « *des serviettes de table, des serviettes, des mouchoirs, des draps, des coussins et autres linges* ». Il faut un manteau long et chaud, avec des manches, en étoffe grossière, qui puisse être posé sur le pont du navire pour y dormir en plein air. Toutes les affaires personnelles doivent être placées dans un coffre que l'on aura pris soin d'acheter avant le départ. Pour enfermer les poules achetées lors des escales, une cage est nécessaire. La liste des ustensiles comprend en outre un bassin dans lequel l'on peut « *cracher* » en cas de mal de mer et un autre bassin pour se laver les pieds. Les pèlerins se procurent auprès des apothicaires des « *pilules contre la peste* », des sirops et des « *médecines* » pour guérir des problèmes intestinaux. Pour la suite du voyage, Claude de Mirebel qui se rend

Un chantier naval à Venise, page tirée du livre de voyages Peregrinatio in terram sanctam *d'après le pèlerinage en Terre sainte de Bernard de Breydenbach (1454-1497).*

© Aisa / Leemage

au Sinaï en 1552 recommande, pour moins souffrir du sable soulevé par le vent, de se munir de lunettes montées sur un masque de cuir ou de toile.
À tous ces effets s'ajoutent de multiples provisions. Elles comprennent un petit tonneau d'eau et un autre de vin, plus gros, ainsi que des jambons, des langues de bœuf salé, du fromage dur, des pommes douces, des dattes, des figues, des raisins, des amandes et du sucre. Un voyageur allemand nommé Arnold von Harff demande à son aide d'acheter et de préparer lui-même leur nourriture, celle du bord ne correspondant pas à leurs habitudes alimentaires : les Allemands sont en effet souvent affectés par des problèmes intestinaux dus à la consommation d'huile d'olive car ils ne l'utilisent pas en cuisine.
À l'aller, la traversée de la Méditerranée se fait au printemps ou en été et dure environ cinq semaines. L'itinéraire comporte des étapes dans des ports sûrs où les galères peuvent s'approvisionner, par exemple à Corfou, en Crète et à Chypre. Louis de Rochechouart, évêque de Saintes, quitte Venise le 25 mai 1461. Son convoi fait escale à Rhodes du 20 au 22 juin suivant et parvient en Terre sainte le 26 juin.

Des séjours encadrés

Les galées pèlerines accostent en Palestine au port de Jaffa, comme l'indiquent les guides d'alors : « *et à Jaffa est la descendue des pellerins* ». Pour organiser le déplacement jusqu'à Jérusalem (à environ 15 km), le patron du navire doit à son arrivée prévenir à la fois les autorités musulmanes et solliciter d'elles des saufconduits, ainsi que les frères franciscains qui assurent le transport des pèlerins à dos de mulet ou d'âne. En attendant ces formalités, les pèlerins sont rassemblés dans des conditions parfois pénibles dans les grottes de Jaffa. **Le cheminement vers la Cité sainte s'effectue en convois**, sous le contrôle de « truchements » ou « trussemants » (= traducteurs). La première étape se situe à l'hôpital de Ramla.
À Jérusalem, les voyageurs sont hébergés à « *l'ospital des pelerins* » qui dépend des frères franciscains. Louis de Rochechouart note dans son *Journal de Voyage à Jérusalem* que ces derniers viennent d'acquérir (avant 1461) un nouvel hôpital, mais il ne juge pas ce local bien approprié à son but. Comme il l'écrit, « *l'Hôpital des pèlerins* […] *n'est pas celui de jadis destiné aux pèlerins, mais un hôpital récent acquis par les frères mineurs, médiocrement adapté à la venue des pèlerins mais pas au point de celui de Ramleh, sans eau ni citerne* ».
Selon la coutume orientale, les pèlerins dorment à terre, ce qui ne manque pas de les surprendre. Simon de Sarrebruck, qui accompagne en pèlerinage en 1395 son gendre le sire Ogier VIII d'Anglure (†1412), prend la précaution de faire porter sa literie à l'Hôpital des pèlerins. En 1552, l'endroit est décrit comme « *une très povre chose,* (où) *il fault dormir sur la paille et sur viez pourris mattras couvertes de drapeaux par terre* ».
Les voyageurs importants bénéficient d'un traitement de faveur. Selon les termes de l'un d'entre eux, c'est vrai en particulier des Français : « *especialment de la nacion de France, car ce sont les plus previllegiez* ».
La visite des lieux saints est organisée selon un rang attribué à chaque « ***nation*** » : les pèlerins français prennent la tête, puis viennent les Allemands, les Espagnols et les autres nationalités. Claude de Mirebel, originaire de Besançon, qui visite la Terre sainte en 1552 à l'âge de 27 ans, pose la question du rang donné par les usages aux Anglais, mais il n'obtient pas de réponse satisfaisante.
La communauté franciscaine de Terre sainte, établie depuis le 13e siècle au mont Sion, à l'emplacement de la Cène, assure la prise en charge matérielle et spirituelle des pèlerins. Ces derniers sont invités à **suivre des itinéraires précis dans Jérusalem, afin de mettre leurs pas dans ceux du Christ**. Dès le 14e siècle, les Franciscains instaurent à Jérusalem les premiers chemins de croix. Les « *pérégrination de la sainte Cité* » se déroulent selon l'ordre suivant : maison de Véronique, maison du mauvais riche, Trivion, lieu de la Pâmoison de la Vierge, maison de Pilate, maison

© British Library Board / Robana / Leemage

*Plan de la Terre sainte, avec au milieu la ville de Jérusalem. Le texte est écrit en vieux français. Carte d'un pèlerin tirée d'*Historia Anglorum, *1250-1259, de Matthew Paris, historien et moine de Saint-Albans, vers 1240.*

Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge

d'Hérode et porte Saint-Étienne. Le chemin de croix s'achève au Saint-Sépulcre. Nompar de Caumont, un noble originaire de Gascogne, note dans le récit de son Voyage outre-mer à Jérusalem qu'il a passé quatre nuits au Saint-Sépulcre en 1419, « *ce qui était plus que de coutume, disaient les autres pèlerins* ».

La visite de Jérusalem dure moins d'une quinzaine de jours. L'évêque de Saintes, Louis de Rochechouart, séjourne quatorze jours à Jérusalem ainsi que dans les environs. Le carme normand Nicole Le Huen qui, après avoir pris la mer à Venise le 9 juin 1487, se trouve en Terre sainte au mois d'août suivant, y demeure treize jours. Il reprend la mer à Jaffa le 21 août 1487 à bord de l'une des deux galées vénitiennes. Il note à cette occasion qu'en dépit des interdictions du Sénat vénitien, les marchands utilisent ces navires pour commercer avec l'Italie.

Si les pèlerins veulent se rendre au Sinaï et en Égypte, leur voyage prend plus de temps. Par exemple, un clerc de Saintonge nommé Guy de Toureste qui arrive à Jaffa le 8 août 1486, séjourne à Jérusalem du 13 au 17 août et à Bethléem du 17 au 22 août. Avec seize autres pèlerins, il part le 14 septembre pour le Sinaï, se trouve au couvent Sainte-Catherine du 16 au 20 octobre avant d'atteindre le Caire le 30 octobre. Sur la route du retour, il aborde l'île de Rhodes le 9 décembre suivant. Claude de Mirebel visite quant à lui le Sinaï en 1552 comme l'indique son récit qui commence en ces termes : « *Cy après s'ensssievent les voyaiges et pardons qui sont en Jherusalem et en la Terre sainte et après ceulx de Madame Sainte Katerine ou au Mont de Synay* ».

Les récits de voyage montrent que **les musulmans de l'empire mamelouk, dont le centre se trouve en Égypte, ne font généralement pas obstacle au pèlerinage. Celui-ci constitue une source de revenus par la perception de différentes taxes et de péages, en particulier à Jérusalem**. Le sultan du Caire qui contrôle le trafic des épices en provenance de la mer Rouge entretient des relations commerciales avec les cités italiennes et surtout avec Venise. En 1552, Claude de Mirebel est ainsi reçu à l'oasis de Matarea près du Caire par des représentants du sultan et un consul génois nommé « *messire Luc* ». L'usage veut que le « *grant trussemant* » du sultan demande aux pèlerins s'ils ont à se plaindre de leurs drogmans, guides, chameliers ou de leurs âniers qui les ont conduits au Sinaï. En cas de réponse affirmative, les coupables risquent des châtiments corporels : il s'agit d'après l'auteur de coups de nerf de bœuf « *bien secq* ». Claude de Mirebel ajoute que ce procédé, qui relève d'un calcul à la fois politique et financier, vise à **ne pas décourager les pèlerinages, source importante de profits**. Selon ses termes : « *non pas pour amour qu'ilz ayent à nous, mais pour le prouffit qu'ilz ont des saufconduits* ».

Des pèlerins d'origines diverses

À la fin du Moyen Âge, les pèlerins à Jérusalem appartiennent à des groupes sociaux divers. On l'a dit : **le coût du voyage explique qu'il s'agisse tout de même de gens généralement riches et au statut social élevé**. Avant d'être créé maréchal de Bourgogne en 1364, Guy de Pontailler, chef de la maison de Talmay, s'est associé pendant une trêve en 1361 avec un Anglais pour faire le pèlerinage à Notre-Dame de Nazareth. Lorsque le conflit reprend, cet Anglais devient le prisonnier du maréchal de Bourgogne. En souvenir de leur pèlerinage commun, tous deux passent un accord rédigé en ces termes : « *Messire Jehan Aliston, d'Angleterre, chevalier, confesse que comme jà piéça, au temps que pais et concorde*

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Jean Gerson en costume de pèlerin. Chancelier de l'Église et de l'Université de Paris, auteur d'un Traité de théologie mystique, *il entreprit le « grand pèlerinage » à Jérusalem. Plusieurs images le représentent ainsi l'écu à la main, avec le bourdon (bâton) et la panetière du pèlerin.*

estoient entre les roys de France et d'Angleterre, il se associast et accompaignast avec noble et puissant homme Messire Guy de Pontailler, chevalier, à présent mareschal de Bourgoigne, et avec plusieurs autres seigneurs pour faire entre eux ensemble ung voiaige à Nostre Dame de Nazareth, et que pour comtemplacion de ladite association et compaignie, ilz promessent l'un à l'autre faire ayde, secours et garder leurs droictures par raison, leurs honeurs garder, etc. ».

Environ cent vingt récits de pèlerinage conservés concernent des voyages effectués par des Allemands entre 1320 et 1500. Beaucoup parmi eux sont des nobles. L'on peut citer les pèlerinages du comte Philippe III de Katzenelnbogen en 1433/1434, de Girnant von Schwalbach en 1449, du duc Albrecht von Sachsen en 1476, dont le récit est rédigé à son retour par Hans von Mergenthal, de Georg von Gumppenberg en 1483, de Dietrich von Schachten qui accompagne en 1491 le landgrave Guillaume de Hesse et de Heinrich von Zedlitz en 1493.

Les nobles et les patriciens se rendent parfois en Terre sainte pour s'y faire armer chevaliers du Saint-Sépulcre. Ils cherchent ainsi à gagner du prestige, à favoriser leur carrière et à rehausser ou à légitimer leur statut social. Le Gascon Nompar de Caumont raconte dans le récit de son pèlerinage comment il est adoubé chevalier du Saint-Sépulcre le samedi 8 juillet 1419. Comme il l'écrit « *j'entrai dans la chapelle du Saint-Sépulcre pour entendre la messe de monseigneur saint Georges sur l'autel du sépulcre de Notre-Seigneur. Une fois la messe achevée, et ayant reçu Notre-Seigneur, le chevalier dont je vous ai parlé me donna l'ordre de chevalerie : je me ceignis, mis les éperons et il me frappa cinq coups en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur et un coup en l'honneur de monseigneur saint Georges. Puis, le religieux qui avait chanté la messe, encore revêtu de ses habits, me remit en mains avec le chevalier l'épée nue, tandis qu'à genoux je disais : "Je prends cette épée en l'honneur de Dieu et de monseigneur saint Georges pour garder et défendre la sainte Église contre les ennemis de la foi." Alors, je la mis dans le fourreau que j'avais ceint. Ils me firent promettre et jurer six choses sur l'autel du Saint-Sépulcre, comme le font, selon l'usage, tous ceux qui reçoivent l'ordre de chevalerie en ce lieu très digne et de tant de prix* ». Guillaume de Chalon, seigneur d'Arguel près de Besançon, est adoubé chevalier du Saint-Sépulcre en 1453. Comme les Musulmans, qui filtrent et tarifent l'entrée, perçoivent aussi une taxe sur les adoubements, Guillaume de Chalon et ses compagnons s'organisent pour échapper à leurs regards, comme le raconte l'un des témoins, un écuyer nommé Jean Regnaulde : « [Guillaume de Chalon] *ayant les bras en croix sur l'autel et à genoulx fut fait chevalier par ledit seigneur de Vallengin qui, pour garder la solennipté acoustumée de faire en tel cas, lui bailla troys coups d'espée pour l'acolle de chevallerie ès présences dudit hérault nommé Fribourg, ung cordelier procureur de l'église et luy qui parle, lequel estoit au bout dudit Saint Sépulcre de sa tappe afin que aucuns mescréans ne vissent faire ledit seigneur chevalier et aussi pour éviter ung tribut de dix escuz que doit ung chacun quant il est fait chevalier audit Saint Sépulcre et qu'il est vu par lesdits mescréans* ». Le voyage aux Lieux saints d'où l'on revient chevalier est effectué en 1519, sous la conduite de l'avoyer de Fribourg Pierre Faucon ou Falck, « *donzel* », par dix-huit Confédérés dont les frères Guillaume et Pierre Arsen, messire Antoine Paillimandy, Étienne de Besancenet, curé du Locle en Suisse et un prêtre du nom de Nicolas Gatchet. Le curé du Locle quitte sa paroisse le 3 mai 1519. Il y est de retour sept mois plus tard, le 4 décembre 1519. Il subsiste quatre relations de cette expédition, qui sont significatives de la diversité des motivations des pèlerins, partagés entre

© Photo Josse / Leemage

Des pèlerins visitent l'église du Saint-Sépulcre et le tombeau du Christ à Jérusalem, miniature du Livre des Merveilles du monde, *vers 1410-1412. A l'entrée, ils doivent s'acquitter d'un paiement aux* « mescréans » *qui tiennent la ville.*

Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge

© Photo Josse / Leemage

Une pèlerine soutenue par un capucin, peinture de Claude Bonnefond (1796-1860). Des ecclésiastiques accompagnaient souvent les groupes de pèlerins dans leurs voyages.

la volonté d'accomplissement d'un vœu et l'envie de rompre avec la routine de la vie quotidienne.

La présence de ces prêtres invite à souligner **le rôle important joué par les ecclésiastiques et les clercs**. L'archevêque de Besançon Thiébaud de Rougemont (1404-1429) part pour la Terre sainte en 1410 et demeure deux ans durant absent de son diocèse. L'évêque de Saintes Louis de Rochechouart, âgé d'environ 28 ans, est pèlerin à Jérusalem en 1461. Plusieurs chanoines de la cathédrale de Chartres effectuent le voyage en Terre sainte dans les années 1480.

Felix Fabri, un frère dominicain originaire d'Ulm, visite en 1483/1484 la Terre sainte, l'Arabie et l'Égypte. À la demande des religieuses dominicaines d'Ulm qui souhaitent faire ce voyage « *en esprit* », il rédige vers 1494 un *Sionspilgerin*, un récit qui est considéré comme le livre du pèlerin le plus significatif de la fin du Moyen Âge. Avec lui se trouve le doyen du chapitre de Mayence, Bernhard von Breydenbach, venu en Terre sainte pour faire pénitence : il voyage avec Erhard Reuwich, un peintre originaire d'Utrecht qui peint des vues des lieux saints durant l'expédition. Bernhard von Breydenbach publie à son retour en 1484 un récit intitulé *Pérégrinations en Terre sainte* qui connaît un grand succès et est traduit en plusieurs langues.

Le frère carme Nicole Le Huen, originaire du diocèse de Lisieux, se rend à Jérusalem en 1487. Laissant derrière lui son couvent de Pont-Audemer en Normandie, il voyage en compagnie d'un groupe constitué au départ de Chartres en avril 1487. S'y trouve en particulier l'évêque de Cambrai Henri de Berghes (1480-1502). Nicole Le Huen fait imprimer à Lyon dès novembre 1488 le récit de son « *pelerinaige tres sainct et le plus meritoire de nostre foy catholique qui est de Jherusalem* ». Sa relation s'inspire des Pérégrinations de Bernhard von Breydenbach, parce que lui-même n'a pu se rendre au couvent Sainte-Catherine du Sinaï.

Une dévotion exceptionnelle

Le chevalier Arnold von Harff († 1505), originaire de Cologne, entreprend en 1496 un pèlerinage qui le mène à Rome, à Jérusalem, au Sinaï et à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il dédie le récit de cette expérience à son seigneur, le duc Wilhelm de Jülich et Berg et à l'épouse de celui-ci, la margrave de Brandebourg. Il débute sa pérégrination le 7 novembre 1496 (il est alors âgé de 25 ans). Son parcours qui annonce les « *Grands Tours* » ou *Kavalierstour* des siècles suivants témoigne, à côté de la piété du voyageur, de l'attrait de l'exotisme, de la curiosité et de l'esprit d'aventure. Il accomplit en effet un « voyage complet » ou un « tour d'Orient ». Après avoir quitté sa ville de Cologne, Arnold von Harff traverse l'Allemagne du Sud, l'Autriche et l'Italie jusqu'à Rome. À Venise, il embarque pour Alexandrie, d'où il se rend au Caire, puis au couvent Sainte-Catherine dans le Sinaï, et de là il gagne La Mecque. Il navigue ensuite jusqu'à Ceylan, puis va en Inde dans la province de Madras. Il visite les Comores, Madagascar, Zanzibar et le Kilimandjaro. Sur la route du retour, il descend le Nil en Égypte pour se rendre ensuite à

Jérusalem. Par la voie de terre, il traverse Damas, Beyrouth, Alep, Constantinople, la Thrace, la Bulgarie et revient à Venise. De là, il va à Milan, traverse les Alpes et le sud de la France, franchit les Pyrénées par Roncevaux et atteint Saint-Jacques-de-Compostelle. Le retour se fait par Bordeaux, Nantes, le Mont-Saint-Michel, Paris, Noyon, Valenciennes, Bruxelles, Aix-la-Chapelle et Cologne. Il est de retour le 10 octobre 1499.

Le pèlerinage se trouve au cœur de l'expérience d'Ignace de Loyola (†1556), le fondateur de la Compagnie de Jésus. Après une grave blessure reçue en 1521 qui le contraint à renoncer à la carrière des armes, celui-ci opère une conversion spirituelle. Après avoir déposé son épée et son poignard devant l'autel de la Vierge noire de Montserrat, en Espagne, il se rend à Rome où il reçoit la bénédiction apostolique, mendie ensuite à Venise d'où il embarque en 1523 pour les Lieux saints. Il envisage de demeurer à Jérusalem, mais le provincial des Franciscains le lui interdit. Par les significations qu'il revêt, le pèlerinage à Jérusalem constitue le pèlerinage par excellence, qu'effectuent de préférence ceux qui se montrent soucieux d'une recherche spirituelle aux sources du christianisme. Cette « *marche à la suite du Christ* » a pour but la conversion et la pénitence et vise à encourager une piété intérieure et une méditation sur la vie et la mort de Jésus-Christ. Cette pratique de piété se diffuse ensuite en Occident. Par exemple, le seigneur alsacien Maximin II de Ribeaupierre (†1517), pèlerin en Terre sainte en 1483, fait édifier à son retour un chemin de croix au sanctuaire de Dusenbach : le *Mont des Oliviers* est conservé à l'église de Ribeauvillé.

Le pèlerinage à Rome

Avant les débuts du pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, Rome est la seule ville d'Occident à posséder le tombeau d'un apôtre, un de ceux choisis par Jésus pour être avec lui. Dès les débuts du christianisme et l'ensevelissement de Pierre sur la voie Cornélienne et de Paul sur la voie d'Ostie, les fidèles viennent en secret prier auprès de leurs tombeaux. Lorsque l'État romain devient chrétien, au 4e siècle, la célébrité des reliques romaines s'étend à l'échelle de l'Empire et alimente un flux croissant de pèlerins. Durant le haut Moyen Âge (6e-10e siècles), les Frisons germaniques et les Anglais (appelés alors les « *Saxons* »), nouvellement convertis, font le pèlerinage de Rome. Des établissements spécifiques, les *scholae*, sont établis près du Tibre et sur la colline du Vatican pour les accueillir, y compris leurs souverains. Ces nouveaux chrétiens ont en effet une vénération particulière pour le tombeau de saint Pierre. À proximité, Charlemagne fait construire à l'ouest de la basilique Saint-Pierre une *schola* pour les Francs.

Le flux des « *Romieux* » ne se tarit pas jusqu'au 12e siècle, tant **les reliques des saints inhumés à Rome attirent les fidèles originaires de toute la Chrétienté**. Les hommes d'Église et les laïcs venus à Rome en pèlerinage sont nombreux. Quelques-uns l'accomplissent même de façon répétitive, peut-être de manière symbolique. Par exemple, saint Adelrad (†1004), chanoine de Troyes, l'effectue douze fois. Saint Thierry (†1087), abbé de Saint-Hubert, dans les Ardennes, sept fois. Et Geoffroy (†1132), abbé de la Trinité de Vendôme, douze fois également. Les princes, les grands et les rois se rendent eux aussi en pèlerinage à Rome. Ainsi, le duc d'Aquitaine Guillaume V le Grand (†1030) le fait presque chaque année. Il y rencontre en 1026-1027 le roi du Danemark, Knut le Grand. En 1096, le comte de Champagne part pour Rome accompagné de deux mille hommes dont environ deux cent cinquante à trois cents hommes montés à cheval.

Les pèlerins en voyage arrivent à Rome, dessin du 14e siècle, tiré des chroniques Sercambi. Possédant le tombeau de l'apôtre Pierre, la ville a toujours attiré un flux massif de pèlerins.

© Costa / Leemage

Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge

Au 13e siècle, les papes qui veulent affirmer la plénitude de leur pouvoir multiplient les indulgences attachées aux visites des sept grandes basiliques romaines, des autres églises de la ville et des catacombes. Les « *pardons* » les plus importants atteignent sept ans et sept fois quarante jours, ce qui réduit d'autant la pénitence au Purgatoire. À cette époque, l'auteur anonyme du *Fabliau de Cocagne* dit s'être rendu à Rome pour obtenir l'absolution de ses péchés. En guise de pèlerinage expiatoire, le pontife l'envoie au pays de toutes les félicités. C'est une sorte de monde à l'envers où plus l'on dort, plus l'on gagne, où il n'y a qu'un seul carême en vingt ans et où le calendrier se trouve chargé de fêtes.

L'église Saint-Pierre, lors d'un pèlerinage de grande ampleur organisé une année de jubilé.

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Apogée du pèlerinage : le jubilé

La pratique des indulgences romaines trouve son aboutissement dans **le jubilé, qui correspond à une année de grâce exceptionnelle pendant laquelle le pape concède aux fidèles l'indulgence plénière, c'est-à-dire la rémission entière des péchés**. Comme l'ont noté plusieurs chroniqueurs, l'initiative du jubilé vient des fidèles et notamment de pèlerins venus à Rome en décembre 1299, en bien plus grand nombre que d'habitude, pour célébrer Noël. Le pape Boniface VIII (1294-1303) saisit l'occasion de canaliser une aspiration peut-être liée à une attente millénariste tout en affirmant, grâce à une décision œcuménique, une légitimité contestée par le conflit qui l'oppose alors au roi de France Philippe IV le Bel. Giotto est appelé par le cardinal Jacopo Gaetano Stefaneschi, homme cultivé et grand mécène, très lié à Boniface VIII, pour travailler à Saint-Pierre, peut-être en vue de ce jubilé de 1300. Plus tard, Giotto peint une fresque au Latran, site religieux majeur de Rome, où l'on voit le pape promulguer une bulle. Selon les historiens, la fresque ne représente pas la concession de l'indulgence du jubilé, mais une condamnation des ennemis du pape, entre autres les Colonna.

La bulle qui proclame l'année jubilaire est publiée le 22 février 1300, alors que les pèlerins affluent à Rome depuis déjà plusieurs mois. L'indulgence est subordonnée à la visite quotidienne, pendant trente jours consécutifs pour les Romains et quinze jours pour les étrangers, des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul-hors-les-Murs. La durée du séjour est conditionnée par le nombre imposé des visites aux églises et par les distances à parcourir. La décision pontificale irrite probablement le clergé de Saint-Jean-de-Latran, la cathédrale de Rome, qui voit soulignée de la sorte « l'infériorité » du Latran par rapport à la basilique vaticane.

Environ dix mille personnes se pressent chaque jour à Rome pendant l'année jubilaire, au point qu'il faut réguler la circulation des pèlerins. Quelques vers de *La Divine Comédie* de Dante († 1321) apprennent que le passage au pont Saint-Ange se fait dans un sens unique : « *C'est ainsi que dans Rome, en raison de la foule / L'année du jubilé, un ordre est établi / À l'usage*

des gens qui passent le pont ». Un habitant de la ville d'Asti en Piémont nommé Guillaume Ventura évoque lui aussi la cohue des pèlerins : « *Je fais savoir à tous les fidèles du Christ qu'en l'an 1300 une innombrable foule d'hommes et de femmes de tout le peuple chrétien se rendit sans tarder d'Orient et d'Occident à Rome* [et s'adressa au pape] *: "Donne-nous ta bénédiction avant que nous mourions. Nous avons entendu dire aux Anciens que tous les chrétiens qui, chaque année séculaire, se rendaient auprès des corps des bienheureux apôtres Pierre et Paul seraient absous et de la faute et de la peine".* [...] *Et cette indulgence fut confirmée* [...] *à perpétuité pour toutes les années séculaires. Étonnant spectacle que de voir se déplacer en tous sens les hommes et les femmes qui furent à Rome cette année-là. J'y ai été moi aussi et j'y suis resté quinze jours. Du pain, du vin, de la viande, du poisson, de l'avoine, il y en avait à bon marché ; mais le foin était très cher et les hôtels très chers.* [...] *Le pape reçut des pèlerins des sommes innombrables parce que, jour et nuit, deux clercs étaient aux autels de Saint-Paul, râteaux en main et ratissaient sans fin des sommes* ».

L'on connaît le témoignage de l'abbé de Saint-Martin de Tournai Gilles Le Muisit († 1352) qui vient à Rome en pèlerinage à l'occasion du jubilé de 1300. Dans le contexte religieux qui est celui de l'essor de la dévotion au Purgatoire, il se montre troublé, comme ses compagnons de voyage, par les doutes soulevés par **les Franciscains et les Dominicains : l'indulgence jubilaire est si large qu'elle risque de faire oublier l'importance d'une conduite chrétienne et d'une attitude « pénitentielle »**. Un sermon de Giordano de Pise, un prédicateur dominicain du début du 14e siècle, va dans le même sens comme le montre cet extrait : « *Si un homme va à Rome, il n'est pas forcément sur la voie du pardon. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas la voie exigée en premier. La voie exigée en premier est la suivante : celui qui veut obtenir le pardon de ses péchés, qu'il se jette aux pieds du prêtre. Mais si tu ne t'es pas confessé et repenti, alors à quoi te sert-il d'aller à Rome ? Beaucoup sont allés à Rome l'an dernier et ils sont revenus sans avoir obtenu le pardon. Car ce n'est pas à Rome ni à Saint-Jacques ni outremer que l'on donne le pardon des péchés. À Rome et dans les autres voyages, on ne rachète pas les fautes, non, on rachète seulement les peines. Et quelles peines ? Celles que tu dois payer au Purgatoire qui ne sont jamais entièrement rachetées par la pénitence au point d'être effacées complètement.* »

Dès 1343, le pape Clément VI (1342-1352) ramène la périodicité séculaire du jubilé à cinquante ans, de façon à ce qu'elle soit compatible, plus ou moins, avec la durée d'une vie humaine. **Le deuxième jubilé est promulgué en 1350, alors que l'épidémie de peste noire dévaste l'Occident**. La bulle pontificale fixe l'obligation pour les pèlerins de visiter aussi la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Le pape Clément VI refuse cependant de quitter Avignon où la papauté s'est établie depuis 1309. Cette relance du jubilé en 1350 est marquée par un immense mouvement de foule, plus d'un million de personnes selon les estimations. D'après une chronique romaine anonyme de cette période, rédigée vers 1357-1360, ce jubilé constitue un événement à l'échelle de la Chrétienté : *Venne a Roma tutta la Cristianitate*. Le chroniqueur florentin Matteo Villani († 1363), décrit ainsi l'afflux des pèlerins dont lui-même est le témoin : « *Au Grand Pardon accourut une étonnante et incroyable multitude de chrétiens, hommes et femmes de toute condition et dignité, car peu de temps avant il y avait eu l'universelle épidémie et elle sévissait encore en diverses régions d'Europe parmi les fidèles chrétiens. Ils suivaient le pèlerinage de Rome avec autant de dévotion et d'humilité qu'avec une grande patience, ils supportaient le désagrément du temps, car il faisait excessivement froid, avec glace, neige et averses, et les voies étaient partout désorganisées et interrompues, les chemins encombrés de jour, comme de nuit les auberges. Et les maisons situées sur les chemins ne suffisaient pas à abriter les chevaux et les hommes. Mais les Allemands et les Hongrois en troupes et énormes foules*

© Selva / Leemage

Les pénitents catholiques montant l'escalier saint à genoux, à Rome. Gravure tirée du Tour du monde, nouveau journal des voyages *(1863).*

Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge

campaient la nuit et se tenaient serrés ensemble les uns à contre les autres à cause du froid, aidés d'un grand feu. Les auberges ne pouvaient répondre à la demande, ni donner le pain, le vin et l'avoine, ni recueillir l'argent. Et souvent il arriva que les pèlerins voulant poursuivre leur chemin laissaient leur écot sur la table au moment de poursuivre leur voyage, et il n'y avait jamais un passant pour oser le dérober avant que l'hôtelier ne vienne le prendre. En chemin, l'on ne faisait ni rixe ni altercation, mais les pèlerins s'aidaient et se soutenaient l'un l'autre avec patience et courage. Et quand des brigands commençaient à voler et assassiner dans les parages de Rome, ils étaient pris et tués par les pèlerins eux-mêmes, l'un s'employant à secourir l'autre. Les gens du pays faisaient garder les chemins et faisaient peur aux brigands, si bien que dans les faits les routes et les chemins furent très sûrs cette année-là ».

Le jubilé de 1400 s'accomplit de manière spontanée : les pèlerins affluent sans avoir été conviés, un peu comme à l'hiver 1299/1300. Parmi eux se trouve le curé de Velle-le-Châtel en Franche-Comté qui voyage avec un écuyer originaire d'Amance nommé Guillaume Lançart qui fait dresser son testament à Viterbe le 22 avril 1400. Un prêtre de Dijon, « *messire Hugues Gelenier* », s'engage au mois de juillet 1400 à accompagner dans la ville éternelle le dijonnais Parisot Bretenot, « *clerc et marchand* ». Tous deux passent devant notaire un accord selon les termes suivants : « *les dites parties font entre elles les convenances qui s'enssuivent, c'est assavoir que lidis messire Hugue promet aller avec ledit Parisot à Rome toutes et quantes fois qui lui plaira aller, à la peine de cent frans, à prendre et à lever sur ledit messire Hugue, en cas en seroit remis à deffaillant, ladite requeste faite. Et en fassant le voyaige, ledit messire Hugue fera ses despens et ses missions, parmy la somme de cinq sols que lidit Parisot baille réalment* ».

En 1450, le jubilé célèbre l'unité retrouvée de l'Église après le Grand Schisme (1378-1417). Il rend obligatoire la visite d'une quatrième basilique, celle de Sainte-Marie-Majeure. Des foules considérables se rendent à Rome. Des pèlerins sont même écrasés dans une poussée sur le pont Saint-Ange. Les fidèles se déplacent de manière spontanée, peut-être par petits groupes. À l'occasion de ce jubilé, le duc de Bourgogne Philippe le Bon (†1467) fait donner, « *par pitié et en aumône* », la somme de six livres à un dénommé Étienne Huart « *pour lui aidier a faire le voiage des grans pardons de Romme* ». Au milieu des pèlerins figurent des ecclésiastiques, sans que ces derniers exercent la moindre fonction d'encadrement des fidèles. Par exemple, le curé de Vesoul en Franche-Comté Guillaume de Verfay participe au jubilé de 1450, il décède pendant le voyage.

Venus de tous les horizons

Par l'importance des foules pèlerines, Rome se place en tête des trois grands lieux saints pour les chrétiens, devant Jérusalem et Saint-Jacques-de-Compostelle. La ville attire en particulier les femmes pieuses, comme sainte Brigitte de Suède (1302-†1373) qui vient s'établir dans la ville en 1349. Dorothée de Montau (1347-†1394), originaire de Gdansk et mère de neuf enfants presque tous morts en bas âge, se rend à Rome en 1390 en laissant derrière elle son mari malade. À son retour, elle est veuve et décide de se retirer du monde pour se consacrer à la prière. Elle se fait emmurer comme recluse dans une cellule accolée à la cathédrale de Kwidzyn (Marienwerder). L'anglaise Margerie Kempe (1373-†v. 1438), mère de quatorze enfants, illettrée mais femme de tête et d'affaires, finit par obtenir l'autorisation de son époux de se consacrer toute entière à une quête mystique et errante. Elle va à Rome en 1413 mais visite aussi la Terre sainte, Compostelle et les sanctuaires d'Allemagne du Nord. Dans un registre différent, Pétrarque va à Rome en 1342 pour se faire couronner poète.

Des personnes sont soumises à des pèlerinages expiatoires à Rome, en punition d'un crime. Depuis le concile de Clermont en 1095, ils sont imposés aux incendiaires. Par exemple, René Griffon, un habitant des Verrières en Suisse, meurt en 1450 au retour du « *pardoin de Rome* » qu'il effectue à titre de pénitence pour avoir incendié une maison du village, après s'être querellé avec son propriétaire. Vers 1457, un prêtre de Besançon nommé Renault Martin est contraint d'accomplir le voyage à Rome pour crime de sodomie ; cette peine se double d'un bannissement. La peine du pè-

lerinage à Rome est fréquemment infligée par les tribunaux dans les villes des Pays-Bas. En 1552, une habitante de Nivelles, Catherine Delhaye, « *chargée et convaincue de larcin* », est condamnée à l'exposition au carcan pendant une heure, au bannissement perpétuel ainsi qu'à un voyage à Saint-Pierre-de-Rome. En Allemagne et dans les pays de l'Europe de l'Est, la pratique du pèlerinage à Rome se diffuse entre le 13e et le 15e siècle, accompli à la suite d'un accord privé entre le meurtrier et la famille de la victime. Cet accord est inscrit dans les registres des tribunaux.

Les pèlerins peuvent être reçus à Rome dans différents centres d'assistance. Au début du 13e siècle, le pape Innocent III (1198-1216) fait élever l'hôpital du Saint-Esprit à l'emplacement de l'ancienne *schola* des Saxons, près du Tibre. Les bénéficiaires de l'institution doivent être les pèlerins, les pauvres et tous les visiteurs, même ecclésiastiques ou nobles. Ces derniers sont accueillis « *dans des lieux réservés* » et sont servis « *avec égards* ». Des hôpitaux et les hospices, fondés par de grandes familles romaines, sont établis autour du Latran, afin de recevoir « *des pèlerins, des pauvres et des malades* [...] *de toutes les parties du monde* ». L'un des plus connus est l'hôpital du Salvatore.

Il s'y ajoute les confréries à caractère « national » qui sont instituées à l'occasion des jubilés, dans le but de servir de point de repère aux membres des différentes « nations ». Les Anglais qui, dépourvus de lieu d'accueil durant le jubilé de 1350, ont été la proie de la pègre romaine, fondent en 1362 l'hôpital de Saint-Thomas-de-Canterbury. Vers 1398, la confrérie Santa Maria dell'Anima des Allemands est établie sur la *via Papalis* qui relie le Vatican au Capitole. L'hôpital San Giacomo des Castillans, installé près de la piazza Navona, fonctionne en 1450. Il peut accueillir environ soixante-dix personnes et gère en outre deux hôpitaux pour femmes, de douze lits chacun. L'hospice de Saint-Yves-des-Bretons est fondé en 1455, un peu avant celui de Saint-Louis-des-Français, en 1478.

L'accueil et éventuellement le soin des pèlerines se développe au cours du 15e siècle. Depuis 1427, les Allemandes sont reçues dans des locaux spéciaux qui dépendent de la confrérie Santa Maria dell'Anima. L'hôpital du Salvatore dispose d'une dépendance qui est restaurée en 1495 en prévision du jubilé de 1500. Elle est équipée de vingt lits, seize paillasses, dix-huit matelas de laine avec les oreillers. La mère de César Borgia, Vanozza Cattanei, fait construire à côté du grand hôpital de la Conzolazione une salle pour accueillir les femmes.

Au 16e siècle, d'autres jubilés sont proclamés, pendant lesquels la ville quadruple au bas mot sa population. C'est en partie en prévision de ces années jubilaires que les rues de la ville sont redessinées, telle la *via recta* ou « rue droite », percée par ordre du pape Alexandre VI (1492-1503) entre le château Saint-Ange et Saint-Pierre, en prévision du jubilé de 1500. Ces travaux inaugurent les vastes chantiers romains du 16e siècle. Il est ainsi possible d'écrire que **les pèlerinages ont contribué à redonner à Rome son statut de capitale de la Chrétienté**.

« Un tramway pris d'assaut par les pèlerins sur la place Saint-Pierre de Rome au moment des pèlerinages pour l'année sainte 1875 », illustration de Bianchini. Pendant des siècles, et de nos jours encore, Rome est le lieu de pèlerinage le plus important de toute la Chrétienté.

© Luisa Ricciarini / Leemage

Le pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle

© PrismaArchivo / Leemage

Représentation de l'apôtre Jacques de Zébédée (?-42) représenté avec les attributs des pèlerins : le bâton, le chapeau et la coquille. Peinture sur bois.

Avec le pèlerinage à Jérusalem sur les Lieux saints et le pèlerinage à Rome sur les tombeaux des apôtres Pierre et Paul, Saint-Jacques, en Galice (Espagne), constitue l'un des trois grands pèlerinages de la Chrétienté. Martyrisé vers l'an 42, saint Jacques le Majeur est le frère de saint Jean l'Évangéliste, comme lui fils de Zébédée. Il est l'un des témoins de la Transfiguration, épisode biblique où Jésus révèle sa nature divine à trois de ses apôtres. La dévotion à ce saint est manifeste dès le haut Moyen Âge. Selon la tradition légendaire, le corps de l'apôtre subit par miracle une translatio par mer jusqu'au port antique d'Iria Flavia (aujourd'hui Padrón) qui est alors le siège de l'évêché plus tard transféré à Compostelle.

À dater du 9e siècle, Compostelle se glorifie de posséder le tombeau en marbre du saint. Cela contribue puissamment à sacraliser le lieu. Le pouvoir ou *virtus* des reliques est source de prodiges et de miracles qui alimentent la piété des pèlerins. De nombreuses églises en Occident, comme celles de Liège, Wurzbourg, Paris, Arras, Angers, Toulouse… affirment posséder des reliques de saint Jacques qui provoquent des miracles, comme celles qui sont conservées en Galice. Les nombreuses spécificités du saint rendent compte du fait qu'il figure comme l'un des grands intercesseurs. Il guérit les maladies, exorcise les possédés, protège des mauvaises récoltes et apaise les tempêtes. Son rôle au moment du trépas et du Jugement dernier est jugé essentiel par les fidèles.

L'aire géographique de l'attraction du sanctuaire galicien s'élargit dès le 10e siècle. Par exemple, les Scandinaves figurent parmi les premiers étrangers. Aux 9e et 10e siècles, ils viennent en pilleurs plus qu'en pèlerins, mais sont attirés par les rumeurs du pèlerinage. Au 12e siècle, les croisés scandinaves font escale en Galice dans leur périple vers la Palestine, tel le roi norvégien Sigurd en 1108. Jusqu'au 14e siècle, les pèlerins scandinaves sont principalement des nobles venus de Norvège, du Danemark et d'Islande.

Le premier « *jacquet* » venu de France et dont le souvenir est conservé est l'évêque Gotescalc du Puy, en 950-951. Dans le dernier quart de ce même siècle, saint Morand († v. 1115) accomplit le pèlerinage depuis l'Alsace. Lié à la famille comtale de Ferrette, il se rend à Saint-Jacques après avoir été ordonné prêtre. En chemin, il demande l'hospitalité à l'abbaye de Cluny, de fondation récente (909-910), où à son retour il prend l'habit de moine. L'abbé de Cluny lui confie vers 1106 le prieuré Saint-Christophe d'Altkirch. Le roi de France Louis VII, devenu le gendre du roi Alphonse VII de Castille-León-Galice par son remariage avec Constance de Castille, accomplit un pèlerinage à Compostelle durant l'hiver 1154-1155. Citons aussi l'exemple de Jean de Joinville, sénéchal de Champagne et compagnon du roi Louis IX pendant la croisade de 1248-1254, qui invoque le saint au plus fort d'une bataille : « *Et à ce moment me revint le souvenir de monseigneur saint Jacques : "Beau sire saint Jacques que j'ai invoqué, aidez-moi et portez-moi secours dans ce besoin !"* ». Le sire de Joinville note, au sujet d'un événement survenu un 25 juillet, qu'il a accompli un pèlerinage en Galice : « *Or il arriva ainsi*

que le jour de la saint Jacques, dont j'étais le pèlerin ». Charles de Valois († 1325), frère du roi Philippe le Bel, est pèlerin en Galice en 1321.

En dépit des périls, des femmes prennent la route de Saint-Jacques. La mère du sire Guy II de Til-Châtel en Bourgogne, Marguerite de Mont-Saint-Jean, effectue au début du 13e siècle un pèlerinage en Galice avec l'aide de la Maison-Dieu de Til-Châtel. En manière de reconnaissance, ce chevalier, qui rentre lui-même de croisade en 1221, donne aux religieux de la Maison-Dieu les dîmes du territoire de Véronnes (redevances sur les récoltes). Sainte Brigitte de Suède se rend à Saint-Jacques en 1341-1343 en compagnie de son époux. La confrérie parisienne de Saint-Jacques enregistre en 1500 les noms de soixante et un pèlerins et aussi de neuf pèlerines.

Quelques documents donnent la mesure de l'affluence qui se presse à Compostelle et du rayonnement de Saint-Jacques. Le pape Innocent III (1198-1216) indique par une lettre à l'archevêque de Compostelle les règles à suivre pour « *purifier* » la basilique, ensanglantée par les rixes qui opposent les pèlerins des différentes nations. Le chroniqueur Aubri des Trois-Fontaines († ap. 1252), cherchant une image pour décrire la foule présente à la cérémonie du couronnement de sainte Isabelle par l'empereur Frédéric II, ne trouve pas de meilleur terme de comparaison que l'affluence des pèlerins en Galice. En 1253, l'envoyé du roi Louis IX au khan de Tartarie rencontre à la cour de ce souverain musulman un moine nestorien qui se prépare à faire le pèlerinage de Saint-Jacques.

L'épisode du pas d'armes d'Orbigo, en juillet 1434, montre que le pèlerinage devient pour les chevaliers une forme de rituel. Sous l'égide du roi de Castille, le seigneur Suero de Quiñones, secondé par neuf chevaliers, défend le pont d'Orbigo, situé entre León et Astorga, contre tout chevalier se rendant en pèlerinage à Saint-Jacques. Il y a six cent vingt-sept assauts en trente jours et Suero de Quiñones lui-même rompt cent soixante-cinq lances. Le roi se trouve informé de façon quotidienne de ce pas d'armes par un courrier spécial.

Un long chemin

L'essor du pèlerinage de Compostelle donne naissance à une littérature de guides, dont le célèbre *Guide du pèlerin de Saint-Jacques* composé vers 1130-1140. L'auteur en est peut-être un clerc poitevin, Aimery Picaud, de Parthenay-le-Vieux. Ce guide constitue l'un des cinq éléments réunis à la gloire du saint apôtre qui composent *Le Livre de saint Jacques* ou *Liber sancti Jacobi*. Ce dernier est plus connu sous le nom de *Codex Calixtinus*, en raison de la lettre apocryphe du pape Calixte II (1119-1124) qui en forme la préface. En réalité, le *Liber sancti Jacobi*, rédigé en

Sur la route de Saint-Jacques, deux pèlerins se préparent à faire halte dans un monastère. Gravure sur bois du 14e siècle.

© Archives Daniel Boucard

Pèlerins par procuration

Selon un usage qui se répand aux 14e et 15e siècles, les personnes dévotes qui ne peuvent effectuer elles-mêmes le pèlerinage peuvent le faire par procuration et désigner des pèlerins qui font office de « remplaçants », d'où leur nom de « *pèlerins vicaires* ». Ce procédé du « *pèlerinage immobile* » se fonde sur la conception que l'œuvre pieuse importe plus que la personne qui l'accomplit effectivement. En 1325, le pape Jean XXII (1316-1334) autorise la confrérie parisienne de Saint-Jacques-de-Compostelle à recevoir comme confrères des personnes malades ou âgées qui, ne pouvant effectuer le pèlerinage de Galice, le font accomplir par d'autres ou bien donnent à l'hôpital une somme équivalente aux frais du voyage. Les riches utilisent cette pratique pour bénéficier des grâces du pèlerinage. Sur le plan matériel, les pèlerins vicaires trouvent quant à eux de quoi subvenir à leurs besoins. Par exemple, dans un acte du 18 février 1390, un écuyer d'écurie du duc de Bourgogne charge expressément un particulier de faire pour lui le pèlerinage de Saint-Jacques, moyennant une somme de vingt-quatre francs or. Par contrat, « *Guillemin de Rameru, en Champaigne, demeurant à Dijon, doit et promet aller et faire le voiaige de Saint Jaque en Galice et au Saint Saulveur d'Escures pour noble homme Guillaume d'Orge, escuier d'écurie de Mons. de Bourgoigne, bien et loialment et dévotement, pour le prix de vingt et quatre frans d'or, etc., paiez realment en la présence* ». Les testaments renferment souvent des clauses relatives à des pèlerinages vicaires. Au 14e siècle, un tonnelier de Saint-Quentin veut ainsi que ses exécuteurs testamentaires rétribuent, si possible, un pèlerinage à Saint-Jacques « *pour l'ame de mi et pour toutes les ames que je y voell et entens a acompaigner a monseigneur saint Jaque en Galice* ». Le futur Louis XI († 1483), encore dauphin, envoie en 1444 un pèlerin à Compostelle. ■

Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge

latin comme le montre son titre, date des années 1160-1164. Huit des chapitres du *Guide du pèlerin* sont consacrés à la route et trois seulement à Compostelle. Ce texte a-t-il été beaucoup diffusé à son époque ? Il est surtout connu depuis sa publication en 1938 par Jeanne Vielliard.

À la fin du 15e siècle, Hermann Künig von Bach est un religieux servite (ordre religieux italien), alsacien ou badois ou suisse. Il rédige en vers rimés de quatre pieds *Le Pèlerinage et la route vers Saint-Jacques*. Il l'achève, écrit-il, en 1495, le jour de la fête de sainte Anne. Ce texte destiné aux milieux populaires témoigne de la vogue dont jouit alors le voyage en Galice. Il est imprimé à Strasbourg peu après sa rédaction et quatre autres éditions en sont faites à Nuremberg et Leipzig entre la fin du 15e siècle et 1521. Les premiers mots de toutes les éditions demeurent invariables : « *Moi, Hermann Künig von Bach, je veux avec l'aide de Dieu faire "un petit livre" qui s'appelle le chemin de Saint-Jacques* ». L'auteur envisage la possibilité de la mort du pèlerin et aborde le problème de sa confession.

Ces guides ont vocation à décrire les itinéraires à suivre pour se rendre au sanctuaire. Ils procurent un profil d'ensemble de la route avec ses difficultés et donnent aux pèlerins des conseils pratiques pour l'hébergement et le ravitaillement. Ils indiquent aussi les églises où s'arrêter en chemin pour en vénérer les reliques.

Reconstitution d'un « hôpital » des pèlerins (hospice ou refuge) au Mont Cenis, dans les Alpes. Illustration de Giorgio Albertini. Beaucoup d'établissements d'accueil comme celui-ci ont été créés le long des chemins de pèlerinage.

© Giorgio Albertini / Leemage

Certaines régions sont réputées inhospitalières. Par exemple, au-delà de Bayonne, sur le chemin du retour, Hermann Künig von Bach conseille aux pèlerins de se munir de provisions. Il écrit en effet : « *De là, tu as trente-six lieux à travers la lande de Bordeaux / qui fait bien souffrir les pauvres frères ; / approvisionne-toi de pain et d'eau. / Moi, je te le dis comme c'est : celui qui y tombe malade / est laissé seul par les habitants / qui enterrent bien des frères / qui là meurent de faim, / car faute d'assistance, ils n'ont nécessairement plus qu'à périr* […] */ Mais tant de frères vont par cette route (celle de Dax) que les gens refusent de donner quelque chose* ».

Pour répondre aux besoins des pèlerins, des établissements d'accueil et de soins sont créés au long des chemins. Citons l'hôpital ou dômerie d'Aubrac, célèbre par sa cloche Maria ou « *cloche des perdus* », qui est donné à l'église de Conques vers 1110-1130. Également, le grand hôpital Sainte-Christine, attesté dès le 12e siècle en contrebas du col du Somport, au passage des Pyrénées, comme « *une des trois colonnes nécessaires au soutien des pauvres, avec les hôpitaux de Jérusalem et du Grand-Saint-Bernard* ». Ces hôpitaux sont équipés d'un réfectoire, d'un dortoir, d'un puits, d'un four et d'une chapelle.

En dépit de leurs relations étroites avec Compostelle, les Clunisiens ne semblent pas jouer un rôle essentiel en ce domaine. En revanche, les religieux augustins finissent par contrôler la plupart des hôpitaux de la région pyrénéenne : au 12e siècle, ces hôpitaux s'organisent en réseau, comme celui qui dépend du prieuré de Roncevaux. Outre ce réseau hospitalier, les pèlerins fréquentent les auberges. Hermann Künig recommande à Genève l'auberge allemande de Peter von Freiburg, à l'entrée de laquelle est pendue une enseigne avec « *l'image de saint Jacques* » et qui se trouve à proximité d'une chapelle de l'apôtre. À Saint-Antoine, près de la frontière avec la France, il conseille les auberges allemandes où les pèlerins peuvent trouver de l'aide pour les opérations de change de monnaie. À Montpellier, prévient-il, il y a un hôpital à éviter : « *Va à l'hospice de l'Apôtre saint Jacques si tu n'as pas d'autre ressource / là les hospitaliers se moquent de toi / ils tiennent sous contrôle toute la maison / et le directeur de l'hôpital n'aime pas les Allemands* ».

Les routes qui mènent au sanctuaire de Compostelle sont nombreuses, les

grandes voies se doublant d'autres chemins. En outre, des parcours transversaux permettent de passer d'un itinéraire à l'autre. La tradition fixée au 12e siècle et rapportée par le *Guide du pèlerin* a défini quatre grandes voies, qui ne constituent pas des itinéraires immuables ni des obligations. Le réseau qui existait alors était vraisemblablement plus vaste que la description procurée par le Guide. À aucun moment ni à aucun endroit ces routes ne sont réservées aux pèlerins. Elles indiquent les grandes directions suivies par les voyageurs en fonction de leur origine géographique.

Ceux qui viennent d'Italie empruntent la *via Tolosana* qui passe par Arles. Cette voie doit son nom à la traversée de Toulouse, où se situe la basilique Saint-Sernin qui abrite une grande concentration de reliques. L'ascension des Pyrénées commence à Oloron et passe par la vallée d'Aspe et le Somport. La route mène ensuite à Puente la Reina : située en Navarre espagnole, elle constitue un exemple de ville qui naît et se développe avec le pèlerinage. Les Bourguignons et les Allemands empruntent la *via Podensis* qui doit son nom au Puy-en-Velay où se trouve la célèbre Vierge noire et où, d'après le *Guide*, elle commence. Les pèlerins vénèrent à Conques les reliques de sainte Foy. Une variante fait passer les marcheurs par Aurillac, Notre-Dame-de-Rocamadour et Agen. La via mène à Ostabat où elle rejoint les deux itinéraires suivants. La troisième route qui traverse le Limousin se nomme *via Lemovicensis*. Elle débute au sanctuaire de Vezelay et gagne celui de Saint-Front de Périgueux par Nevers, La Charité-sur-Loire, Bourges et Saint-Martial de Limoges. Elle oblique ensuite vers le sud-ouest et parvient à Ostabat par La Réole. Les pèlerins de la France du Nord et des Pays-Bas marchent jusqu'à Tours qui donne son nom à la *via Turonensis*. Parmi les étapes importantes se trouve Poitiers où sont conservées les reliques de saint Hilaire. L'itinéraire conduit à Ostabat par Saint-Jean-d'Angély, Saintes et Bordeaux. Au-delà, ces trois dernières routes n'en forment plus qu'une jusqu'au col de Roncevaux, Pampelune et Puente la Reina. Là, commence le *Camino Francés* qui traverse Burgos et León avant d'arriver en Galice.

Pour les pèlerins allemands, qui sont nombreux, Hermann Künig von Bach décrit en 1495 un itinéraire qui commence à Notre-Dame d'Einsiedeln en Suisse. Pour l'aller, il emprunte la route haute ou Oberstrasse et pour le retour, la route basse ou *Niederstrasse*, par Bordeaux, Tours, Paris, Bruxelles et Aix-la-chapelle ou Tours, Metz et l'Allemagne. Le frère dominicain Felix Fabri, pèlerin à Jérusalem et à Saint-Jacques, procure une description du chemin depuis Ulm jusqu'en Galice. L'itinéraire traverse avec quelques détours l'Allemagne du Sud, l'Alsace et la Suisse, la vallée du Rhône, la Catalogne et l'Andalousie. Il atteint son but en trente-huit jours. Dans les villes qu'il traverse, Felix Fabri s'intéresse principalement aux églises et aux couvents dominicains.

© Archives Daniel Boucard

Groupe d'hommes et de femmes faisant une pause sur la route de Saint-Jacques. Hébergement, mais aussi repas, toilette… Le long voyage vers les lieux de dévotion mena au fil des siècles à la création de diverses infrastructures dédiées aux pèlerins.

Les Anglais se rendent par la mer en Galice depuis Plymouth, Bristol et Winchelsea jusqu'au port de La Corogne. De là, le *Camino Inglés* mène en deux jours de marche à Compostelle. Il est également possible de débarquer à Bordeaux. Dès 1235 sont attestés des pèlerinages collectifs, pour lesquels sont obtenus des sauf-conduits spéciaux. Trente-neuf licences sont délivrées en Angleterre en 1434, pour assurer le transport de deux mille trois cent dix pèlerins.

La voie maritime est également empruntée par les pèlerins allemands. En 1378, certains d'entre eux naviguent de Danzig jusqu'à La Corogne et se rendent ensuite à Compostelle. Sur le chemin du retour, ils sont attaqués par des pirates anglais : trois des marins sont tués et le capitaine est blessé. Les pèlerins sont brutalisés et détroussés, mais ils ont la vie sauve. En 1479, ce sont quatre navires de pèlerins allemands qui quittent Hambourg pour La Corogne. Au total, pendant la seconde moitié du 15e siècle, quatre vingt-quatre bateaux transportant des pèlerins font relâche dans ce port. D'autres jettent l'ancre à Noia, surnommée « *la petite Compostelle* » et à Padrón, où d'après la légende se serait échouée la barque transportant le corps de l'apôtre Jacques.

Un pèlerinage majeur

Selon Felix Fabri, à leur arrivée à Compostelle, les pèlerins gagnent la cathédrale pour l'office où ils chantent cet antiphon : *O beate Jacobe* ainsi que le respons : *Ecce ego mitto*. Ils se confessent et reçoivent l'indulgence pour pouvoir communier pieusement le lendemain. **Le séjour en Galice est bref et n'excède pas deux à trois jours**. Par exemple, Jean de Brienne, grand-maître des Hospitaliers de Jérusalem, après avoir quitté Tours le 2 mars 1224, y est de retour le 9 juin suivant.

Les exemples ne manquent pas de pèlerins qui visitent les trois grands sanctuaires de la Chrétienté. Dans le volet réservé aux pèlerins dans l'*Agneau mystique* (1432), Jean van Eyck a représenté l'un d'eux qui porte sur son chapeau un signe du Calvaire et symbolise Jérusalem, des coquilles, pour signifier Compostelle et encore, sur son manteau, un morceau d'étoffe avec la Véronique, la représentation du visage du Christ vénérée à Rome. Jean de Tournai, bourgeois de Valenciennes, est pèlerin dans les trois sanctuaires pendant deux ans, en 1487-1489 : il rédige une relation de son itinérance. Pierre Rieter, natif de Nuremberg, se rend successivement à Saint-Jacques en 1428, à Rome en 1430 et à Jérusalem en 1436. Il est imité dans la seconde moitié du siècle par Sébald Rieter, entre 1462 et 1474. Quinze années sont nécessaires à Jean Taccoen, grand bailli de Commines et sire de Zeilbeke ou Zillebecke, un village de la châtellenie d'Ypres : il va à Saint-Jacques en 1512, en faisant l'aller et le retour par la voie maritime.

Il faut noter qu'**à l'époque médiévale, les sanctuaires de proximité voués à Saint-Jacques sont très nombreux. Leur disparition, imposée par la Contre-Réforme catholique au 16e siècle, favorise l'émergence de la Galice comme unique sanctuaire voué à ce saint**.

© Archives Daniel Boucard

Un « Jacquet » en costume traditionnel de pèlerins. Bâton et coquilles caractéristiques complètent la tenue.

Costume et équipement des pèlerins au Moyen Âge

Le pèlerin est doté d'un équipement particulier, composé de plusieurs vêtements, de différents attributs et d'insignes de pèlerinage. Il a pour but de protéger celui qui le porte et de montrer la finalité religieuse du voyage.

Des attributs particuliers

Le costume pèlerin paraît fixé dès les premières représentations de drames liturgiques qui mettent en scène le Christ et les deux disciples d'Emmaüs, au 11e siècle. Ces derniers vont pieds nus, vêtus d'une tunique et d'une cape, la tête couverte d'un chapeau avec à la main un sac et un bâton. Cela est confirmé par l'iconographie : citons par exemple le tympan de Saint-Lazare d'Autun vers 1130 où sont représentés les pèlerins de Saint-Jacques et de Jérusalem. Comme le soulignent les historiens de l'art, le manteau, le chapeau, la besace et le bourdon constituent déjà l'équipement et les attributs du dieu antique Hermès ou Mercure.

La tenue de pèlerinage répond à des impératifs de commodité et de résistance aux intempéries. Mais ce costume distingue aussi les pèlerins des autres voyageurs et leur assure une forme de protection. En 1239, comme le relate la *Chronique* du notaire italien Riccardo di San Germano, un légat du pape, le cardinal de Preneste Jacques Pecoraria († 1244), soucieux d'échapper aux partisans de Frédéric II, ne prenant avec lui qu'un seul compagnon, traverse l'Italie vêtu comme un pèlerin. Dans un premier temps, le costume se compose d'une tunique en toile qui descend jusqu'aux mollets. Un vêtement de même longueur lui est superposé, taillé dans une étoffe grossière et fendu sur le devant pour ne pas entraver la marche. Dans *Tristan et Yseult*, une œuvre célèbre du 13e siècle, la tenue du pèlerin est décrite en ces termes : « *Devant eux, sur la berge, un pèlerin miséreux, enveloppé dans sa cape où pendaient des coquilles, tendait sa sébile de bois et demandait*

l'aumône d'une voix aiguë et dolente ». Ce vêtement est parfois muni de manches qui arrivent jusqu'à l'avant-bras. La tête est couverte par un chaperon, c'est-à-dire une capuche taillée en pointe et dont le col couvre les épaules. Sur la capuche est posé un chapeau à larges bords. Le pèlerin est généralement équipé de bas qui ne couvrent pas les pieds et de chaussures. Avant la montée des Pyrénées, Hermann Künig von Bach recommande de faire halte dans « *une petite ville où on fait des clous que les frères mettent à leurs chaussures* ». Au musée Gadagne de Lyon, un groupe sculpté du 15e siècle représente deux personnages assis côte à côte sur un banc. Celui de droite, vêtu d'une tunique et d'un grand tablier triangulaire, figure le saint patron des cordonniers, saint Crépin. Il tient sur ses genoux la jambe gauche du second personnage, manifestement un pèlerin, dont il semble réparer la chaussure. Les femmes portent une tenue pratiquement identique à celle des hommes : le vêtement de dessus, plus long, arrive jusqu'au pied et la capuche est remplacée par un bonnet ou une guimpe avec un chapeau.

C'est au 15e siècle que se diffuse le long manteau de pèlerinage, pourvu d'une grande capuche et d'un large col. Les bords du chapeau, le plus souvent pourvu d'une jugulaire, s'élargissent et la partie antérieure du couvre-chef se porte relevée en forme de demi-lune, pour montrer les insignes du pèlerinage. Dans le groupe sculpté du musée Gadagne de Lyon mentionné ci-dessus le pèlerin est facilement identifiable grâce à son chapeau à bord relevé garni d'une coquille. Durant l'époque moderne, le manteau à large capuche est d'un emploi généralisé pour les pèlerinages. Son large col tend à former un élément particulier du vêtement, appelé « *mantelet* », « *pèlerine* » ou « *cape* ».

Le bourdon et la besace constituent les attributs les plus caractéristiques du pèlerinage. Ils font l'objet d'une bénédiction, au moment du départ, par le curé de la paroisse. Le bourdon, outre sa fonction de soutien et d'aide pour la marche, sert à se défendre des loups et des chiens. Il correspond à un bâton arrondi, généralement surmonté d'un pommeau et pourvu d'un embout ferré à la base. La longueur de la plupart des bâtons dépasse les épaules sinon la tête. Le pommeau est de forme ronde, il est parfois double. À dater du 15e siècle, le bourdon est parfois muni

Un pèlerinage méconnu : Saint-Josse

Petite commune à proximité d'Etaples (Pas-de-Calais), Saint-Josse doit son nom à la présence de ce saint sur son territoire au 7e siècle. Au Moyen Âge, de nombreux pèlerins, en particulier allemands, ont fréquenté ce site où se dressait une abbaye aujourd'hui disparue. Parmi les plus illustres, on peut citer les empereurs Louis IV de Bavière ou Sigismond Ier. Les ducs de Bourgogne avaient une dévotion particulière pour ce saint. Le prêtre allemand Thomas Münzer, auteur de *Hieronymus Monetarius*, décrit encore ce pèlerinage au 15e siècle. Il est cependant tombé en désuétude après la guerre de Cent Ans (1453). Au 19e siècle, le pèlerinage de Saint-Josse a été relancé avec une neuvaine (de la Pentecôte jusqu'au lundi après la Trinité), basée surtout sur la dévotion des marins. Certains jours, le village accueillait près de 20 000 pèlerins. Après la Second Guerre mondiale, cette neuvaine a été maintenue avec une fréquentation plus modeste.

Une enseigne de saint-Josse portée par les pèlerins au Moyen Âge. Il en existait plusieurs modèles.

Remerciements à Philippe Navassartian, de l'association « St-Josse Europe » (Internet : http://www.saint-josse-europe.eu)

Carte postale montrant le pèlerinage de Saint-Josse au début du 20e siècle.

Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge

© Photo Daniel Boucard

Statue de saint Jacques dans une église d'un village de la Manche.

© Photo Josse / Leemage

Enseigne de pèlerinage en plomb et étain représentant saint Gilles, provenant de Saint-Gilles-du-Gard (13e siècle).

d'un crochet qui permet de suspendre la besace et une gourde. Sur le *Retable des deux saints Jean ou Retable du mariage mystique de sainte Catherine* (1479), Hans Memling a représenté derrière le donateur Jacob de Kuerninc saint Jacques appuyé sur un bourdon de pèlerin, arrondi et assez haut.

Ce saint est figuré avec une besace en cuir, qui sert à placer les provisions et les effets. Les besaces en peau de cerf qui sont proposées à la vente au « *Paraiso* », à la porte nord de la cathédrale de Compostelle, sont particulièrement appréciées. D'après l'iconographie disponible, il existe une grande variété de formes et de dimensions de besaces. Le modèle le plus fréquent est rectangulaire et se ferme à l'aide d'une courroie et d'une boucle. Il est pourvu d'une longue lanière qui est passée obliquement de l'épaule au côté opposé, en écharpe ou en bandoulière. C'est le même sac que celui dont se servent les mendiants et les vagabonds. Vers 1500, l'équipement du pèlerin se compose aussi d'un chapelet, d'une petite cuillère en bois, d'un couteau en os et d'une boîte en fer ou en étain pour ranger les sauf-conduits, les passeports, la *compostela*, c'est-à-dire le certificat attestant l'accomplissement d'un voyage ou d'une confession à Compostelle.

Les enseignes de pèlerinage

Les enseignes ou en latin *insigna* désignent tous objets, médailles, bijoux ou figurines qui se fixent au chapeau, au manteau ou au sac du pèlerin. Elles constituent pour ainsi dire des « objets de mémoire », puisqu'elles témoignent de l'accomplissement de pèlerinage(s) et permettent de savoir quels sont les sanctuaires visités par celui qui les porte. Par exemple, au premier plan du *Triomphe de la Mort* (1562), de Pierre Bruegel, un pèlerin est égorgé par un scélérat, le chapeau du pèlerin placé à terre est couvert d'insignes. Ces signes, bien visibles, de l'état de pèlerin doivent en théorie offrir une protection… plus ou moins efficace, comme le montre la scène représentée par ce peintre. Ils ont valeur de sauf-conduits en temps de guerre et permettent de bénéficier des œuvres de charité comme le repas, la boisson et l'hébergement.

En revanche, les enseignes ne constituent pas une preuve légale de l'accomplissement d'un pèlerinage judiciaire ou pénitentiel, il faut pour cela se procurer au sanctuaire un certificat écrit. Dans ses *Colloquia*, Érasme († 1536) fait s'exprimer ainsi un homme qui s'étonne de l'apparence de son ami : « *Comme tu as un aspect étrange ! Tu es couronné de coquillages liés les uns aux autres ; de tous côtés, tu es plein d'images en étain ou en plomb et tu as le cou entouré de paille tressée, à tes doigts pendille un rosaire auquel est accroché une série de serpents* ». Et l'autre rétorque : « Je suis allé chez saint Jacques-de-Compostelle ». Dès le XIIIe siècle, de nombreuses boutiques de Compostelle proposent des enseignes à la vente. **La production et le commerce des enseignes constituent un monopole appartenant aux autorités religieuses locales, confié à certaines corporations de métiers**. Les boutiques sont elles-mêmes représentées sur un vitrail de 1524, actuellement visible à l'Augustinermuseum de Fribourg-en-Brisgau. Il ornait jadis la chapelle de Jacques Villinger au déambulatoire de la cathédrale de cette ville. Derrière le donateur et sa femme, figurés devant Saint-Jacques-de-Compostelle et couronnés par l'apôtre, des pèlerins se tiennent devant les boutiques qui présentent des coquilles et d'autres objets de dévotion. Dans la cathédrale d'Amiens, l'une des figures sculptées des stalles du chœur, datée du premier quart du 16e siècle, représente une petite marchande d'enseignes. Dans les différents sanctuaires, **les pèlerins constituent un marché que les vendeurs se disputent avec virulence**. Au 16e siècle, la municipalité de Saint-Claude dans le Jura inflige des amendes aux marchands qui interpellent les pèlerins avec rudesse ou qui refusent de fermer boutique les dimanches et jours solennels. En novembre 1552, l'un d'eux est poursuivi pour « *avoir le jour de feste Sainct Martin dernier passer faict groz bruyct, insult et debat en la rue publicque a rayson de certains pellerins estrangiers qu'estoyent venus en voyaige a Monsieur Sainct Claude* » et avoir voulu les attirer en sa boutique, ce qui entraîna des disputes et des « *injures diffamatoires publicquement comme : Larrons ! Ruffiens ! Enferrez ! Et par aultres parolles villes et deshonnestes au grand scandalle desdits pellerins et aultres gens de biens de ladite ville* ». Un autre est soumis à une amende

pour avoir « *certain jour de dimanche puis Pasques praticquer en l'église Monsieur Sainct Claude certain pellerin et icelluy mener en sa bouticque des merceries pour luy vendre de la marchandise* ».

Les enseignes en alliage étain-plomb constituent un article de série caractéristique de la période. Elles sont fabriquées à l'aide de moules bivalves. Au Mont-Saint-Michel, où le sanctuaire attire les fidèles à dater du 8e siècle, des fouilles ont récemment exhumé, à l'emplacement d'un atelier de production d'enseignes en fonctionnement du 14e au 15e siècle, des moules de grande qualité. D'après les sources écrites, ces moules sont la propriété des moines, qui les confient à des artisans fondeurs pour la fabrication et la vente des enseignes, une partie importante des profits étant reversée aux religieux. L'iconographie est donc exclusivement religieuse. Une majorité de ces enseignes représente l'archange. D'autres figurent la Vierge à l'Enfant, sainte Anne ou une étoile de David.

Différents matériaux sont utilisés. Le musée national du Moyen Âge, à Paris, possède une enseigne en ivoire des années 1300-1350, provenant de Saint-Léonard-de-Noblat. Une scène figurée y représente saint Léonard debout à côté d'un prisonnier qu'il vient de délivrer de ses entraves. Pour les plus riches des pèlerins sont confectionnées des images précieuses, en or ou en argent. Par exemple, le duc de Bourgogne Philippe le Bon (†1467) fait acheter en mai 1441 à Notre-Dame de Hal, en Belgique actuelle, moyennant la somme de quatorze livres et huit sous (sans la façon, d'un montant de quinze sous) six enseignes d'or « *à l'imaige Nostre-Dame* ». Le roi Louis XI (†1483) porte à son chapeau une image en argent de Notre-Dame de Cléry ainsi qu'un grand nombre d'autres enseignes d'un matériau plus humble, comme le rapporte le juriste et historien Claude de Seyssel (†1520) : « *il avoit au surplus son chapeau tout plein d'images, la pluspart de plomb ou d'estain, lesquelles à tout propos, quand il luy venoit quelles nouvelles bonnes ou mauvaises ou que sa fantaisie luy prenoit, il baisoit, se ruant à genoux, quelque part qu'il se trouvast, si soudainement quelques fois qu'il sembloit plus blessé d'entendement que sage homme* ». L'on produit en Galice des objets en jais, une matière noire et brillante, solide, qui peut être sculptée et polie : cette production culmine entre le 15e siècle et 1550. Existent aussi des enseignes fabriquées en os ou en ivoire, tels les bourdonnets ou « *bordoncillos* », à l'imitation des bourdons des pèlerins. Ils sont très en vogue au 16e siècle. Ils sont fixés sur les vêtements par paire, de manière à composer une croix de saint André : joints à la coquille, ils se placent derrière cette dernière en forme de « X ». Une petite calebasse y est souvent suspendue.

Les enseignes ont à voir avec le merveilleux. Par le contact des objets cultuels ou, dans le cas des enseignes à miroir, par la réception des rayons de grâce émanant des reliques lointaines, les enseignes deviennent elles-mêmes des reliques représentatives et sont donc **porteuses de pouvoirs thérapeutiques** constamment actifs. Elles peuvent guérir, ramener à la vie, protéger des différents maux et fléaux. C'est pourquoi elles peuvent être offertes aux églises ou être utilisées, dans le cercle domestique, à des fins protectrices. Elles sont placées près du lit, sur la porte des étables, à proximité des ruches ou des abreuvoirs ou encore dans les champs. En cas de maladie, elles sont immergées dans du vin et administrées comme médicaments.

© Archives Daniel Chatry

Pèlerine en prière, dessin de Yan' Dargent. Portant bourdon et coquilles, la jeune femme représentée sur cette gravure a amené son enfant avec elle, bravant un long voyage.

Faux pèlerins et « coquillards »

À la fin de la période médiévale, l'identité pèlerine a tendance à se diluer dans la foule des miséreux et des vagabonds, lesquels sont perçus de plus en plus comme des personnages dangereux. Les textes témoignent de la transformation et de la chute du modèle du pieux pèlerin, dont l'image est désormais celle d'un marginal et d'un malfaisant. Selon certaines sources de la période, des mendiants errants se font par exemple passer pour des prêtres, bien qu'ils soient à peine capables de lire, déclarent qu'ils rentrent de Rome dans leur paroisse et qu'ils ont été détroussés par des brigands. Ils promettent de lire l'Évangile de saint Jean à l'intention de celui qui les aidera d'une aumône. Les faux pèlerins achètent ou

Les grands centres de pèlerinage au Moyen Âge

échangent entre eux les différentes enseignes de pèlerinage, par exemple les coquilles, qu'ils arborent sur leurs chapeaux ou sur leurs capuchons pour capter la confiance et trouver gîte et couvert. Le nom de « *coquillards* » est du reste utilisé jusqu'au 16e siècle pour les désigner.

Les archives font état **des efforts consentis par les municipalités pour découvrir les artifices des marginaux**. En 1342, on interdit les portes d'Augsbourg à cinq catégories de vagabonds et de mendiants, désignés d'après un vocabulaire spécifique employé par les escrocs eux-mêmes, comme les « *clainniern, qui sont des pèlerins couchant devant les églises et les muenser, qui portent des capuchons et errent dans le pays* ». L'année suivante, une ordonnance similaire énumère neuf catégories, dont les « *clamyerer, qui déclarent venir de Rome et n'en viennent pas* » et les « *scherpierer, qui font semblant d'être pèlerins* ». Des catégories semblables se trouvent dans le *Liber vagatorum*, composé à la fin du 15e siècle et plusieurs fois réédité au 16e siècle (l'une de ces éditions fut préfacée par Luther, ce qui accrut considérablement sa portée).

La sixième catégorie traite « *Des gueux savants. Ce sont des mendiants ou de jeunes écoliers… Ils disent venir de Rome et vouloir se faire prêtres… À ces gueux ne donnez rien, car moins on leur donne, mieux vaut pour eux* ». La neuvième catégorie est celle « *Des coquillards. Ce sont des mendiants qui ont été longtemps malades à ce qu'ils disent, et ont promis de faire un long pèlerinage chaque jour avec trois aumônes entières, de sorte qu'ils vont chaque jour de maison en maison jusqu'à ce qu'ils aient trouvé trois personnes pieuses qui leur donnent les trois aumônes entières… ; ne donnez rien aux coquillards qui disent avoir promis de ramasser par jour trois ou quatre aumônes entières, ut supra. Les autres sont moitié chiens, moitié chats, moitié bons, moitié méchants, méchants pour la plupart* ». La vingt-quatrième est celle « *Des faux pèlerins* (qui) *portent des signes sacrés au chapeau, surtout de la véronique double et des coquilles…* ».

Le chroniqueur Matthias von Kemnatt qui écrit vers 1475 à Heidelberg souhaite inciter les autorités et les magistrats à persévérer dans leur lutte contre tous les vagabonds, définis comme ceux qui ne travaillent pas, alors que leur statut social les condamne à vivre à « *la peine de leur corps* ». Il procure une description impitoyable des techniques d'escroquerie des faux mendiants et des faux pèlerins. Il insère dans cette typologie des escrocs le récit d'un fait qui semble compléter la liste des procédés fallacieux et des artifices dont usent les faux pèlerins. Un homme se promenait à travers le pays avec la tête d'un cadavre en proclamant qu'il s'agissait de la tête de son fils, mort sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle et qu'il « *fut saint* ». Lui-même disait se diriger vers Rome pour obtenir confirmation de la sainteté de son fils. Finalement emprisonné, il se révèle porteur de la somme énorme de vingt florins, correspondant au produit des aumônes.

Le franciscain allemand Thomas Murner, dans *La Conjuration des fous*, publiée en 1514, évoque de la sorte les faux mendiants et pèlerins : « *Les uns colportent de fausses reliques / Mendiants et pèlerins / Qui trompent Dieu et tout le monde* […] *Ce qui fait que les braves gens ouvrent la bourse* ». Tous ces textes sont significatifs du malentendu social qui s'est instauré. La méfiance dont les pèlerins témoignent est cependant à relier à l'importance du phénomène. ■

« Un trio de farceurs : la coquillarde, le converti, le sabouleux. On appelait coquillards les hommes et femmes qui, sous prétexte de pèleriner, s'en allaient à l'aventure et se livraient quelque fois à des escapades d'une nature tout spéciale. »

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Si le pèlerinage aux grands sanctuaires paraît généralement une spécificité de la période médiévale, il est loin d'être marginal durant les siècles suivants.

Les chemins de la foi

Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles)

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Pèlerins et pèlerine, gravure sur bois de Hans Burgkmaier, 16e siècle. On voit ici un pèlerinage en famille, les hommes montrant les deux types de coiffures que l'on portait alors.

Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles)

Un succès contesté ?

Le début du 16e siècle est marqué par **une contestation de la pratique pèlerine**, jugée inutile, superstitieuse sinon fanatique, dans le contexte de la Réforme (essor du protestantisme). C'est aussi à cette époque que des législations répressives sont mises en œuvre contre la mendicité et le vagabondage, visant également les pèlerins.

Cependant, des flux considérables de voyageurs continuent d'alimenter les pèlerinages internationaux. Par exemple, les années jubilaires attirent à Rome 400 000 personnes en moyenne, avec une constante à environ 300 000 pèlerins. À Compostelle, on estime le nombre des Jacquets à un million et demi vers 1779. Durant la période, les sanctuaires mariaux comme celui de Notre-Dame de Lorette drainent également de nombreux fidèles, tout comme ceux des saints guérisseurs.

Dessin de Holbein, gravé pour L'Éloge de la Folie *: « le pèlerin qui se rend à Jérusalem, à Rome ou à Saint-Jacques où il n'a rien à faire, et qui laisse sa femme et ses enfants qui auraient grand besoin de sa présence. »*

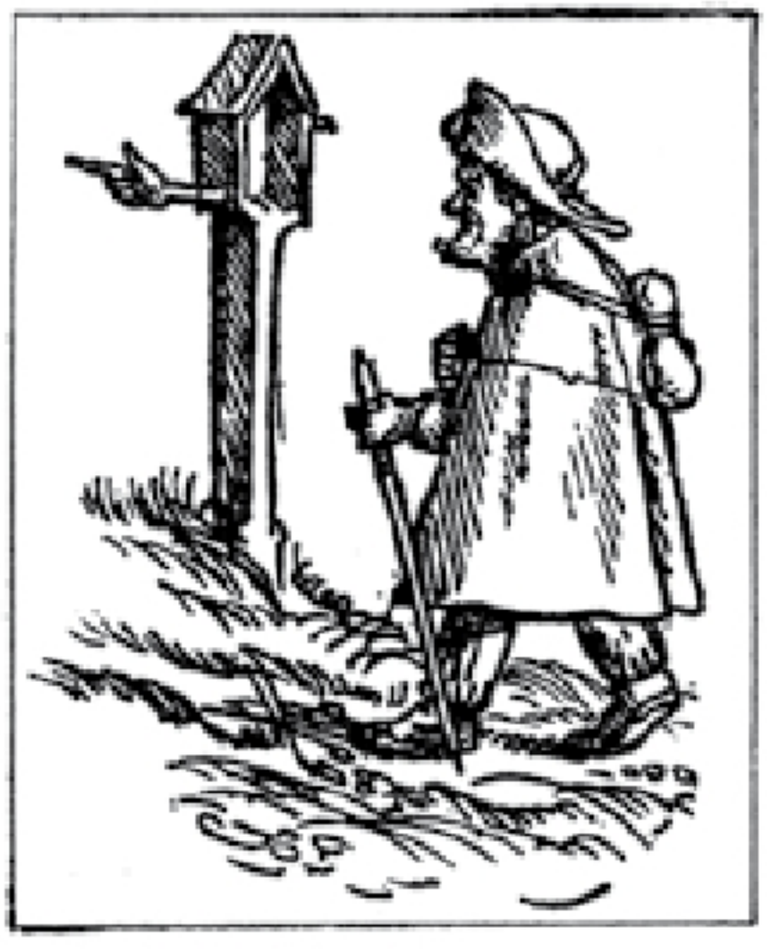

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Les pèlerinages thérapeutiques

Le recours aux saints guérisseurs constitue un élément essentiel de la piété traditionnelle. Il témoigne de l'enracinement de certaines croyances et pratiques. Il est probable par exemple que le pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray en Bretagne, attesté au 17e siècle, s'inscrive en réalité dans une continuité médiévale et peut-être même dans un passé plus ancien. La maladie est interprétée, pendant ces périodes, comme l'irruption dans le corps de forces néfastes, d'origine surnaturelle. Pour prévenir le mal ou pour le guérir s'il n'a pu être évité, il est possible de mettre en œuvre diverses pratiques et par exemple de recourir aux plantes. Lorsque la maladie ne peut céder que par l'intervention de pouvoirs miraculeux, il faut faire appel aux saints guérisseurs, dont l'intercession est approuvée par l'Église.

Dès le 13e siècle sont fixées des listes de saints réputés efficaces contre différents maux. Elles évoluent ensuite avec le déferlement des épidémies et notamment de la peste noire. La spécialisation des saints peut s'expliquer par une circonstance de la vie de ces derniers, ou bien de leur martyre. Saint Laurent, martyrisé sur un gril, guérit les brûlures. Sainte Apolline, à qui le bourreau a arraché les dents, soigne les maux dentaires. Saint Vincent, éventré, guérit les douleurs d'entrailles. Sainte Odile, née aveugle, les maux d'yeux. Saint Blaise, qui délivra un enfant d'une arête de poisson, les maux de gorge. Sainte Agathe, qui eut les saints coupés, le tarissement du lait. Saint Sébastien et saint Roch sont invoqués par temps de peste (les blessures des flèches du martyre du premier rappellent l'aspect des bubons pesteux).

Le saint peut devoir sa spécialisation à un jeu de mots portant sur son nom. Saint Quentin ou Quintin est ainsi réputé pour les quintes de coqueluche ; saint Cloud, pour les clous ou anthrax ; saint Eutrope ou Ytrope, pour l'hydropisie et saint Claire ou sainte Claire, pour les maux d'yeux. Certains saints font figure de généralistes : c'est le cas de sainte Anne et surtout de la Vierge. Dans l'un de ses Colloques, en 1524, Érasme fait exprimer par une Vierge de pèlerinage sa lassitude d'être « *aux ordres des marins, des guerriers, des négociants, des joueurs, des filles à marier, des femmes en couche, des hauts dignitaires, des rois et des laboureurs* ».

Après le Concile de Trente (1545-1563), l'Église s'efforce de faire glisser dans l'ombre quatorze saints réputés « *auxiliateurs* » ou « *apotropéens* ». Mais la dévotion des fidèles, en particulier en Allemagne du Sud, les maintient en activité. Cela est illustré au 18e siècle par la construction par Balthasar Neumann († 1753) de la célèbre église de style rococo des *Vierzehnheiligen* en Franconie.

Ami d'Érasme, l'humaniste anglais Thomas More (†1535) se montre favorable aux pèlerinages. En 1531, il compose à la demande de l'évêque de Londres un *Dialogue concerning Heresies*. Il est notamment question de la visite par un gentilhomme anglais, de passage en France, à la chapelle où saint Valéry est invoqué contre la maladie de la pierre. La chapelle du saint est située à peu de distance de l'abbaye de Saint-Valéry-sur-Somme. Le spectacle décrit est peu ordinaire. L'historien Dominique Julia en a procuré la traduction. « *De même que dans les centres de pèlerinages on suspend des jambes ou des bras en cire, ou d'autres parties du corps, toutes les offrandes étaient également suspendues dans cette chapelle, mais il s'agissait uniquement de sexes d'hommes et de sexes de femme en cire. Il y avait en outre deux anneaux ronds en argent, l'un beaucoup plus large que l'autre, à travers lequel chaque homme plaçait son membre viril à l'extrémité de l'autel. Non pas chaque homme à travers les deux anneaux, mais certains à travers l'un et d'autres à travers l'autre. Car ils n'étaient pas d'une même grosseur mais l'un plus large que l'autre. Il y avait encore un moine qui se tenait debout à l'autel et distribuait des fils d'or de Venise. Et il les remettait aux pèlerins en leur enseignant de quelle manière eux-mêmes ou leurs amis devaient utiliser ces fils contre la maladie de la pierre. C'est qu'ils devaient les lier à leur sexe et dire je ne sais quelles prières. Et quand le moine eut déclaré cette manière, le gentilhomme avait un domestique qui était un homme marié et un joyeux compagnon et celui-ci, en remerciant le moine pour le fil, émit le souhait qu'on lui enseignât comment il devait le lier sur le sexe de sa femme. À moins que le moine n'eût une spéciale habileté dans la ligature, il estimait que l'opération serait difficile parce que sa femme avait le sexe assez court. Je n'ai pas besoin de vous dire que tout le monde éclata de rire, sauf le moine qui, en sa grande colère, laissa là ses anneaux et ses fils et s'en alla* ». Thomas More renvoie prudemment le jugement à porter sur ce pèlerinage à la Faculté de Théologie de Paris.

La piété populaire attribue en fait aux différents saints beaucoup plus qu'un pouvoir médiateur. Ces derniers font figure en effet de puissances surnaturelles autonomes. Les saints pouvant intercéder pour la guérison des malades, les fidèles en viennent à croire que tel ou tel d'entre eux peut infliger la maladie qu'il a la spécialité de soigner, comme dans l'expression « *Que le feu sainct Antoine vous arde !* (= brûle) ». L'on parlera ensuite de « mal des saints ». Érasme ironise sur la situation d'un pèlerin contraint d'effectuer le voyage en Galice par un vœu de sa belle-mère et qui redoute, en cas de manquement à cette promesse, que saint Jacques « *ne reste à l'avenir sourd à ses vœux ou ne frappe sournoisement les siens de quelque calamité* ». Les cinq pèlerins berrichons que Rabelais met en scène dans Gargantua reviennent du pèlerinage nantais de saint Sébastien qui les a protégés de la peste. Interrogés par Grandgousier, ils affirment que la peste vient de ce saint : « *Nous venons de Sainct Sebastian près de Nantes, et nous en retournons par noz petites journées.*

– *Voyre, mais (dist Grandgousier) qu'alliez-vous faire à Sainct Sebastian ?*

– *Nous allions (dist Lasdaller) luy offrir noz votes* (= vœux) *contre la peste.*

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Procession devant la maison aux piliers lors d'un pèlerinage à Paris, au 15e siècle, dessin de Gilbert d'après une ancienne estampe.

Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles)

Pèlerinage à la fontaine miraculeuse, peinture de José Camaron Y Boronat (1730 - 1803). Cette pratique étant avant tout une question de foi, elle rassemblait toutes les franges de la population, des nobles dames figurées ici sur la droite aux humbles couples paysans sur la gauche.

© Photo Josse / Leemage

– *O (dist Grandgousier) pauvres gens, estimez-vous que la peste vienne de Sainct Sebastian ?*
– *Ouy vrayement (respondit Lasdaller), noz prescheurs nous l'afferment* ».

Les réformateurs protestants dénoncent ces « piétés fausses » tandis que le Concile de Trente réaffirme le caractère licite du culte des saints et l'encourage même vivement.

Des pèlerinages locaux partout en France…

Le clergé souligne le rôle d'intercesseurs joué par les saints auprès de Dieu, seul dispensateur des grâces. Lorsque l'on sait de quel saint relève le mal dont on souffre, il reste à s'adresser à lui. Il est possible de le faire, de façon immobile, en le priant et en faisant le vœu de se rendre, en cas de guérison, en pèlerinage d'actions de grâce au lieu le plus proche où il est vénéré. Si cela est possible, le mieux est que le malade se rende à ce sanctuaire. **Chaque petite région naturelle ou « pays » possède ainsi ses pèlerinages locaux, susceptibles de répondre à presque tous les besoins.** Dans la Bretagne des pardons, les pèlerinages s'effectuent au sein de territoires connus et proches, jamais au-delà de dix-sept kilomètres. Ils se révèlent propices à une sociabilité festive et à une affirmation identitaire. En Bourgogne au 17e siècle, il existe en moyenne un lieu de pèlerinage pour onze à douze paroisses. Un tiers d'entre eux n'est pas signalé dans la documentation relative aux périodes antérieures. Beaucoup sont renseignés par les visites pastorales effectuées par les évêques d'Autun en particulier.

Une grande variété de lieux de culte attire les pèlerins : abbayes, collégiales, église paroissiales, mais aussi chapelles ou ermitages. L'exemple d'Alise-Sainte-Reine montre comment la puissance d'intercession d'un pèlerinage fait largement déborder les frontières régionales. Ce sanctuaire connaît son apogée au 17e siècle, avec des flux dépassant chaque année 20 000 pèlerins. Tout lieu consacré est susceptible d'accueillir un pèlerinage. En outre, tout lieu naturel frappé d'un événement miraculeux peut devenir consacré. Le pèlerinage se tient même en situation d'interdit :

c'est par exemple le cas de la chapelle de la Certenue, dans l'archidiaconé d'Autun, depuis 1693. Cela ne dissuade pas les habitants des villages voisins de s'y assembler chaque lundi de Pentecôte, négligeant la colère du clergé.

…et des rites nombreux

Pour être efficace, **le pèlerinage thérapeutique nécessite l'accomplissement de gestes ritualisés**. L'élément essentiel est partout le même : il s'agit soit d'une immersion ou d'une ablution partielle dans une fontaine, soit de la mise en contact avec ce qui représente l'intercesseur (une statue, une image ou une relique). Si le pèlerinage est effectué par un autre que le malade, le pèlerin trempe dans l'eau ou pose sur la statue une étoffe qui sera placée au retour sur le corps du patient. À cela s'ajoutent diverses pratiques, dont des processions autour du sanctuaire, au nombre de trois ou de neuf.

Aux processions rituelles s'ajoute la récitation de prières. Il s'agit généralement d'une neuvaine, c'est-à-dire de la prière au saint neuf jours de suite. Les pèlerins se font dire des évangiles, moyennant finances. Pour cela, un prêtre, portant autour du cou une étole dont l'une des extrémités est placée sur la tête du fidèle, récite le début de l'Évangile de saint Jean, ou celui de la fête du saint dont on implore l'intercession. Certains pèlerins multiplient l'opération, persuadés que seuls trois ou bien neuf évangiles successifs sont susceptibles d'avoir un effet. Le duc de Saint-Simon, mémorialiste de la Cour au temps de Louis XIV, mentionne par exemple en 1701 le cas de Madame de Saint-Herem : « *Elle s'étoit ruinée elle et son mari qui étoient riches, par imbécillité et il n'est pas croyable ce qu'elle dépensoit à se faire dire des évangiles sur la tête* ».

L'Église peine à contenir le culte des saints dans des bornes licites. À la collégiale Saint-Maur-des-Fossés, dans le diocèse de Paris, où est conservée la châsse du saint, le culte donne lieu chaque année à un pèlerinage dans la nuit du 23 au 24 juin, jusqu'à sa suppression en 1735. Saint Maur est invoqué pour la guérison des estropiés et des épileptiques. Le récit de la messe de minuit procuré par l'abbé Leboeuf, un ecclésiastique informé par les chanoines de la collégiale, laisse deviner son scepticisme. Selon ses propres termes, « *pendant quatre heures que duraient les matines et la grand-messe de minuit, on n'entendait que des cris et des hurlements continuels de malades ou prétendus tels des deux sexes que six ou huit hommes promenaient étendus sur les bras tout autour de la chapelle de saint Maur. Les malades criaient de toutes leurs forces : "Saint Maur, grand ami de Dieu, envoyez-moi santé et guérison s'il vous plaît !". Les porteurs faisaient encore plus de bruit en criant : "Du vent ! Du vent !", et les personnes charitables éventaient les malades avec leurs chapeaux. D'autres criaient : "Place au malade, gare le rouge !" parce qu'on prétend que cette couleur est contraire aux épileptiques. Quand un malade avait répété trois fois de suite sa prière, on le comptait guéri*

Les pèlerinages pouvaient rassembler simultanément des centaines de personnes, comme celui présenté sur cette gravure de la fin du 18e siècle.

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles)

et l'on criait à haute voix : "Miracle ! Miracle !". C'était un vacarme si grand que l'on n'entendait point le clergé chanter et qu'il se formait trois ou quatre différents chants dans les différentes parties de l'église. Pendant cette nuit, il y avait dans la même église des petits marchands de bougies et d'images ; des mendiants de toute espèce, des vendeurs de tisane qui criaient "À la fraîche ! À la fraîche !". Tout cela augmentait le désordre. Et après la grand-messe qui finissait vers les deux heures, les pèlerins et les pèlerines les plus sages couchaient dans l'église sans se gêner sur leurs petits besoins ; les autres allaient passer la nuit dans les cabarets ou aux marionnettes, ou bien à la danse. C'est ainsi que se passait cette prétendue dévotion ».

Paysage avec bergers et pèlerins, peinture de Paul Bril (1554-1626).

De grands voyages vers le miracle

Outre les pèlerinages locaux, **il existe aussi de grands pèlerinages thérapeutiques, dont le rayonnement dépasse les limites du diocèse où ils sont situés et qui attirent les fidèles de toute la province et des provinces voisines, voire de tout le royaume**.

La chapelle vouée à sainte Anne construite près d'Auray, à la suite des apparitions de la mère de Vierge au paysan Nicolazic en 1623-1625, attire des pèlerins venus de toute la Bretagne. Ce sanctuaire, emblématique de la Contre-Réforme catholique, enregistre entre 1625 et 1684 pas moins de 1267 déclarations de miracles, avec un pic en 1641-1650, période pendant laquelle sont comptés 440 miracles et un creux en 1681-1684, avec 43 miracles. Le fléchissement est en fait assez net après 1650 et surtout après 1670. La répartition des miraculés montre une majorité de Bretons, sauf 98 d'entre eux qui sont originaires de Normandie, du Poitou, du Maine, voire au-delà. Ce sont pour les deux tiers des ruraux et pour 58 % des hommes. Les membres des classes populaires, qui forment 90 % de la population, ne constituent que 58 % des miraculés. Les bourgeois sont 30 %, les nobles 9 %, et le clergé moins de 3 %. Comme cela a pu être écrit, « *le miracle semble donc favoriser ceux qui sont déjà favorisés dans la société du temps* ». Entre 1663 et 1646, 557 miracles dont 323 miracles thérapeutiques sont enregistrés. Une partie de ces guérisons est dite « *évangélique* » parce qu'elles correspondent aux maladies que le Christ a guéries : une grande part des malades est constituée de sourds, muets, aveugles, possédés et paralytiques. Les miracles se répartissent de la sorte : 54 paralytiques, 24 aveugles, 23 épileptiques et névropathes, 19 muets, 15 dysentériques, 14 varioleux, 9 pestiférés. 40 sont atteints de fièvre et 30 de « *maladies* » sans plus de précision. Comme on peut le voir, sainte Anne se révèle une thérapeute aussi polyvalente que sa fille Marie !

On venait parfois de très loin pour se prosterner lors de pèlerinages. Même des lieux de renommée locale virent leur aura s'étendre au fil du temps.

© Archives Daniel Boucard

© Veneranda Biblioteca Ambrosiana / Dea / Leemage

Dans la première moitié du 17e siècle, des villes touchées par la peste viennent en longues processions implorer le secours de Notre-Dame de Liesse, près de Laon. Le rayonnement de cet important foyer de sacralité est étendu : des pèlerins parcourent parfois plus de six cents kilomètres pour s'y rendre, depuis des régions lointaines comme le Nivernais ou le Poitou. La renommée du sanctuaire est donc nationale, même si ce dernier draine principalement des fidèles venus du Bassin parisien. À la fin du 17e siècle, le curé jésuite Laurent Bouchet, titulaire d'une cure dans la région parisienne, qualifie ce sanctuaire de « *renommé par toute la France à cause des miracles qui s'y font et des pèlerinages fréquents de tous les côtés du royaume* ». Au 17e siècle 195 miraculés sont répertoriés à Liesse. Le trésor du sanctuaire comprend nombre de cordons d'or avec une balle ou un éclat de bois miraculeusement sorti du corps du blessé. Il comporte aussi des ex-voto, restitutions symboliques d'un bienfait accordé, par exemple des « *jambes d'argent* » offertes par d'anciens paralytiques qui ont obtenu la guérison, ou bien des « *enfants d'argent* » donnés par ceux qui ont obtenu la naissance d'un héritier. Les miraculés sont majoritairement des hommes adultes. Les nobles guéris par l'intercession de Notre Dame représentent 8,5 % des miraculés, alors qu'ils constituent à cette époque entre 1 % et 1,5 % de la population. Leur proportion est donc importante, par rapport à ce qu'ils représentent quantitativement dans la société française d'Ancien Régime. Les gens de robe (juges, avocats…), les rentiers et les négociants forment la fraction la plus importante des miraculés, avec 63 %. Au contraire, les couches populaires, y compris les boutiquiers et les artisans, ne sont que 29 %. Parmi les miraculés figurent aussi une douzaine de soldats et quelques marins. Les paysans sont presque totalement absents. Le clergé est représenté seulement à hauteur de 7,6 %, avec une majorité de membres du clergé régulier. L'on compte 67 citadins, dont beaucoup sont domiciliés à Paris. Par sa position centrale, son rôle politique, sa relative proximité du sanctuaire, Paris reçoit rapidement l'annonce des nouveaux miracles : cette circulation de l'information contribue elle-même à alimenter le flux des pèlerins.

Saint-Claude et les objets de piété

Saint-Claude (Jura), non loin de Genève, n'est plus un grand lieu de pèlerinage mais l'a été pendant des siècles. Au Moyen Age, le roi de France Louis XI va y vénérer les reliques de l'évangélisateur du Jura. **La confection d'objets de piété destinés aux pèlerins y est alors une véritable industrie**. Vers 1550, un témoignage rapporte que les habitants « *font des bénéfices qui ne sont point méprisables avec le buis et d'autres racines, dont ils fabriquent des cuillers, des flageolets* (= flûtes), *des trompettes, des chapelets et d'autres objets qu'ils exportent ensuite à l'étranger* ». Outre le bois, les artisans travaillent aussi les os d'origine animale, au début du 17e siècle. Ils les transforment en chapelets, en « os rouge façon de Paris » ou « *en os rouge taillés marqués des mystères* », ou encore en os blanc à tête de mort.
Un atelier de tournerie a été découvert à Saint-Claude, daté entre le milieu du 16e siècle et le début du 17e siècle. Ce site archéologique fournit une multitude de fragments osseux, d'ébauchons, de perles. L'étude de 1 500 pièces montre que le lieu confectionnait des chapelets ou patenôtres. Les artisans et les artistes de Saint-Claude utilisaient des matières plus précieuses comme le bois d'oranger pour des chapelets enchaînés à fil d'argent, l'écorce d'ébène, ou encore l'ambre. L'exotisme de ces matériaux souligne l'ouverture sur le monde. ■

L'essor des pèlerinages mariaux

À partir du 16e siècle, en réaction aux critiques apportées par les protestants, l'Église catholique exalte le culte de la Vierge. Depuis 1554, la Santa Casa de Lorette en Italie, considérée comme la maison de la Vierge à Nazareth miraculeusement transportée par les anges, est administrée par les Jésuites qui y exercent la fonction de pénitenciers. Sous leur impulsion, le culte de la Santa Casa prend une dimension européenne. L'on voit ainsi comment au 17e siècle l'artisan lillois Pierre Chavatte, dévot de Notre-Dame de Lorette, colle une image de la Madone dans son livre de raison.

Nombre de fidèles qui se dirigent vers la Ville Éternelle font étape dans ce sanctuaire. Les papes de la seconde moitié du 16e siècle s'efforcent d'améliorer les infrastructures routières reliant Rome à la Santa Casa. En 1586, Sixte Quint institue le « *collège des chevaliers de Lorette* » chargé d'assurer la sécurité des voies menant au sanctuaire, y compris sur mer en luttant contre les pirates. Vers 1575, environ soixante mille pèlerins se confessent chaque année à la Santa Casa. Dans son *Journal de voyage* écrit en 1581, Montaigne († 1592) qui y séjourne durant trois jours, donne la mesure de cette affluence. Il écrit en effet : « *Il y a tant de ceux qui vont à toutes heures en cette chapelle qu'il faut de bonne heure mettre ordre qu'on y fasse place* [...]. *Il y a là plus d'apparence de religion qu'en nul autre lieu que j'aie vu* ». La profusion des ex-voto est telle qu'« *il n'y a pas jusques à terre un pouce vide* » et qu'il ne parvient à faire placer le tableau qu'il offre à la Vierge « *qu'avec beaucoup de faveur* ».

En février 1620, le philosophe René Descartes († 1650), ancien élève des Jésuites, note le vœu de se rendre en pèlerinage à Lorette avant la fin de novembre et de terminer le traité qu'il est en train de rédiger avant Pâques. Il accomplit probablement ce vœu pendant un voyage en Italie, entre septembre 1623 et mai 1625. Un autre jésuite, Laurent Bouchet, curé aux alentours de Paris, évoque avec émotion son pèlerinage à la Santa Casa en 1666 : « *On y voit la fenestre par où l'ange Gabriel entra. Cette chambre, je l'ai vue et visitée avec la plus grande joie et j'y ai*

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

« Pèlerinage à la vieille église de la belle vierge de Ratisbonne » : au 16e siècle, on fit en ce lieu de grands pèlerinages pour demander à la Vierge d'arrêter les ravages de la peste.

célébré la messe ». Durant le 18e siècle, cent mille pèlerins se rendent chaque année à Lorette : durant le seul mois de septembre 1780, plus de soixante-trois mille pèlerins auraient communié à la Santa Casa. Ce pèlerinage, majoritairement péninsulaire, attire de façon non négligeable les fidèles étrangers, surtout lors des années jubilaires.

Triomphe marial

Entre le 16e et le 18e siècle, c'est à la Vierge que sont attribuées les victoires militaires, notamment pendant la guerre de Trente Ans. La victoire de la Montagne Blanche, remportée en novembre 1620 par les troupes de la Sainte Ligue sur l'armée protestante du roi de Bohême Frédéric V est considérée comme un triomphe marial. Après la bataille, un temple luthérien de Prague est converti en église vouée à Notre-Dame-des-Victoires. L'empereur Ferdinand II (†1637) y fait placer en ex-voto une statue couronnée de l'Enfant Jésus dont le culte se propage de façon considérable.

La Lorraine, placée depuis la fin du 16e siècle sur la « *dorsale catholique* », selon l'expression de l'historien René Tavenaux, devient un carrefour au contact des spiritualités française, germanique et espagnole. Les fidèles lorrains sont mis au contact avec un grand nombre de dévotions et le fait pèlerin s'y épanouit. La statue de la Madone vénérée à Benoîte-Vaux (Meuse) est considérée comme le signe de la protection divine face aux incursions des Suédois luthériens. Le sanctuaire attire des pèlerins venus de toute la région. En mai 1642, au cours d'un pèlerinage solennel, le corps de ville et les habitants de Nancy décident de placer les duchés de Lorraine et de Bar sous la protection spéciale de Notre-Dame de Benoîte-Vaux.

Parmi les grands sanctuaires de Belgique figure celui de Notre-Dame de Montaigu. Après une apparition de la Vierge sur le tronc d'un chêne près de Sichem, dans la région de Diest dans le Brabant, l'arbre est abattu en 1602 et fait place à un sanctuaire construit avec l'appui des archiducs Albert (†1621) et Isabelle (†1633). Des copies de l'image miraculeuse sont confectionnées dans le bois du chêne. L'archiduchesse les offre à ceux qu'elle veut honorer. Le cardinal Charles de Lorraine est guéri par cette Madone en 1609. Isabelle lui fait présent d'une statuette que le cardinal dépose dans la chapelle du noviciat des Jésuites de Nancy où elle fait l'objet d'un culte. Une autre copie de l'image de la Vierge se trouve à l'église des frères capucins de Gray (Haute-Saône). Les premiers miracles de guérison y sont décrits en 1620. Le bourg de Pesmes (Haute-Saône), épargné par un incendie en 1621, fait le vœu de se rendre en procession à Notre-Dame de Gray chaque année le 21 avril. L'année suivante, pendant le pèlerinage, les tonneaux de vin épuisés par deux cent cinquante marcheurs assoiffés se trouvent emplis miraculeusement. Vers 1640-1660, selon le frère dominicain Vincent Laudun, la statuette de Notre-Dame de Gray attire une foule considérable de pèlerins. Selon ses termes : « *il s'y est faict un tel abor despuis trente ou quarante ans en-çà qu'il est un lieu autant fréquenté qu'aucun autre dans la Chrestienté, où l'on conte plus de deux mille cinq-cens miracles* ».

D'autres pèlerinages mariaux s'imposent au cours du 17e siècle, notamment ceux de Notre-Dame du Luxembourg et de Notre-Dame d'Einsiedeln en Suisse. À Einsiedeln, le nombre de communions est connu depuis 1655. L'année qui suit le Grand Hiver, en 1710, ce nombre dépasse 260940. De 1740 à 1749, on compte un 1, 535 million de communiants. Ils sont 1,450 million entre 1750 et 1759. Cependant, en 1771, les pèlerins ne sont plus que 62300. En Alsace, le grand siècle des pèlerinages est le 18e siècle : plus de trois cent deux buts de pèlerinage sont recensés dans le diocèse de Strasbourg. À Marienthal en particulier, l'essor du culte organisé par les Jésuites est considérable. Les communiants sont 6 977 en 1721, 13 980 en 1732, 20 600 en 1758 et 24 400 en 1761. Les pèlerins viennent de toute la région mais aussi de Lorraine, du Palatinat, du pays de Bade, du Wurtemberg et de Suisse.

La législation relative aux pèlerinages

Au fil des lieux et des siècles, le pèlerinage est limité par des restrictions législatives imposées afin de différencier le pèlerin du mendiant vagabond et de limiter l'entrée des étrangers. Le roi d'Espagne Philippe II édicte le 13 juin 1590 une *Pragmatique contre les faux pèlerins*. Il faut désormais pour pérégriner

Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles)

dans son royaume prendre une licence de la justice ordinaire du lieu. Cette licence constitue un document officiel, qui doit porter sa date d'établissement, l'âge et les signes distinctifs du pèlerin. Ce dernier ne peut s'éloigner de plus de quatre lieues de part et d'autre du chemin de pèlerinage pour demander l'aumône. Philippe II interdit aux natifs du royaume de s'habiller comme des pèlerins. Il exige pour les étrangers des lettres dimissoriales délivrées par les autorités ecclésiastiques de leurs diocèses d'origine et l'autorisation de la justice espagnole : les autorités établies près des points de passage aux frontières doivent délivrer une licence pour pouvoir poursuivre le pèlerinage. Le roi ordonne que l'on indique à tous le « droit chemin ». Les contrevenants sont considérés comme des vagabonds ; les sanctions infligées par les autorités espagnoles s'alourdissent aux 17e et 18e siècles.

En France, dans le contexte du « *grand renfermement* » (internement des pauvres et malades mentaux errants dans des « hôpitaux généraux »), **une législation restrictive du pèlerinage se développe sous le règne de Louis XIV**. L'un des motifs invoqués par le législateur est que la pratique du pèlerinage lointain, identifié à la débauche et au libertinage, bouleverse l'ordre des familles et le respect du travail. Une ordonnance royale relative aux pèlerinages est promulguée en 1655. Selon le texte de cette loi, elle est prise à la suite « *de diverses plaintes de la part des Bourgeois et Habitans de plusieurs Villes ou Bourgs de ce Royaume de ce que leurs enfans, sous pretexte d'aller en Pelerinage à Saint-Jacques en Galice, ou ailleurs hors de cedit Royaume, se desbauchent, quittent leurs maisons et s'accostent souvent des meschantes compaignies pour faire ces Pelerinages* ». « *L'Ordonnance du Roy portant defenses à toutes personnes d'aller en pèlerinage hors du Royaume, sans Passe-port de sa Majesté, sur les peines y contenuës* » est publiée à son de trompe « *en la ville et faux-bourgs de Paris* » le 7 novembre 1655. Elle « *defend très-expressement à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soyent s'aller en Pèlerinage hors du Royaume, sans Passe-port exprès de sa Majesté, lequel ne sera expédié à ceux qui voudront faire ces Pelerinages que sur le consentement que leur pere et mere (ou en cas de deceds) deux de leurs plus proches parents auront presté par devant le Juge Royal du lieu de leur demeure, ou du plus prochain, et dont ils rapporteront un acte authentique sous peine d'estre punis comme vagabonds et gens sans aveu* ».

L'ordonnance de 1655 se trouve complétée par un édit publié en août 1671 ; selon les termes de ce texte « (i)*l arrive même que la plupart des gens vagabonds et sans aveu, prenant la qualité de pèlerins pour entretenir leur oisiveté, passent en cet équipage de province à province et font une profession publique de mendicité. Et d'autres encore plus punissables s'établissent dans les pays étrangers où ils trompent des femmes qu'ils épousent au préjudice des femmes légitimes qu'ils ont laissées en France* ».

Les pèlerins français doivent désormais se munir de trois documents, constitués d'une attestation de leur évêque diocésain qui les aura examinés sur le vrai motif de leur voyage, d'un certificat des échevins ou consuls de leur ville contenant leur nom prénom âge qualité profession état civil (célibataire ou marié) et indiquant le sanctuaire où ils se rendent, et d'un certificat similaire du lieutenant de la circonscription de justice (bailliage ou sénéchaussée) dont ils dépendent. Dans chaque ville ou bourg où ils feront étape, ils devront se présenter à la police pour que leur arrivée soit notifiée sur leurs certificats. À défaut, ils seront envoyés en prison, punis du carcan et renvoyés dans leur pays. Cette déclaration est renouvelée par l'édit royal du 7 janvier 1686 et par la « *Déclaration du Roi concernant les pèlerinages* » du 1er août 1738.

Les pèlerins, placés sous surveillance, prêtent constamment attention aux pratiques de contrôle. Décidés à accomplir un pèlerinage à Rome, Joannes Adams et Jérôme

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

« Les Gueux », eau-forte de Jacques Callot (1592-1635). Il s'agit bien de deux pèlerins, qui portent la coquille et le bourdon. Le regard sur leur pratique est alors en plein bouleversement.

De Snouck, des Gantois qui travaillent à Lille, se rendent avant leur départ dans leur ville natale afin d'obtenir une lettre de leur évêque et une autre des échevins. Ils se mettent finalement en route le 20 avril 1682. Lorsqu'un habitant de Picardie décide à l'été 1726 de partir pour Compostelle et Rome, le curé, premier informé du projet, lui délivre le 22 août le certificat prescrit par les ordonnances royales. Ce document, qui est rédigé en latin, doit être approuvé par l'évêque de Noyon dont relève la paroisse de l'impétrant. Le maire de Noyon accorde le 23 août son laissez-passer, sur lequel il mentionne le fait que l'individu a satisfait au temps de milice : « *Le dit Manier a satisfait aux ordres du roi pour le sort de la milice* ». La dernière démarche consiste à obtenir l'obtention d'un passeport par le gouverneur de Paris qui est alors le duc de Gesvres, ce qui est réalisé le 30 août suivant. Des attestations diverses sont délivrées en chemin, dont les certificats de l'Église à Compostelle, et les billets des jurats de Bordeaux.

Tous ces documents sont nécessaires, en route, pour pouvoir se justifier. Près de Poitiers, le Picard Guillaume Manier et ses compagnons sont arrêtés par les archers de la maréchaussée, qui, écrit-il, « *nous ont fait défense de marcher à quatre ensemble, à cause de la quantité de voleurs qui rôdaient par là* ». Le Brugeois Joannes Josephus Ludovicus Mallebrancke signale à plusieurs reprises dans son journal, tenu pendant un pèlerinage effectué à Rome en 1789, qu'il est contraint de montrer ses papiers.

Pourquoi partir en pèlerinage ?

De multiples raisons poussent à prendre la route d'un pèlerinage : dévotion, remerciement d'une faveur jugée divine, naissance… Les archives policières portant interrogatoire de pèlerins arrêtés rendent compte avec précision des circonstances dans lesquelles sont prononcés les vœux de pèlerinage. Par exemple, en avril 1769 est interrogée dans une prison de Périgueux une blanchisseuse nommée Marianne Leblanc, originaire du canton de Fribourg en Suisse. Elle a fait le pèlerinage en Galice avec son mari, François Jérémie Desroland, perruquier, dit-elle, « *pour accomplir un vœu qu'ils avaient fait pour avoir échappé au danger de se noyer sur mer* ». En effet, lors d'un voyage vers l'Amérique, « *ils eurent le malheur d'essuyer un coup de vent qui leur fit faire naufrage* […] *et furent de ceux qui eurent le bonheur de se sauver sur la côte de Normandie* ». Nicolas Hasse, du Luxembourg, ancien militaire âgé de 73 ans, est arrêté alors qu'il mendie par la maréchaussée de Touraine en août 1781. Il assure qu' « *il vient de faire un voyage à Rome et à Saint-Jacques, parce qu'étant pris sur mer, il s'est sauvé et a fait un vœu* ». Pendant l'été 1789, Louis Jourdin, huissier de la seigneurie du marquis de Clervaux, originaire de Châteauneuf, faubourg de Châtellerault, se rend au Mont-Saint-Michel, « *auquel il a fait vœu d'aller il y a huit ou neuf ans, pour une maladie* ».

Un paysage fantastique avec moines et pèlerins, peinture d'Alessandro Magnasco dit il Lissandrino (1667-1749).

© Luisa Ricciarini / Leemage

Les rois donnent l'exemple. Notre-Dame de Chartres reçoit plusieurs fois la visite du roi de France Henri III et de la reine Louis de Lorraine. En avril 1583, par exemple, dans l'espoir d'obtenir un fils, ils se rendent, à pied et vêtus en humbles pèlerins, de Paris à Chartes, puis jusqu'à Notre-Dame de Cléry avant de revenir dans la capitale. L'année suivante, le roi quitte Chartes accompagné de religieux capucins et minimes et de cinquante princes et seigneurs, habillés en pèlerins. Tous vont à pied, précédés d'une lourde croix que chacun porte à son tour. Après la naissance du futur Louis XIII, la reine Marie de Médicis se rend deux fois à Notre-Dame de Liesse, en 1602 et en 1603. Cependant, après le voyage de Louis XIV à la Sainte-Baume en 1660, les pèlerinages royaux changent de rituel.

Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles)

Gilles Caillotin, né à Reims dans la famille d'un maître sergier, qualifié dans son passeport de « mendiant », accomplit en plus de son voyage à Rome en 1724, huit autres pèlerinages entre 1712 et 1736, notamment à Notre-Dame de Liesse et à Alise-Sainte-Reine. Il exprime en ces termes son **insatiable désir de voir du pays** : « *La triste situation d'un pauvre pèlerin que j'étais, rempli d'une démangeaison de toujours voir chose dévotieuse et nouvelle* […] *n'étant pas plutôt arrivé que je pensais à mon départ, qu'il me semblait être toujours trop différé, causé par deux principes, le premier manquant de toutes mes commodités et le second qu'il m'aurait fallu avoir un compagnon conforme à mes desseins et sur la fidélité duquel j'eusse pu m'assurer* ».

Le pèlerinage au Mont-Saint-Michel constitue habituellement le voyage estival de très jeunes gens et revêt **une valeur initiatique**, comme le relate l'écrivain Rétif de La Bretonne dans *Monsieur Nicolas* (1794-1797), pour le village de Sacy en Bourgogne, à l'occasion du départ d'un berger : « *Ce pèlerinage est celui des garçons de 15 à 16 ans, comme celui de Sainte-Reine, qui n'est que de quatorze lieues, est celui des jeunes filles.* […] *Un garçon qui n'avait pas été à Saint-Michel était regardé comme un couard, un poltron* ». Cette pratique des pèlerinages d'enfants au Mont, sans que nulle autorité ne cherche à les en dissuader, est attestée dès 1333. En 1456 et en 1457, des enfants et des jeunes gens venus de Suisse et d'Allemagne du Sud se mettent de façon spontanée en route pour le Mont-Saint-Michel.

Comme cela a déjà été évoqué, il est possible d'**effectuer le pèlerinage pour autrui**. Par testament en date du 7 septembre 1572, le Dijonnais Nicolas de Pitoulx lègue à un potier d'étain nommé Euvrart une maison « *en récompensation de ce qu'il est et seray chargié et m'a promis faire et accomplir en sa propre personne dans la Saint-Michiel qui vient, en ung an, bien et devotement le viaige que je doy et ay devoul de faire à saint Jacque en Galice* ». Les actes notariés comportent nombre de contrats se rapportant à des pèlerinages vicaires. Par exemple, le 17 août 1584, un boulanger nommé Claude Chesneau, de la paroisse Saint-Valérien de Châteaudun s'engage par contrat à accomplir « *le voyage de Monsieur Saint Jacques* » pour Anne Dupré, veuve Goussu, demeurant en la même paroisse. Il en coûtera à celle-ci quinze écus soleil, dont la moitié est remise immédiatement au pèlerin qui doit se mettre en route dès le lendemain, le reste devant être versé à son retour.

Pèlerins professionnels

La documentation disponible fait état de l'existence de véritables pèlerins professionnels. Le 9 avril 1556, le Bâlois Felix Platter, un étudiant en médecine à l'Université de Montpellier, rencontre cinq pèlerins de Saint-Jacques, venant du canton catholique et rural de Zug en Suisse. Ces derniers s'efforcent de le persuader de les suivre, à titre de curiosité, en Espagne (Felix Platter est lui-même de religion protestante). L'un d'eux, nommé Caspar Fry, qui est manchot, a déjà fait quinze fois le pèlerinage de Compostelle. Barbu comme ses compagnons, il est couvert de médailles et de coquilles. Finalement, Felix Platter renonce à franchir les Pyrénées, peut-être par crainte de l'Inquisition espagnole. Claude Paulin, de Mouthe dans le Jura, se rend huit fois à Rome entre 1687 et 1695. Son compatriote Achille

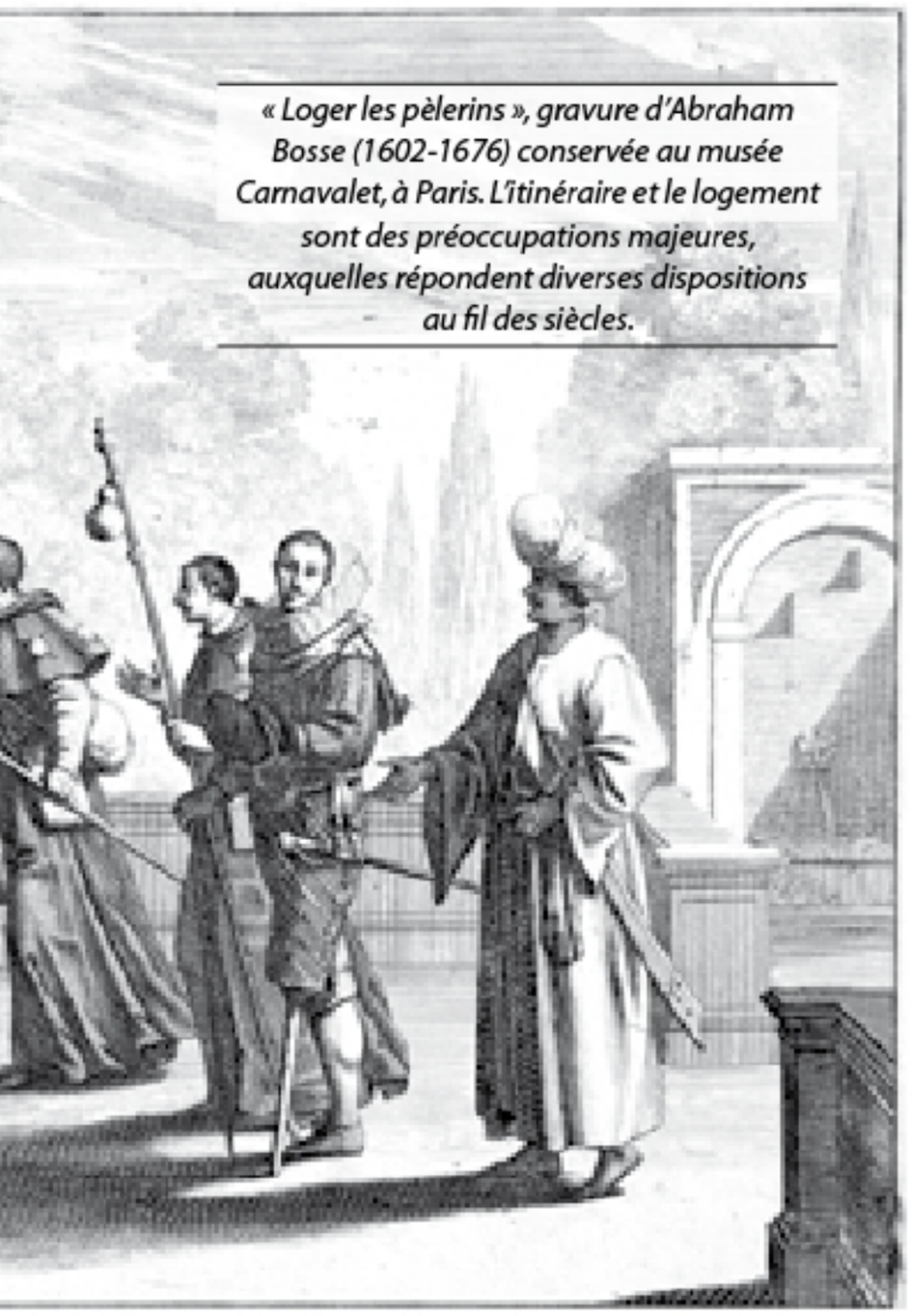

« Loger les pèlerins », gravure d'Abraham Bosse (1602-1676) conservée au musée Carnavalet, à Paris. L'itinéraire et le logement sont des préoccupations majeures, auxquelles répondent diverses dispositions au fil des siècles.

© musée Carnavalet / Roger-Viollet

Chichet, de Rougemont, effectue quant à lui six fois ce pèlerinage. François Bouchardon, originaire du Puy-en-Velay, est en seize ans, entre octobre 1724 et août 1741, neuf fois pèlerin à Rome et cinq fois à Saint-Jacques. Benoît Labre qui meurt à Rome en 1783 a passé sa vie en pèlerinage, en Galice, à Einsiedeln, à Montserrat, à Assise ou à Lorette. Il est béatifié au siècle suivant, en 1860.

Lorsque Jacques Agnès est arrêté par la maréchaussée le 8 août 1748 dans une rue de Caen comme « *mendiant vagabond valide sous la figure de pèlerin* », son interrogatoire révèle qu'il est natif de la paroisse de Champeaux [Champeaux-sur-Sarthe], près de Mortagne dans le Perche et qu'il ne cesse de pèleriner depuis huit ou neuf ans. Il s'est rendu deux fois à Saint-Jacques, dont une fois pour « *feu Charles Mare, qui lui donna dix écus avant son départ et autres dix écus à son retour pour ses frais, ayant grande dévotion pour le pèlerinage qu'il ne put entreprendre lui-même* ». Jacques Agnès a aussi visité Notre-Dame de Lorette, le Mont-Saint-Michel, Saint-Claude en Franche-Comté et le sanctuaire de « *Sainte-Marie Madelleine en Provence* (la Sainte-Baume), *d'où il est revenu par celui de Sainte-Reine en Bourgogne* ». Comme il l'explique, « *il est reparti le premier de ce mois* (d'août 1748) *pour retourner en pèlerinage à la Délivrande* (Douvres-la-Délivrande, en Normandie), *en ayant été requis par le dénommé Pierre Gay de la paroisse de Bazoches* (Bazoches-sur-Hoëne), *qui lui a donné 7 francs pour faire ce pèlerinage à son intention* ». Le curé de la paroisse de Jacques Agnès, interrogé lui aussi, atteste que celui-ci est « *un fort honnête homme, n'ayant autre défaut que de voyager sans cesse mais pour des pèlerinages pour lui et pour les uns et les autres* ». Finalement, ce pèlerin est élargi le 12 octobre 1748, après avoir passé plus de deux mois en prison.

L'itinéraire

L'itinérance des pèlerins se trouve réglée par la coutume. Les récits rendent compte des **choix d'itinéraires établis à partir de cartes et de « routiers » imprimés ou manuscrits** : l'on en connaît par exemple huit datés de la fin du 18e siècle et du début du siècle suivant pour le territoire qui va de la Bigorre au Pays basque.

Plus importants encore sont les contacts humains, les relais au sein des familles ou des relations de voisinage. Le Béarnais Jean Bonnecaze recherche ainsi en 1750 pour l'un de ses condisciples au collège de Saint-Pé-de-Bigorre, dont le frère doit aller en pèlerinage, « *une copie de la route de Saint-Jacques* », dont il s'est lui-même servi lors de son voyage en 1748.

Circulent aussi **des chansons et des traditions orales** qui transmettent l'expérience pérégrine. À Bayonne, les Jacquets se retrouvent dans une auberge bien connue d'eux, comme le note Guillaume Manier : « *Dans cette ville, est un faubourg, appelé le faubourg du Saint-Esprit, où nous avons couché chez Madame Belcourt, la première maison en entrant, sur la droite, où est pour enseigne une coquille de Saint-Jacques attachée au-dessus de la porte. C'est là où tous les pèlerins de Saint-Jacques logent en allant et venant. Cette femme est connue aux quatre coins du monde pour cela* ».

L'itinéraire choisi dépend également de choix de sociabilité. Les pèlerins utilisent le réseau de leurs compatriotes pour organiser les possibilités d'accueil. Les récits montrent comment sont acceptées toutes les ressources offertes. Par exemple,

Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles)

Guillaume Manier et ses compagnons font halte au sud de Paris, « *à la ferme de Bondousse où demeurait un nommé Pierre Louvet, dit Marguette, de Carlepont, notre village, où nous avons couché et avons été bien reçus.* […] *Louis, frère de Pierre Louvet, notre dernier hôte,* […] *nous a menés au château voir le nommé Lefeubvre, dit Baujoin, leur oncle maternel, qui était receveur de ce château, qui à la considération de ses neveux, nous a fort bien reçus.* […] *Nous avons eu, de sa part, un lit au cabaret, où nous avons couché* ». Parvenus à Saintes, ils contactent un chantre de la cathédrale originaire de leur village, ravi de leur visite : « *Dans cette ville était un chantre de notre village. Il était à la cathédrale qui est Saint-Pierre, nommé Houpin ; nous avions même une lettre de recommandation pour lui. Cet homme nous dit qu'il croyait que ce fût un rêve de nous voir à quatre de son même village, que depuis qu'il était là, il n'en avait pas seulement vu de Noyon, qu'il était charmé de nous voir. Il nous fit dîner splendidement et souper de même et nous fit donner un lit à la maison où pend pour enseigne "le Fort Louis", vis-à-vis la porte Saint-Louis, une des portes de la ville, du côté de Blaye. Le 16* [septembre]*, sommes allés chez lui déjeuner et dîner.* […] *Après cela, sommes partis avec deux lettres que Ch. François Houpin nous avaient données de recommandation : une (pour la liberté de passage de Blaye à Bourdeaux, comme l'on ne passait pas facilement), pour Monsieur Dupeux, maître de pension à Blaye ; et l'autre, pour un chantre à Bourdeaux, avec un écu de trois livres qu'il nous donna* ».

Un pèlerin dans un champ, peinture de Vasili Grigoryevich Perov (1834-1882). Perdus, affamés, exténués, détroussés, malades… certains pèlerins ne survivaient pas aux nombreux dangers de leurs grands voyages.

© FineArtImages / Leemage

Les circonstances ou les conditions météorologiques transforment parfois l'itinérance en errance. Près de León, les pèlerins picards perdent leur chemin, alors qu'ils ont été retardés et qu'ils se trouvent dans une profonde obscurité, « *sans voir clair à mettre le doigt dans les yeux les uns des autres* ». Ils gardent le souvenir de la panique qui s'est emparée d'eux : « *Nous nous asseyions pour entendre où passer le reste de la nuit, si le froid l'eût permis ; puis étant glacés, nous marchions ensuite comme des perdus que nous étions, croyant toujours attraper quelque gîte. À la fin, à force de marcher vite, nous fûmes contraints de marcher à tâtons, où après être presque hors de nous-mêmes de la fatigue, du froid et du chaud que nous endurions l'un après l'autre, Dieu permît que nous nous sommes trouvés au pied des murs de la ville de León à heures du soir* ». Il est vrai que par tradition, les Jacquets font l'éloge des routes françaises mais ont une vision négative des chemins d'Espagne et des populations locales.

Des groupes constitués

Le pèlerinage, souvent appelé « *voyage* », signifie une longue marche. Ce voyage peut se révéler dangereux, notamment si l'insécurité règne. C'est pourquoi **les pèlerins se déplacent le plus souvent en groupes**. Les pèlerinages de paroisses, constitués du départ jusqu'au retour, soudent les participants et resserrent les solidarités. Par exemple, au printemps 1611 ou 1612, la ville de Salins en Franche-Comté offre du vin aux paroissiens de Saint-Michel de Dijon « *passans en ceste ville au retour de leur voiage de Saint-Claude en procession* ». Ces pèlerinages paroissiaux sont solidement encadrés. Pour celui qu'organise en 1608 la ville de Dole au sanctuaire de Saint-Claude, un *numerus clausus* est fixé : le nombre de participants qui reste assez élevé, est limité, outre les ecclésiastiques, à cent hommes et autant de femmes. Pour éviter les désordres, l'organisation de l'hébergement dans les villages qui seront traversés est prévue à l'avance. Par exemple, les notables dolois dorment chez leurs pairs à Poligny et, à Clairvaux, ils sont accueillis au château du marquis de Listenois. Les paroissiens ordinaires ont droit à des granges. Pour les jubilés des 16e-18e siècles, les

Paysage avec groupe de voyageurs, peinture de Gaspard Dughet (1615-1675). Face aux dangers des grands voyages, les pèlerins voyageaient souvent en groupes.

confréries jouent un rôle important à Rome. À la veille de l'ouverture de l'année sainte, les archiconfréries romaines et notamment celle de la Trinité-des-Pèlerins adressent à toutes les confréries qui leur sont affiliées une invitation à se rendre dans la Ville Éternelle pour y bénéficier des grâces du jubilé. Elles leur demandent d'annoncer la date de leur visite et le nombre des confrères qui feront le pèlerinage, afin d'organiser leur réception avec la solennité voulue et leur accueil dans l'hôpital où les places seront réservées à l'avance. Pour le jubilé de 1675, ce sont 280 496 pèlerins qui sont accueillis par cet hospice et pour celui de 1700, 299 697. Durant l'année sainte de 1750, même si le flux pèlerin commence à se réduire, la confrérie de la Trinité héberge encore 194 832 fidèles. Le pape Benoît XIV (1740-1758), les cardinaux, des princes et des princesses se rendent à cet hôpital où ils lavent les pieds des voyageurs à leur arrivée et les servent à table.

Le curé de la paroisse de Blesle en Auvergne note à la date du 15 septembre 1622 le départ solennel de huit de ses paroissiens pour Saint-Jacques-de-Compostelle. Ils sont accompagnés en grande pompe par deux consuls et « *bien d'autres de* [s]*es paroissiens* ». Guillaume Manier raconte comment l'impressionne le rituel déployé dans son village de Carlepont pour accueillir quatre « *petits garçons* », de retour d'un pèlerinage à Saint-Claude. Selon ses termes, « *le 28 du mois de juin de cette année, sont arrivés à Carlepont quatre petits garçons qui venaient de Saint-Claude en Franche-Comté, un Duger, un Varest, Brice Faivilet, Antoine Delorme. Ils furent reçus à l'entrée du village, à une croix nommée la Croix Minarde, avec le tambour et enseignes. Ce fut Monsieur Bonnedame, père du curé, qui les a reçus, comme ayant été à Saint-Claude, et Pierre Sterlin, chirurgien. Ils ont fait le voyage en vingt-sept jours* ». Guillaume Manier décide à son tour de partir en pèlerinage pour Compostelle. Il quitte son village le 26 août 1726, en compagnie de trois jeunes gens. Il est alors âgé de vingt-deux ans. En chemin, ces pèlerins se quittent et se retrouvent. Ils croisent des compatriotes. Par exemple, avant d'arriver à Amboise, ils cheminent avec « *cinq autres pèlerins du village de Quertancourt* (Cannectancourt)*, près Noyon, qui allaient aussi à Saint-Jacques et ils nous ont quittés avant d'entrer dans la ville* ». Dans la région de León en Espagne, ils « *passent le jour avec deux pèlerins, que nous avions marché ensemble quelque temps : entre autres un de Tours, en Touraine, fouleur de son métier, qui ressemblait beaucoup à un nommé Moulin, de Noyon, qui avait été charretier chez Monsieur de Noyon Rochebonne. C'est pourquoi nous l'appelions Moulin. Et l'autre pèlerin était un prêtre espagnol, qui nous fit reproche d'avoir quitté notre camarade Delorme, qu'il avait rencontré et qui lui avait conté mille mentiries de nous, tout au contraire de ce qui s'était passé entre lui et nous, quand nous nous étions quittés* ». Le vigneron Jean Juillet, de Jambles dans le Chalonnais, se rend en Galice en mars 1733 avec deux habi-

tants de sa paroisse. Pour sa part, c'est avec trois compagnons, l'un étant originaire de sa paroisse de Pardies et les deux autres de deux localités voisines, que Jean Bonnecaze, fils d'un paysan béarnais, prend la route pour Saint-Jacques en 1748.
Le pèlerinage se révèle souvent une affaire de famille. Par exemple, avec Guillaume Manier, qui, orphelin de père et de mère, a été élevé par un oncle ecclésiastique nommé Jean Hermand, se mettent en route pour la Galice un parent et homonyme de ce prêtre, Jean Hermand, ainsi que le demi-frère de ce dernier, Antoine Vaudry dit Lacouture. Au dernier moment s'inscrit Antoine Delaplace dit Delorme qui rentre tout juste d'un pèlerinage à Saint-Claude. Le registre de la confrérie de Saint-Jacques à Campan en Bigorre montre que de nombreux frères ou cousins ont fait ensemble le voyage à Compostelle. Par exemple, à la date du 23 septembre 1696, sont inscrits les noms de deux frères Galiay. À celle du 3 novembre 1696, ceux de quatre Bailac dont deux frères. En 1701, ce sont trois Sastorné et le 8 mai 1740, deux frères Soucaze plus un autre, peut-être un cousin…
Les archives de la confrérie de Saint-Claude-des-Bourguignons de Rome, où sont enregistrés pour les années 1671-1716 les noms de six mille pèlerins originaires de Franche-Comté, révèlent que 25 % d'entre eux voyagent en compagnie d'un membre de la famille, généralement un frère ou une sœur. Par exemple, en 1700 est consigné le passage de deux sœurs originaires de la paroisse des Fourgs, nommées Anne-Marie et Marie Bailliset. Le 8 octobre 1704 se présentent à l'hôpital de Saint-Louis-des-Français Pierre Escoisse, d'Avignon, sa femme Anne-Rose, leur fils Claude-François et leur dernier né, qui se trouve « *à la mamelle d'Anne-Rose sa mère* ».
Le 10 juin 1721, cet hôpital héberge les Bourguignons Nicolas Sanet et son épouse Françoise, leur fille Françoise et leurs trois fils, Gaspard, Nicolas et Pierre. Le 30 octobre 1753, le Comtois Jacques Besançon y est logé avec sa femme Élisabeth, leurs deux filles, Marie-Antoine et Jeanne-Françoise, et leurs sept fils, Jean-Baptiste, Claude-Denis, Jean-François, Jean-Antoine, Jean-Baptiste, Claude-Alexis et François-Joseph. Du 24 au 26 mars 1773, se trouvent au même hôpital le Flamand Charles Mairesse (ou Mairaisse), sa femme Françoise Rigoulet, de Normandie, leurs deux fils Jean-Charles et Louis, et leur fille Marguerite-Adélaïde.
Les pèlerins sont rarement seuls, ils cheminent au moins par deux. L'hôpital Saint-Eutrope de Dax, sur la route de Saint-Jacques, enregistre en 1715 le passage des Champenois François Aubriet et Nicolas Quaquiou, de Léonard Masson et de Baptiste Feno du Cateau-Cambrésis, de Catherine Aubin originaire de Thaon qui voyage avec la Londonienne Catherine Elma, et des Grenoblois François Cadoet et Anne Boris.

Les étapes du pèlerinage à l'époque moderne

La durée du pèlerinage

Sauf en temps de guerre ou d'épidémie, **c'est le rythme des saisons qui, selon les lieux et les pays, dicte le calendrier de départ et d'arrivée**. Les pèlerinages internationaux évitent généralement

© Archives Daniel Boucard

Hirsutes, fourbus, ce couple de pèlerins marche des jours durant pour atteindre son but.

de franchir les cols montagneux durant la saison hivernale. L'exemple de Jacques Lesage (ou Le Saige), pèlerin à Rome et à Jérusalem en 1518, montre comment cela peut se révéler périlleux. Ce marchand de draps originaire de Douai rentre au mois de novembre d'Italie par Genève et Gex où il loue les services d'un guide pour traverser le Jura. Les pentes du col de la Faucille sont déjà enneigées. La descente vers la ville de Saint-Claude est éprouvante : les chevaux s'enfoncent dans la neige jusqu'au poitrail et peinent à progresser.

Pour Compostelle, la période favorable aux pèlerins venus de France est située au printemps. Les 567 membres de la confrérie de Saint-Jacques de Lyon inscrits entre 1732 et 1774 ont pour leur part effectué en majorité l'aller de leur passage en Galice entre mai et juillet et le retour entre juillet et septembre. Guillaume Manier franchit les Pyrénées un peu plus tard dans la saison : laissant son village de Picardie le 26 août 1726, il arrive à Compostelle le 1er novembre suivant. Après un détour par Madrid, il est de retour à Saintes en janvier 1727. Il se dirige vers Rome en compagnie de Jean Hermand ; tous deux sont enregistrés sur place en avril, avec un dénommé Philippe Propel, originaire « *d'Amiens en Picardie* ». Manier est signalé à Flavigny le 13 juin 1727.

À Rome, le flux pèlerin connaît deux maxima de printemps et d'automne. Ces deux temps forts s'expliquent par l'**attrait que représentent pour les fidèles les fêtes de Pâques et de Noël**. Pendant les années saintes, le calendrier diffère quelque peu : les mois de décembre et de janvier, d'ordinaire moins fréquentés, se révèlent plus attractifs parce que les pèlerins se hâtent de gagner la Ville Éternelle pour bénéficier des grâces attachées au jubilé, soit dès l'ouverture de la Porte sainte, soit avant sa fermeture définitive.

Certains pèlerins ont un rythme de marche soutenu. Par exemple, il faut seulement trois mois à Joannes Adams et Jérôme De Snouck pour se rendre de Gand à Rome. S'étant mis en chemin le 20 avril 1682, ils entrent dans Paris le 3 mai suivant et atteignent la Ville Éternelle le 28 juin. Gilles Caillotin, natif de Reims, accomplit à l'âge de 27 ans le même pèlerinage. Il quitte sa ville le 17 juin 1724 et parvient à Rome le 15 août suivant. Il prend le chemin du retour le 1er septembre et rentre à Reims le 17 octobre 1724. Il parcourt environ 1720 kilomètres à l'aller et 1630 kilomètres au retour, avec des étapes journalières qui varient entre une trentaine et une cinquantaine de kilomètres. Le 2 septembre 1789, Joannes Josephus Ludovicus Mallebrancke prend la route à Anvers où il travaille. Il traverse Paris en pleine révolution et arrive à Rome le 5 novembre suivant, au terme d'une marche de soixante-quatre jours. Il repart le 17 novembre et regagne Anvers au bout de soixante et un jours de voyage, le 17 janvier 1790.

François Arnault, un paroissien de Notre-Dame de Niort, commence son pèlerinage à Compostelle le 2 mai 1729. Après s'être confessé et avoir communié « *dévotement* », il reçoit une attestation délivrée par le vicaire de sa paroisse, l'abbé Bion. Il atteint la ville de Burgos dès le 21 mai suivant et celle de León, le 25 mai. De Niort jusqu'à León, il effectue environ neuf cent soixante kilomètres en vingt-quatre jours, avec une moyenne journalière de quarante kilomètres. Le jour de son arrivée à Saint-Jacques est inconnu, mais il est sûr que François Arnault s'y est rendu : il rapporte en effet de ce sanctuaire une feuille imprimée en français à Compostelle comportant le « *mémoire des saintes reliques qui sont en cette église de Compostelle où est le corps du glorieux apostre sainct Jacques le Grand* ».

Le parcours du vigneron Jean Juillet, de Jambles, est particulièrement bien renseigné. Âgé de 29 ans, il fait vœu de pèlerinage à Saint-Jacques. Le dimanche 29 mars 1733, il fait ses Pâques dans son église paroissiale et se munit à l'issue de la messe de l'attestation fournie par son curé. Son certificat est contresigné à Lyon le 4 avril suivant par le prévôt des marchands. Jean Juillet atteint Nîmes le 12 avril, Pézenas le 15 suivant et la cathédrale de Toulouse le 22 avril, où il vénère les reliques de saint Sernin et « *dépose ses péchés* ». Après avoir franchi les Pyrénées, il se trouve le 5 mai à Pampelune, le 19 mai à Burgos et le 29 suivant à La Corogne. Il parvient à Saint-Jacques le 2 juin, après soixante-cinq jours de marche. Début avril, entre Jambles et Pézenas, il marche environ vingt-sept kilomètres chaque jour. Il effectue ensuite de façon quotidienne vingt-neuf kilomètres pendant vingt jours jusqu'à Pampelune, puis trente-deux kilomètres pendant vingt-huit jours jusqu'à Saint-Jacques. Le retour s'effectue au même rythme. Ce pèlerin est reçu le 2 août 1733 dans la confrérie Saint-Jacques de Chalon-sur-Saône, après soixante et un jours de voyage.

Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles)

Des moyens de transport

Le pèlerinage, aux yeux de l'Église, doit constituer l'occasion de faire pénitence « en endurant patiemment les travaux et incommodités du chemin ». **La plupart des pèlerins vont à pied**, conformément au dicton : « *C'est en cheminant que l'on devient pèlerin* »… Dans Gargantua, lorsque Rabelais met en scène un groupe de pèlerins, de façon significative il nomme leur chef « *Lasdaller* ». Ils reçoivent, outre des vivres et des bouteilles de vin, « *à chascun* [un] *cheval pour soy soulager au reste du chemin* ». Le Picard Guillaume Manier, parlant d'expérience, conseille un remède pour soigner les pieds endoloris. Comme il le raconte, cela lui a été enseigné à un moment critique : « *Le mal de pied m'a si fort incommodé que je ne pouvais plus marcher. Mes camarades avaient de l'avance de plus de deux lieues. Un cavalier m'a attrapé. Comme n'allant pas bien vite et, me voyant fatigué, m'a dit un remède pour endurcir mes pieds ; savoir du suif de chandelle, de l'eau de vie et de l'huile d'olive fondues ensemble. En blasser* (?) *les pieds fait des merveilles* ». En Espagne, ce même pèlerin est chaussé d'espadrilles, comme le montre le passage suivant : « D*e là, nous sommes allés à Limosse* (Marne). *C'est là où j'ai presque vu la fin de mes espadrilles que j'avais achetées à Burgues* (Burgos) *six sols. Ce sont comme des souliers de cordes de nattes cousues ensemble pour la semelle, et une toile de corde pour empeigne. Cela est léger et de grand usage dans le pays. J'ai fait près de cent lieues avec* ».

Certains pèlerins combinent plusieurs moyens de locomotion. Par exemple, le prêtre breton Pierre Barizy de Kerscomer, qui se rend à Rome avec un compagnon, arrive à destination le 4 mai 1686 après avoir quitté Noyal Pontivy le 7 mars précédent. Il a effectué la majeure partie du trajet à pied, soit trois cent six lieues, mais aussi vingt-et-une lieues à cheval, seize à dos d'âne et une à dos de mulet, quinze en carriole et onze par eau. Le carrosse, plus confortable, est utilisé de préférence par les nobles, tels ceux qui se rendent au 17e siècle à Notre-Dame de Liesse, au nord de Laon. Les rois Louis XIII (†1643) et Louis XIV (†1715) visitent ainsi chacun cinq fois ce sanctuaire, entre 1610 et 1637 pour le premier et en 1652 et 1680 pour le second. Dans le Bassin parisien, les pèlerins peuvent à cette époque utiliser les « *coches d'eau* », capables de transporter à moindre frais une cinquantaine de personnes.

Les pèlerins voyagent à pied, à cheval ou en bateau. Image tirée du Livre des merveilles du monde, *de Jean de Mandeville (v.1300-1382).*

© British Library Board / Robana / Leemage

Les conditions matérielles du pèlerinage

Des clivages existent entre les pèlerins quand il s'agit de leur hébergement. À Notre-Dame de Liesse, l'archevêque de Reims Charles de Lorraine (†1574) achète dès 1547 la terre de Marchais pour y édifier un « *beau bâtiment* » digne de recevoir les princes venus en pèlerinage. Mais **la majorité des pèlerins passent le plus sou-**

vent des nuits sur la paille des bergeries et des étables, ou dans des hôpitaux et des hospices. Leurs récits comparent la qualité des accueils et des gîtes.
Le plus difficile est le refus de l'hospitalité. Comme il le raconte, c'est à contrecœur qu'une famille aisée du vignoble mâconnais héberge Gille Caillotin qui, en 1724, marche de Reims en direction de Rome. À force d'insistance, il obtient de passer la nuit à l'étable, coincé entre deux bœufs : « *Je m'approchai proche la porte de la maison, rebuté d'un chacun qui y entrait. On sortait sans même faire semblant d'écouter mes prières. Je les lassai enfin par mon importunité durant plus d'une heure que je fus debout, y ayant dans cette maison plus de trente personnes tant valets que servantes. Enfin, étant lassé de ma patience, on me fit entrer et chauffer proche un grand feu pour m'y réchauffer parce qu'il faisait assez froid.* [...] *Il me fallut amasser de la paille des tasseaux qui étaient au milieu de la cour, pour la porter entre deux rangs de bœufs qui étaient en l'écurie, dont l'entre deux n'était pas des plus séparés et j'avais tout lieu de craindre qu'étant ainsi couché quelqu'un de ces bœufs ne vînt à me toucher en se couchant sur moi, ou de me donner quelque coup de pied, et le moins était de fienter sur moi* ». Le Brugeois Joseph Verplancke, pèlerin en 1738, est sommé quant à lui de présenter ses papiers par des fermiers à qui il demande de dormir sur la paille dans une grange.
S'ils disposent d'un peu d'argent, qu'il s'agisse de leurs économies ou des aumônes reçues, les voyageurs logent dans une auberge où ils prennent un repas. Celle de « l'Image Saint-Jacques », rue d'Auron, à l'entrée de la ville de Bourges, fonctionne durant une longue période, du 16e au 19e siècle. Elle peut accueillir une douzaine de clients et ses écuries, une soixantaine de chevaux. Tous les récits de pèlerinage comportent des commentaires relatifs à la beauté des servantes d'auberge.
Les hôpitaux accueillent gracieusement les pèlerins. Mais leur réseau, raréfié entre le 16e et le 18e siècle, ne suffit plus à loger les pauvres passants. Le Béarnais J.-P. Racq qui se rend à Saint-Jacques en 1789 ne trouve aucun hospice sur son chemin avant celui de Roncevaux. À Paris, les hôpitaux Sainte-Catherine, rue Saint-Denis et Saint-Gervais, rue Vieille-du-Temple, procurent logis et repas aux pèlerins. En 1726, le Picard Guillaume Manier se dit satisfait du second : « *nous fûmes à l'hôpital Saint-Gervais, où nous avons couché et soupé à merveille* ». Lorsqu'avec ses trois compagnons, Joseph Verplancke arrive à Paris, le 3 mai 1738, il s'y rend aussi parce que, écrit-il : « *je voulais tout connaître de la misère des gens de passage* ». De fait, l'établissement paraît d'une saleté repoussante. L'historienne Françoise Le Hénand a présenté ce récit (*Reyse naer Rome*). Conformément au rituel d'accueil, les jeunes gens déposent d'abord leurs bâtons à l'entrée, avant de subir un examen sommaire de leur peau, qui les oblige à relever leurs chemises « *assez haut* ». Ils sont ensuite menés au réfectoire. Leur vis-à-vis, un Polonais coiffé d'une toque de fourrure, jette sur la table « *une poignée pleine de poux* » qu'il tire de son pantalon. Devant leurs protestations, une religieuse déplace en bout de table les quatre pèlerins. Après la récitation du bénédicité, est servi un repas constitué d'une « *soupe verte* » de légumes qui paraît « *noire comme la cheminée* », d'environ deux livres de pain par personne, d'une petite assiette de haricots blancs et d'épinards cuits ensemble et d'un petit pain blanc que les voyageurs emportent pour la route ; pour boisson, de l'eau. Ils dorment à cinq dans le même lit avec, pour compagnon de nuit, un jeune tailleur originaire de Bruxelles. Une lampe reste allumée dans le dortoir pour indiquer les lieux d'aisance que Verplancke trouve dans un état « *dégoûtant* ». Aucun d'eux ne parvient à s'endormir. Au petit matin, à quatre heures, puis de nouveau à quatre heures trente, le tintement d'une clochette indique qu'il est temps de quitter le dortoir, non sans avoir assisté à la messe célébrée à cinq heures. Verplancke et ses compagnons quittent aussitôt les lieux pour trouver, grâce à un Brugeois de rencontre, un logement plus confortable à l'auberge de *La Reyne de France*, située près du Pont-neuf.
À Rome, l'hospice de la Trinité-des-Pèlerins, sur la place du même nom, non loin du Palais Farnèse, accueille pendant trois nuits tous ceux qui peuvent présenter des documents justifiant de leur qualité de pèlerins. Cette structure peut héberger des centaines de personnes. Face à l'affluence exceptionnelle des fidèles durant l'année sainte 1750, il est cependant nécessaire de louer des palais pour loger les pèlerins. Pendant trois soirs consécutifs, un repas est servi aux hôtes : il se com-

Les pèlerins de l'époque moderne (16e-18e siècles)

© Archives Daniel Boucard

pose vers 1738 d'une « *très bonne* » soupe de riz, d'une assiette de salades variées, d'un bon morceau de viande, d'un excellent vin blanc avec une poire, deux petites parts de melon et deux grappes de raisin. Le 3 juillet 1682, les Gantois J. Adams et J. De Snouck sont sélectionnés pour prendre part au repas servi à la table du pape au palais de Monte Cavallo. En 1738, cela se produit pour J. Verplancke et, en 1789, pour J. Mallebrancke. Chaque jour, douze pèlerins sont choisis (selon des critères qui demeurent inconnus) parmi les centaines qui sont hébergés à l'hôpital de la Trinité, pour représenter les apôtres au repas pontifical. Pour pouvoir accéder au palais du pape, ils reçoivent un billet sur lequel figure le nom d'un apôtre. J. Mallebrancke a par exemple le nom du « *second* » apôtre. Un treizième convive figurant Judas occupe le bout de table. C'est généralement un Romain choisi parmi les pauvres de la ville.

Après avoir passé à hôpital de la Trinité le temps autorisé par le règlement, les pèlerins sont dirigés vers l'hospice de leur nation. Vers 1750 existent au moins treize hospices de différentes nations. Dans chacun d'eux, la durée de l'hébergement est limitée à trois nuitées consécutives. Il s'agit par exemple de Saint-Antoine-des-Portugais, de Santa Maria dell'Anima pour la nation germanique ou de Saint-Jean-Baptiste-des-Florentins. L'hospice de Saint-Nicolas *in Agone*, attaché à la confraternité des Lorrains, est établi en 1622. L'hôpital Saint-Claude-des-Bourguignons, attaché à une confrérie qui est attestée depuis 1650, est fondé en 1671. Les premiers hôtes sont accueillis le 6 juin 1671, jour de la fête de saint Claude. Les pèlerins y sont logés et nourris et reçoivent une petite somme d'argent : trois *julii* pour les simples pèlerins et 5 *julii* pour les prêtres. L'hôpital Saint-Julien-des-Flamands assure l'hébergement mais non la subsistance. Munis d'une écuelle de bois, les Flamands font le tour des couvents romains qui distribuent une soupe. L'une des plus appréciées, parce qu'elle est composée de morceaux de viande, est celle des pères capucins. Cet hôpital Saint-Julien est fermé de 1707 à 1711, lorsque sont réalisés d'importants travaux financés par des legs. À Saint-Louis-des-Français, les pèlerins sont logés dans la promiscuité et nourris chichement. L'ecclésiastique érudit Claude Robin, curé de Chênehutte au diocèse d'Angers, pèlerin en 1750, l'exprime de cette manière : « *C'est un hôpital où l'on est très mal. Toute sorte de canaille y vient loger et on leur donne du fromage, une salade, un petit pain, du vin et une pièce de monnaie qui revient à un sol* ». Saint-Louis, outre les pèlerins originaires du royaume de France, loge les Corses après 1768, les Irlandais catholiques soumis à l'Église anglicane d'Irlande, les Suisses de Genève convertis au catholicisme et les voyageurs venus des Pays-Bas, tels les Liégeois.

Lorsque les possibilités d'hébergement dans les hôpitaux romains (par exemple dans celui de Santa Galla qui accorde l'hospitalité pour trois nuits aux pèlerins de toutes les nations) sont épuisées, il reste la solution de trouver un gîte chez un compatriote ou de dormir dans la rue ou sous la colonnade de Saint-Pierre, ou bien sous un porche… avec le risque d'être ramassé pendant la nuit par les recruteurs de soldats ou de main-d'œuvre.

Pèlerinage et travail

Les pèlerins sont suspectés par les autorités au motif qu'ils refuseraient de travailler. En réalité, comme le montre la documentation, ils sont le plus souvent des artisans. Des « confréries de Saint-Jacques » rassemblent les Jacquets d'une même ville au retour de Galice. Elles comptent une majorité d'artisans. C'est vrai par exemple à Senlis au 17e et au 18e siècle. Certains des confrères sont réputés compagnons ou garçons, ce qui témoigne de leur jeunesse. En 1703, celle de Laval compte quarante-huit membres qui sont tous hommes de métier. Parmi eux se trouvent dix-neuf tissiers, cinq bouchers, trois terrasseurs, deux maçons, deux couvreurs, deux lavandiers et deux cardeurs. Le Brugeois Joseph Verplancke, âgé de vingt-deux ans, pèlerin à Rome en avril 1738, est menuisier de son état. Il voyage en compagnie de trois jeunes gens de Bruges dont deux menuisiers et un cocher. Dans son journal, il prend note des métiers des pèlerins flamands rencontrés en chemin : il s'agit de trois tailleurs, deux cordonniers, deux menuisiers, un peintre, un serrurier et un chirurgien natif de Cassel. Le menuisier de Bruges Joannes Josephus Ludovicus Mallebrancke qui va à Rome en 1789 est accompagné par un tailleur et un autre menuisier.

© Photo Josse / Leemage

L'embarquement pour l'île de Cythère, peinture de Jean Antoine Watteau (1684-1721), 1717. Cette toile riche en symboles laisse paraître une signification différente du pèlerinage, centrée sur la dimension amoureuse.

Le pèlerinage marque parfois la fin d'une période d'apprentissage professionnel. Les compagnons célibataires, après avoir effectué un Tour de France, accomplissent un voyage vers un grand sanctuaire. C'est vérifié dans les archives de la maréchaussée qui comportent des informations précises sur certains pèlerins ayant fait l'objet d'une arrestation et d'un interrogatoire. Par exemple, Jean le Breton, originaire de Coutures en Anjou, arrêté le 19 mai 1768 à Montbard en Bourgogne, est un garçon tonnelier de profession. Selon ses dires, « *il y a six ou sept ans qu'il a quitté son pays pour faire son Tour de France et il a fait le voyage de Rome, par dévotion* ». Il assure « *n'avoir jamais mendié en France mais seulement en Italie en faisant son pèlerinage* », parce qu'il « *travaille de sa profession pour subsister* ».

Comme l'a établi Isabelle Brian, le village du Russey dans les montagnes du Jura envoie entre 1671 et 1716 à Rome une centaine de pèlerins en cinquante ans. L'historienne suggère l'existence d'une relation entre ce flux de pèlerins ruraux venus des hauts plateaux jurassiens et la tradition de migration et de colportage qui existe dans cette région.

Au début du 17e siècle, le sous-prieur de Roncevaux nommé Huarte détaille la population qui passe par l'hôpital de ce lieu et signale que des paysans français, une fois les semailles achevées, viennent fréquemment avec femmes et enfants faire la moisson en Espagne, sous couvert de pèlerinage. Les migrants français deviennent même si nombreux sur le territoire espagnol que le terme de *gavachos* qui sert à les désigner entre en 1611 dans le dictionnaire de Sebastián de Covarrubias.

Les récits de pèlerinage indiquent que le voyage peut être interrompu par des journées de travail. Jacobus Duflo, originaire de Bruges et pèlerin à Rome en 1720, trouve ainsi du travail chez un ami pendant la durée de son séjour romain. L'un de ses compagnons est employé chez un maître-serrurier flamand installé à Rome et l'autre, tailleur de son état, chez des religieux flamands. En septembre 1726, Guillaume Manier fait les vendanges à Bordeaux pendant la convalescence de l'un de ses compagnons : « *Et comme un de nous était incommodé, qu'il s'était fait saigner à Blaye, avant l'embarquement, que cela n'allait pas mieux, nous l'avons mis à l'hôpital aux Jésuites, où il fut bien couché et sollicité ; et, pour lui faciliter sa convalescence, nous autres trois, nous sommes mis dans la foule des vendangeurs et nous fûmes enlevés d'un seigneur pour vendanger à … sol par jour* ». Dans la ville de León, Guillaume Manier, tailleur d'habits de profession, raconte comment il cherche à travailler chez un tailleur pour comparer les façons de faire : « *Je fus chez un sastre ou tailleur, pour demander de l'ouvrage, pour voir seulement la méthode de leur ouvrage. Il nous accorde de l'ouvrage pour deux, mais nous ne savions pas travailler pour mouqueire, femme. C'est la méthode de travailler pour les deux. Puis nous lui avons dit que nous allions revenir, que nous allions chercher de l'ouvrage pour notre troisième camarade, que nous avions dit être sapateire (zapatero) ou cordonnier. Nous sommes encore à retourner* ».

L'historienne Yolande Lammerant a raconté les péripéties du pèlerinage de Joannes Adams et Jérôme De Snouck. Le premier

est âgé seulement de dix-huit ans quand il se rend à Rome. Son compagnon, Jérôme De Snouck, trouve du travail dans cette ville, mais son métier demeure inconnu. Sur la route du retour, tous deux croisent à Florence des Flamands qui leur conseillent de se rendre à Livourne. Là, ils se séparent et Joannes Adams embarque comme « *cuyper* » à bord d'une frégate. Il assiste le cuisinier du navire. Il parcourt la Méditerranée, change de bateau, est capturé par des « *Turcs* » (qui sont en fait des Tunisiens). Mis aux fers, il est délivré par des navires anglais avant que ses ravisseurs aient pu rejoindre Tunis. Ses aventures prennent fin à Amsterdam sur l'intervention de son père à qui il a confié son intention de s'engager sur un navire en partance pour les Indes orientales.

Une histoire d'amour

L'article « *Pèlerinage* » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert témoigne de l'évolution en cours au 18e siècle : le pèlerinage entre dans une période d'affaiblissement. Il donne en effet à lire « *Les idées des hommes ont bien changé sur le mérite des pèlerinages* […] *On est revenu de cet empressement d'aller visiter des lieux lointains, pour y obtenir du ciel des secours qu'on peut bien mieux trouver chez soi par de bonnes œuvres et un peu de dévotion éclairée. En un mot, les courses de cette espèce ne sont plus faites que par des coureurs de profession, des gueux qui, par superstition, par oisiveté ou par libertinage, vont se rendre à Notre-Dame de Lorette ou à S. Jacques-de-Compostelle en Galice, en demandant l'aumône sur la route* ». **Le pèlerinage devient une métaphore du voyage amoureux et des « fêtes galantes »**. La Fontaine est l'un des premiers, dès le 17e siècle, à utiliser le thème du pèlerin dans son roman intitulé *Le petit chien qui secoue de l'argent et des pierreries* dans lequel un homme amoureux s'habille en pèlerin pour rendre visite à sa maîtresse. Dans le *Pèlerinage à l'île de Cythère* (1717) et *L'Embarquement pour Cythère* (1718, voir page précédente), la coquille recouvre avec Watteau sa signification de symbole de Vénus. Le pèlerinage comme allégorie de l'amour se rencontre encore au 19e siècle, comme en témoignent les trois *Années de pèlerinage* de Liszt († 1886). ■

L'Amour et le pèlerin, *peinture d'Edward Coley Burne Jones (1833-1898). Cupidon guide le pèlerin émergeant des ronces dans sa quête (d'apres « le Roman de la Rose » traduit par Geoffrey Chaucer).*

Au début du 19e siècle, la vie et les actes des fidèles sont imprégnés par un ensemble de pratiques culturelles : pèlerinages, croyance aux miracles, au diable, aux esprits et aux sorciers, rites agraires, culte de la Vierge, des saints et des reliques.

Les chemins de la foi

Les transformations du pèlerinage aux 19e et 20e siècles

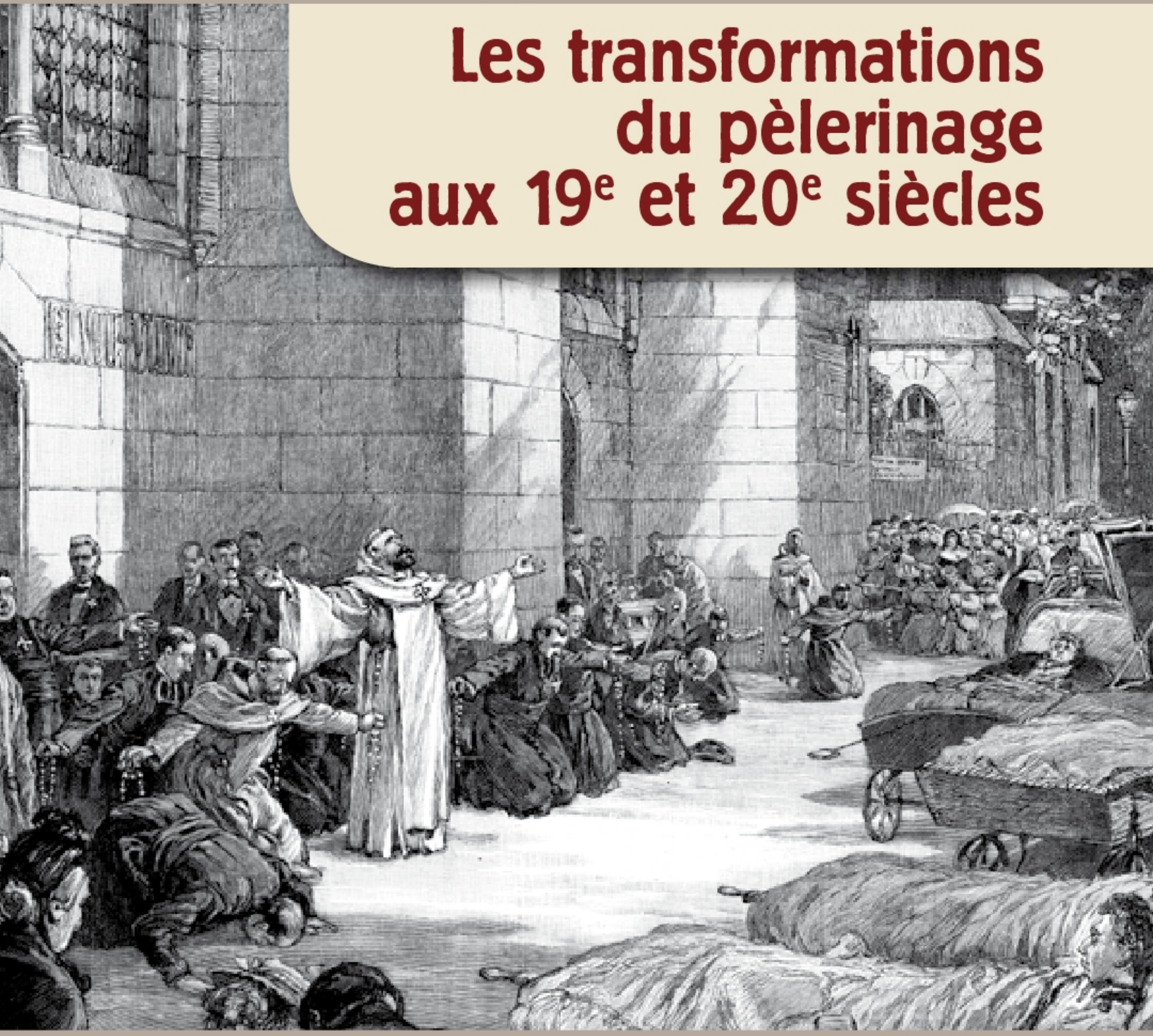

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Pèlerinage à Lourdes, au début du 20e siècle : l'accueil des malades.

La renaissance des pèlerinages aux saints guérisseurs

Groupe de pèlerins en prière au milieu d'une forêt. Dessin de Donjean d'après une peinture de Brion.

© Archives Daniel Chatry

Dans la majorité des cas, **les pèlerinages locaux du 19e siècle sont d'anciens lieux de dévotion dont la rénovation est favorisée** par le retour à la paix religieuse (après les soubresauts révolutionnaires) et par la piété ultramontaine qui imprègne le catholicisme des années 1840-1880. Vers 1845, les habitants de la Savoie du Nord se déplacent par exemple vers 69 lieux de pèlerinage de rayonnements inégaux. Quatre honorent la Croix, vingt-trois, la Vierge et quarante-deux, d'autres saints. Vers 1877, la région de Rouen compte 75 lieux de pèlerinage, les environs d'Yvetot 63, et l'arrondissement du Havre 35 (soit un pour 6 000 habitants). Dans le diocèse d'Arras, vers 1860, les deux tiers des pèlerinages, soit une centaine au moins, ont pour objet un saint guérisseur. D'autres enquêtes parviennent à des chiffres plus élevés. Dans le diocèse de Meaux, il existe au 19e siècle 170 lieux où l'on se rend soit en pèlerinage collectif, soit, plus rarement, en pèlerinage individuel. Trois honorent un Saint Sépulcre ou une croix, 25 Notre-Dame, 142 des saints autres, dont 20 sont consacrés à saint Loup et 9 à sainte Geneviève.

Les saints sont invoqués principalement pour le climat : parmi beaucoup de spécialités, les invocations à Notre-Dame se font contre la grêle, à sainte Anne, contre la pluie, à sainte Agathe contre la foudre, et à saint Grégoire contre les sauterelles. **Les saints guérisseurs sont nombreux et leurs noms composeraient toute une litanie. À chacun des maux se trouve en effet associé un saint.**

D'autres intercesseurs sont réputés dans la protection des enfants. Dans le diocèse de Belley qu'a étudié Philippe Boutry, saint Paul est invoqué le jour de sa conversion, devenue la « *convulsion* » de saint Pou (= peur). Le 25 janvier, il est prié pour les enfants peureux ou agités. Comme l'écrit Philippe Boutry, « *il existe encore beaucoup d'autres saints d'enfants : on invoque saint Grapillon à Saint-Olive pour la "rapille"* (la croûte de lait), *saint Longin devenu Lanquin, pour les enfants languissants, saint Cropet à Mogneneins et à Bétheneins pour ceux qui ne marchent pas… Les femmes invoquent, en Bresse, en Dombes et dans le bas Bugey, sainte Agathe, patronne de ce sexe, qui se réunit à cette occasion dans des banquets, ou "fêtes des femmes", dont les hommes sont exclus, le 5 février ; cette martyre, dont le bourreau coupa les seins, est encore invoquée pour l'allaitement* ». L'auteur relève le fait que comme la Sologne, la Dombes, pays d'étangs, constitue un conservatoire des cultes traditionnels. La part des saints protecteurs des animaux domestiques reste considérable au 19e siècle. Dans le diocèse de Belley, on invoque partout saint Antoine le jour de sa fête pour la conservation des porcs, ou saint Denis (« *saint des nids* ») le 9 octobre pour les poules et la basse-cour. Les saints traditionnellement invoqués contre la peste, tels saint Roch et saint Sébastien, amorcent une reconversion qui en fait des protecteurs contre les épizooties. Dans la seule paroisse de Saint-Trivier-en-Dombes, il existe cinq dévotions sous forme de pèlerinage collectif ou « *apport* », avec la participation des fidèles d'autres villages. Tous ces « *apports* » ont lieu en janvier. Saint Bonnet est invoqué le 15 janvier pour la protection des veaux, saint Marcel le 16 pour celle des chevaux, saint Antoine le 17 pour les porcs, et la chaire de saint Pierre le 22 pour les animaux gras.

La concentration des pèlerinages pendant la période hivernale s'accorde au rythme du cycle agraire, comme l'a montré pour

les années 1969-1973 Alban Bensa dans le Perche-Gouët, partie du Perche située en Eure-et-Loir. Ce chercheur constate que, les bêtes restant à l'étable durant la mauvaise saison et les risques d'épizootie étant alors plus grands que durant le reste de l'année, les pèlerinages aux saints guérisseurs du monde animal sont de ce fait plus nombreux à la fin de l'automne et en hiver. Le calendrier des pèlerinages dans cette région est le suivant : saint Éloi est invoqué le 1er décembre pour la conservation des chevaux, saint Ambroise le 7 pour les abeilles, saint Blaise le 9 pour les bovins, saint Antoine le 17 pour les porcs, saint Sébastien le 20 pour les bovins, et saint Évroult le 29 pour les ovins, les bovins et la basse-cour. Peu de pèlerinages ont lieu en mars et en avril, parce que les travaux des champs reprennent alors avec intensité, qu'il s'agisse des labours, des semailles de printemps ou de la préparation des jardins. En revanche, de grands déplacements rituels prennent place au début de la belle saison, notamment du 1er mai au 1er juin, sous forme de pèlerinages officiels ou privés. Cette fois, ils se font pour obtenir ou conserver la santé des humains.

Comme le relève Alban Bensa, le pèlerinage se fait le 1er mai à saint Marcou pour les écrouelles, le 5 mai à saint Avertin pour les maux de tête, le 6 à saint Jean l'Évangéliste pour les brûlures, le 10 à saint Léonard pour la marche des enfants, le 22 aux trois Marie pour les maladies nerveuses, et le 1er juin à saint Jovin pour les coliques. Dans le diocèse de Rouen, saint Simon fait l'objet d'un pèlerinage le 1er mai à Barville, près de Cany, pour guérir l'eczéma et les maladies dermatologiques des enfants. À Coutances, saint Ortaire fait l'objet chaque lundi de Pentecôte d'un pèlerinage pour les jeunes enfants ou « *qu'nailles* » qui ne parlent pas encore.

Le témoignage d'un magistrat de Limoges, J.-J. Juge de Saint-Martin, montre comment procèdent les familles dans cette région, vers 1821, pour obtenir la guérison de l'un des leurs. Elles s'en remettent aux saints d'une façon qui tient du tirage au sort : « *Après s'être confié à un premier saint, quand* [...] *la maladie se prolonge, on a recours à un autre saint et, pour savoir celui qu'il faut invoquer, on met un brin de paille dans un vase plein d'eau que l'on tourne ; la paille étant arrêtée, on regarde la direction de son petit bout ; cette direction indique la paroisse* (c'est-à-dire le saint) *d'où bouge le mal. On met tout de suite à part l'argent nécessaire pour aller faire la dévotion. Quelque parent se charge d'aller accomplir le vœu et, à son retour, il trouve assez souvent le malade mort ou guéri naturellement* ». Il est difficile de dire si ces pratiques participent d'une ancienne tradition ou bien de glissements plus récents. Si la famille n'accomplit pas le pèlerinage, il existe des femmes appelées « *voyageuses* » qui, comme les « *vicaires* » des siècles précédents, se rendent moyennant finances auprès d'un saint pour obtenir la guérison, pour leurs clients, de leurs enfants ou de leurs animaux. Vers 1925, un rapport du curé de Chaillac, dans la même région, atteste de la persistance de ces usages. On peut lire en effet : « *Mal des saints, un saint envoie une maladie à un enfant ; pour que l'enfant guérisse, il faut prier le saint qui a donné le mal ; pour le prier, il faut le connaître ; on a recours à la tireuse de charbons, autre usage semblable à celui de la tireuse de paille ; cette pratique, de la région de Rochechouart et plus largement de l'ouest du Limousin, consiste à brûler des baguettes de coudrier et à en jeter les charbons au fur et à mesure dans un récipient d'eau en prononçant pour chacun le nom d'un saint. Si le charbon flotte, le saint n'est pas concerné ; s'il s'enfonce un peu, le saint est compétent pour délivrer le mal pour lequel on consulte les recommandeuses* ».

L'arrivée des pèlerins dans la grotte de Monte Sant'Angelo (Italie). Chaque année, ils affluent dans ce lieu où, il y a quinze siècles, saint Michel apparut aux barbares et les mit en fuite. Pour arriver jusqu'au sanctuaire, situé dans une grotte au sommet de la montagne, les pèlerins doivent gravir d'interminables escaliers.

© Archives Daniel Chatry

© DeAgostini / Leemage

Le Baiser à la croix : *une bergère soutient son enfant qui se recueille près de la croix au soleil couchant. Peinture de Giovanni Segantini (1858-1899).*

Des pèlerinages locaux

Les dévotions rurales associent à chaque maladie un saint mais aussi un lieu : sources, fontaines, bosquets, arbres tordus et autres pierres levées constituent des lieux privilégiés où s'exprime la piété populaire. Presque chaque terroir ou chaque pays vénère une fontaine ou une source qu'un saint aurait fait jaillir de son vivant. Dans *Le Meunier d'Angibault* (1845), Georges Sand qui s'étonne d'une procession arrêtée autour d'une fontaine, s'entend répondre : « *C'est que cette bonne dame est la meilleure de toutes pour la pluie* ». Le diocèse de Rennes compte 75 fontaines miraculeuses dédiées à des saints. La Haute-Vienne, la Creuse et la Charente comptent parmi les départements les plus fournis en « *bonnes fonts* ». En Charente, jusque dans les années 1950, plus de 220 puits et ruisseaux sont utilisés pour leurs vertus curatives par les fidèles. Le culte des saints guérisseurs peut se fixer sur une grotte qui a servi de refuge à l'intercesseur, ou encore sur un arbre dans lequel la statue du saint ou de la Vierge a été découverte par miracle. Une chapelle construite à proximité manifeste la sacralisation du lieu et traduit la prise en charge du pèlerinage par les autorités ecclésiastiques.

Pour obtenir la guérison, un contact est nécessaire avec l'eau ou la statue du saint ou ses reliques conservées sur place. À Barville en Normandie, les pèlerins frottent un linge sur la statue de saint Siméon pour obtenir la guérison demandée. Lors du pèlerinage à Biville-la-Baignarde, dans le diocèse de Rouen, à la mare de saint Onuphre qui est invoqué contre les infirmités, les fidèles boivent l'eau miraculeuse et en emplissent une gourde qu'ils conservent chez eux en cas de maladie grave. Près de la source de Notre-Dame de Caillouville, dans la commune de Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime), des piscines sont aménagées pour que les pèlerins puissent se baigner. Dans le diocèse de Coutances, chaque 21 mai, les paroissiens de Saint-Michel-des-Andaines et de la Ferté-Macé se rendent à la fontaine Saint-Ortaire pour y soigner les diverses affections cutanées, la goutte, les rhumatismes et la paralysie. Afin que le mal les quitte et passe dans les pierres,

ils déposent de petites pierres plates dans les fourches des branches aux alentours. Ces cailloux qui finissent par se superposer forment des « *châtiaux* » qui doivent rappeler au souvenir du saint les pèlerins venus le prier. Près des fontaines de dévotion, les pèlerins accrochent parfois sur une croix ou des branches d'arbres, les vêtements ayant été en contact avec des parties malades du corps, ce qui les fait nommer « *fontaines à chiffons* ».

L'exemple de sainte Clotilde en Normandie

Lors du pèlerinage le jour de la fête sainte Clotilde à l'église des Andelys (Eure), le 3 juin, les pèlerins apportent des objets symbolisant leurs vœux que le sacristain attache, l'un après l'autre, à une perche par laquelle il les fait toucher la statue de la sainte. Après les vêpres, tous se rendent à la fontaine de Sainte-Clotilde. Les membres du clergé versent quelques gouttes de vin dans l'eau miraculeuse et y plongent les reliques de la sainte pour en vivifier les vertus. Malades ou bien portants, les pèlerins sont alors des milliers à s'asperger ou à plonger dans la fontaine. Sainte Clotilde est vénérée dans toute la Normandie et notamment à Rolleville

Le Folgoët (Finistère) : la fontaine miraculeuse, vers 1900.

© Neurdein / Roger-Viollet

près du Havre. Le temps du pèlerinage qui débute le 3 juin, dure quarante-cinq jours. Vers 1844, l'afflux des pèlerins est évoqué en ces termes : « *On ne peut se faire une idée du nombre de visiteurs qui se rendent à Sainte-Clotilde de toutes les campagnes environnantes. Le Havre fournit un contingent considérable à ces eaux merveilleuses ; pendant la belle saison, une voiture à douze places fait journellement le service de cette ville à la fontaine* ». Dans les jours qui précèdent le 3 juin, les journaux havrais publient des annonces de transporteurs qui proposent des voitures pour faire le déplacement (Rolleville se situe à dix-huit kilomètres du Havre). Le 29 mai 1844, le *Journal de l'Arrondissement* publie par exemple l'annonce suivante : « *Pèlerinage de Rolleville. Suivant l'usage des années précédentes, le sieur Ledentu prévient le public qu'il aura tous les jours au Havre, à 6 heures du matin, des voitures pour Rolleville à partir du 3 juin, et pendant toute la durée du pèlerinage de Sainte-Clotilde. Il prie les voyageurs de faire enregistrer d'avance chez Mademoiselle Turban, arcades nord (place Louis XVI – Gambetta - à droite du Théâtre)* ». D'autres transporteurs, comme les sieurs Bouju ou Thillayes, proposent des diligences à douze places et des omnibus. Le retour de Rolleville se fait à treize heures. Vendue avec le presbytère comme bien national pendant la Révolution, la fontaine est une propriété privée dont le propriétaire détourne à son profit les dons des pèlerins : elle se trouve finalement rachetée en 1880 par le curé, l'abbé Gamarce. Ce dernier compte beaucoup sur le prolongement de la ligne de chemin de fer jusqu'à Rolleville (effectué en 1896) pour augmenter le nombre des pèlerins. Le pèlerinage commence le 3 juin à sept heures avec une messe basse. Puis, à huit heures et demie, c'est une messe avec chant. La procession débute une heure plus tard, avec la châsse contenant les reliques de sainte Clotilde, les bannières et le chant des litanies. La grand-messe qui suit se dit à l'intention des pèlerins. Pendant ce temps et toute la journée, les pèlerins et les malades, « *lèpreux, scrofuleux, goîtreux…* », baignent leurs plaies ou leurs membres infirmes dans la fontaine. Comme l'écrit sur le ton de la satire le *Journal du Havre* du 2 juin 1830, on voit « *les eaux changer leur limpidité ordinaire contre la couleur que leur donnent tous les membres infirmes qui se plongent dans l'eau réparatrice. Mais loin que le dégoût s'empare de ceux qui assistent à ces lustrations, on les voit au contraire puiser dans des écuelles l'eau salutaire et l'avaler avec délice comme le breuvage le plus propre à les préserver des maladies que cette eau a dû guérir déjà.* […] *C'est sur les enfants qu'elle paraît agir avec le plus d'efficacité durant ces six semaines. Aussi voit-on les parents se disputer avec violence leur tour à la fontaine, pour y plonger de petits malheureux que la présence de maladies éruptives et des inflammations cutanées ne préserve même pas de ces ablutions quelquefois mortelles* ».

Ars

Dans la petite commune d'Ars-en-Dombes dans l'Ain (aujourd'hui Ars-sur-Formans), le mode de vie exemplaire, les prédications et les confessions du curé Jean-Marie Vianney († 4 août 1859) attirent les pèlerins dès les années 1830. Ce pèlerinage relève des pratiques traditionnelles de pèlerinage au saint guérisseur, même si l'on y demande à un « saint » vivant une guérison qui peut être corporelle ou spirituelle. Au temps de l'apogée, dans les années 1850, c'est le premier pèlerinage français avec près de 80 000 pèlerins par an. Le curé d'Ars a été canonisé en 1925. Depuis, le lieu est resté un grand centre de pèlerinage. Le village reçoit un demi-million de pèlerins chaque année. ■

Les transformations du pèlerinage aux 19e et 20e siècles

Désapprouvés par l'Église

Ces pèlerinages locaux ne recueillent pas toujours l'approbation de l'Église. Dans son ouvrage sur *Les églises de l'Arrondissement du Havre*, l'abbé Cochet écrit en 1844 à propos du culte des fontaines : « *ces fontaines mystérieuses contre* [lesquelles] *nos saints évêques n'ont cessé de tous les temps de protester avec énergie, et que le peuple s'obstine à vénérer comme une source de grâces et de guérisons miraculeuses. Les hommes du siècle reprochent au clergé de conserver ces abus de la foi populaire ; mais le clergé est-il donc le maître du peuple et n'a-t-il pas tous les jours à gémir de le voir altérer, avec ses idées rudes et grossières, les grandes vérités de la religion qu'on lui transmet pures de tout alliage* ». En 1866, dans le Limousin, la procession annuelle de Saint-Eutrope à Compreignac se déroule près de l'ancienne chapelle, à la fontaine de la Monge : quatre mille fidèles, venus de quinze à vingt kilomètres à la ronde, y font leurs dévotions, boivent à la fontaine et vénèrent la statue mise à l'abri par un paysan pendant la Révolution. Le curé ne célèbre pas la messe, même si quelques pèlerins recourent à lui pour faire dire des évangiles.

Dans la Haute-Vienne, à Burgnac, le curé veut interdire en 1874 la procession traditionnelle du 21 juin qu'il désapprouve. Devant les réactions de ses paroissiens, il se contente de refuser d'y participer. Une vingtaine de paysans surgissent dans le presbytère et profèrent contre lui des menaces, au point que la gendarmerie doit intervenir pour dégager le prêtre. Les autorités ecclésiastiques, soucieuses de recentrer la piété de fidèles sur l'eucharistie, font parfois fermer les chapelles isolées et transporter statues et reliques dans l'église paroissiale, sous le contrôle du curé, ce qui ne va pas sans résistances de la part des ouailles. Dans le diocèse de Belley, le pèlerinage annuel du 2 mai à Notre-Dame-de-Nièvre, à Vaux-en-Bugey, contre la grêle, est au début du 19e siècle, selon les prêtres, l'occasion de nombreux débordements. L'évêque commue en 1838 le lieu de ce pèlerinage et le déplace à Notre-Dame-de Charnoz ; mais les fidèles, avec ou sans curé, continuent à se rendre à Vaux. Finalement, une ordonnance épiscopale prescrit en 1884 le retour à la situation *quo ante*, afin de mettre d'accord le fait et le droit.

Une procession de pénitents, à Mende (Lozère), vers 1900.

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Montmartre et les pèlerinages au Sacré-Cœur

De nouvelles pratiques cultuelles prennent leur essor ou se diffusent, particulièrement pendant les années 1871-1875 consécutives à la défaite de Sedan. Le climat religieux et politique engage les fidèles à faire pénitence et appelle chacun à l'expiation et à la réparation. Symbole d'amour divin, le culte du Sacré-Cœur de Jésus se trouve associé à une idée de la nation indissociable d'un projet de restauration catholique et monarchique. C'est aussi le moment, après la proclamation de l'unité italienne, où le pape se dit prisonnier dans Rome.

Par une loi du 25 juillet 1873, l'Assemblée nationale (par 382 voix contre 138) déclare d'utilité publique l'acquisition des terrains de la butte Montmartre où, selon le souhait de l'archevêque de Paris, le cardinal Guibert, doit s'élever la basilique du Sacré-Cœur, en expiation de la Commune. Une église votive provisoire inaugurée en mars 1876 voit déjà affluer des pèlerins venus de Paris, de la banlieue et de province. La construction de la basilique est financée par souscription, elle est finalement terminée et consacrée en 1914.

Paris est sans doute un des plus grands lieux de pèlerinage en France, mais il est difficile de compter les pèlerins en les distinguant des touristes : combien de personnes visitent Montmartre et la cathédrale Notre-Dame pour des motifs uniquement religieux ? Il en est de même à Rocamadour, au Puy, à Chartres, à Paray-le-Monial…

Paray-le-Monial

Dans le contexte de l'Ordre moral de 1873 (politique conservatrice et cléricale), le sanctuaire de Paray-le-Monial en Saône-et-Loire connaît un essor considérable et coïncide avec **un nouveau type de pèlerinage**. Le rail lui confère une aire de recrutement nationale : les 100 000 pèlerins annuels sont largement dépassés. En outre, le but du pèlerinage tend à se modifier. **Le pèlerin, s'il effectue une démarche personnelle de conversion, participe aussi d'une manifestation collective qui est un appel à la conversion des autres, à la « guérison » du pays tout entier.**

Une vieille coutume locale : une messe en plein air (et sous la pluie) le jour du bouquet provincial à Verberie (Oise).

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

L'initiative d'un grand mouvement vers Paray au cours de l'année 1873 appartient à un jésuite, le père Drevon. Il s'agit d'organiser un pèlerinage plus grandiose encore que celui qui a eu lieu en 1854, lors des fêtes de la béatification de Marguerite-Marie Alacoque qui au 17e siècle reçut les premières apparitions du Sacré-Cœur. Durant le mois de juin, consacré au Sacré-Cœur, se succèdent une cinquantaine de pèlerinages diocésains venus de toute la France, de Belgique et de Suisse. Les pèlerins sont accueillis à la gare par la population, un défilé se met en place jusqu'à l'église. Après la célébration de la messe, une procession aux flambeaux a lieu le soir. Le 20 juin est « *la grande journée des pèlerinages* », avec les représentants de onze diocèses, les zouaves pontificaux conduits par deux généraux et les pèlerins d'Alsace et de Lorraine. La messe est célébrée par plus de mille prêtres. Quand apparaît la bannière de l'Alsace, blanche avec un crêpe noir, puis celle de la Lorraine, toute noire, les pèlerins qui sont des dizaines de milliers s'agenouillent en pleurant. L'évêque d'Autun consacre la France au Sacré-Cœur. Le 29 juin 1873 a lieu le pèlerinage de cinquante députés. Le 2 juillet, deux trains sont affrétés au départ de Bourg-en-Bresse pour les pèlerins du diocèse de Belley. Le tiers de tout le clergé diocésain est présent. Les paroisses déploient leurs bannières de soie et d'or aux cris de « *Vive Pie IX ! Vive l'Église ! Vive la France !* ». L'on chante des cantiques, le *Pitié mon Dieu* et : « *Dieu de clémence/ Dieu Protecteur/ Sauvez Rome et la France/ Par votre Sacré-Cœur* ».

Pèlerinages en Terre sainte : presse et vapeur

Un pèlerinage des catholiques français à Jérusalem a lieu en 1853, à l'initiative de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Paris, qui constitue pour cela un Comité ou Œuvre des pèlerinages en Terre sainte. Il comprend quarante laïcs et prêtres, dont l'abbé Langénieux (futur archevêque de Reims et cardinal), vicaire de la paroisse Saint-Roch à Paris. Dès 1855 et jusqu'en 1870 sont organisés deux pèlerinages annuels, à Pâques et en août, ce dernier étant appelé « *pèlerinage des vacances* ». Le voyage dure soixante jours. Depuis Marseille, la traversée s'effectue à bord des meilleurs paquebots des Messageries maritimes. Le coût de l'expédition, très élevé, en réserve l'accès aux plus aisés. En plusieurs occasions, les organisateurs ont à se plaindre des exigences de certains pèlerins. En 1862 par exemple, ils rapportent que « *quelques personnes ont réclamé des conditions de confort assez difficiles à réaliser en Terre sainte. Une, entre autres, ne comprenait le voyage qu'en palanquin* ».

À dater des années 1880, l'organisation des pèlerinages en Terre sainte est confiée aux religieux assomptionnistes qui ont déjà l'expérience des pèlerinages nationaux en France et à Rome. L'encadrement des pèlerins s'effectue autour de thèmes de la patrie en danger, de la France qui doit retrouver le chemin de Dieu et du soutien au « *pape prisonnier* ». À l'instigation du père Emmanuel d'Alzon, vicaire général de Nîmes, fondateur de la Congrégation des Augustins de l'Assomption, **ceux-ci sont parmi les premiers à comprendre l'intérêt du chemin de fer pour l'organisation des pèlerinages : il s'agit de mettre « la vapeur au service de Dieu ». Jls se dotent également d'organes de presse.** Le père Vincent de Paul Bailly reprend le 12 juillet 1873 un petit bulletin de liaison des pèlerins né à La Salette, qui devient *Le Pèlerin*. En 1880 paraît *La Croix-Revue*, transformée en quotidien en 1883, sous la direction du même père Vincent de Paul Bailly, principal accompagnateur du pèlerinage en Terre sainte de 1883 à 1910.

Le premier « pèlerinage de pénitence » à Jérusalem, en 1882, par le père assomptionniste François Picard (1831-1903). Illustration de 1923.

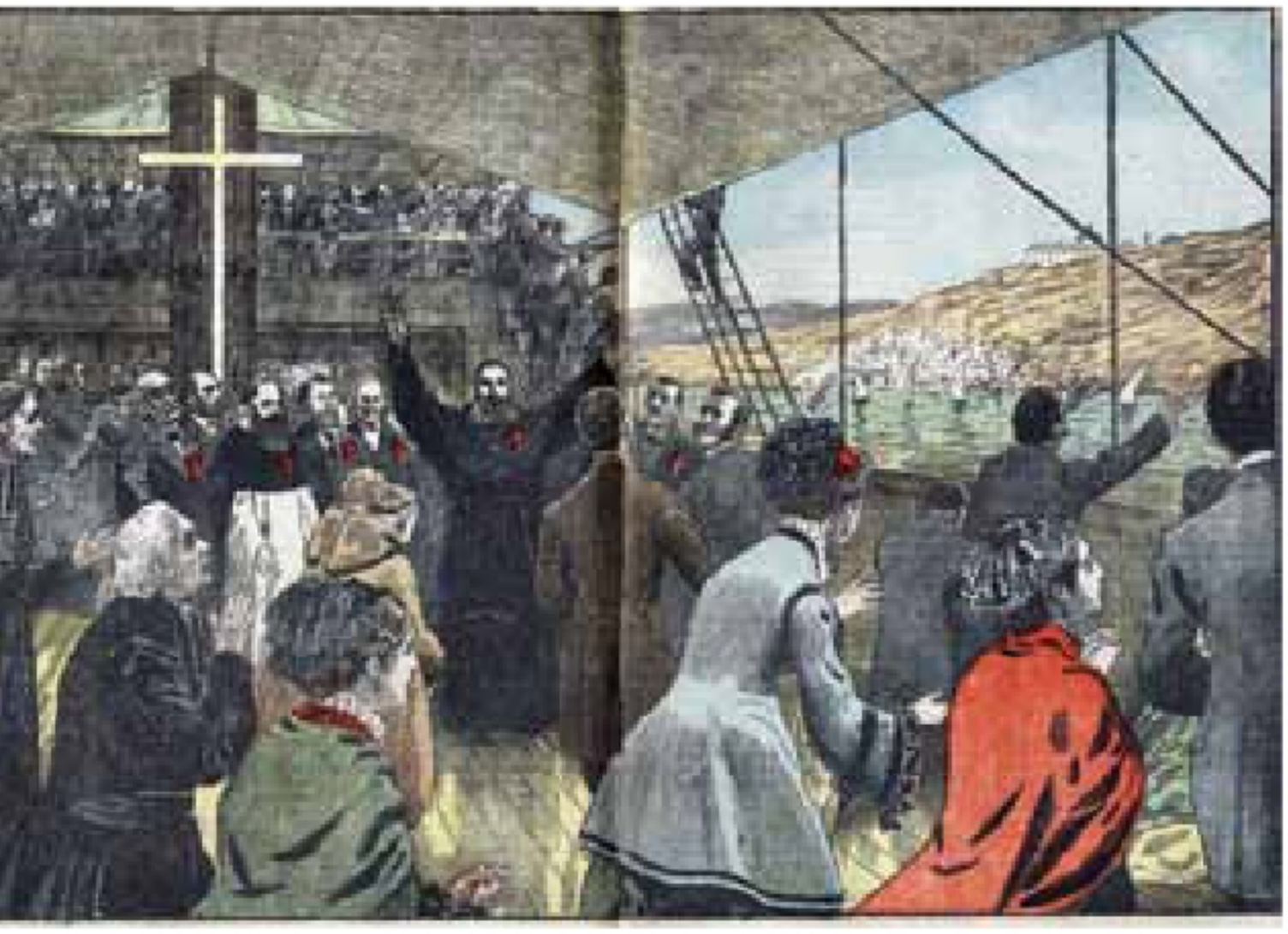

© Lee / Leemage

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Le Pèlerin *du 22 juillet 1905. Toujours actif aujourd'hui, ce magazine est né de la pratique pèlerine.*

Le premier pèlerinage à Jérusalem préparé par les assomptionnistes a lieu en 1882. Par contraste avec les précédentes expéditions en Terre sainte, il se veut pénitent et populaire. Trois tarifs sont proposés, en première, deuxième ou troisième classe, pour un montant fixé entre 550 et 250 francs qui comprend le voyage aller-retour et une partie des repas. Le pape

Léon XIII (1878-1903) accorde aux pèlerins de 1882 l'indulgence plénière par une lettre adressée au père Picard, successeur du père d'Alzon († 1880) à la tête de l'Assomption. Le père Picard exige de chacun des pèlerins un engagement écrit d'obéissance, à la manière du vœu des religieux réguliers, pour toute la durée du voyage.
Le 5 mai 1882, 1013 pèlerins embarquent à Marseille à bord de *La Guadeloupe* et de *La Picardie* où se trouve le père Picard. Ils débarquent à Caïffa. Les noms de 930 parmi eux sont connus : 425 sont des religieux et 505 des laïcs, dont 246 femmes. Ils viennent en majorité des diocèses de Paris, du nord, de la région de Lyon et de l'Aveyron. La majorité des pèlerins sont français, mais l'on compte des Belges, des Suisses, des Espagnols et des Italiens. Les fidèles venus d'Alsace et de Lorraine sont considérés comme français. Des prêtres participent au pèlerinage par souscription ouverte. **Il reste difficile de parler de pèlerinage populaire, la plupart des passagers appartenant à l'aristocratie ou à la grande bourgeoisie.**
Les deux navires font figure de couvents flottants. Deux croix de 6,5 m de longueur et de 3,23 m de largeur y ont été plantées. Les prières, sermons, chemins de croix et offices se succèdent dès 6 h, au moment du lever, jusqu'à 20 h, moment du troisième chapelet. Le père Picard rédige en 1882 à l'usage des « *Pèlerinages populaires de pénitence aux Lieux saints* » un *Livre du Pèlerin* qui met l'accent sur les notions de prière, de sacrifice, d'exemple de réparation et d'expiation.

Le renouveau du culte marial

Lorsque le pape Pie IX (1846-1878) consulte les évêques sur la proclamation prochaine du dogme de l'Immaculée Conception, les prélats de France l'appellent à « *décerner ce nouvel honneur à Marie* » et à « *augmenter la gloire de Marie* ». **Le renouveau du culte marial s'appuie sur la tradition des pèlerinages et la multiplicité des dévotions mariales anciennes.** Par exemple, Notre-Dame-de-Barre-y-Va, à Caudebec-en-Caux sur l'une des rives de la Seine, est honorée le 25 mars, fête de l'Annonciation, pour protéger la paroisse du mascaret, une vague dévastatrice qui se forme sur le fleuve à marée montante.

© Selva / Leemage

Trois petites filles, en robes de dentelle, portant croix, panier et fanion, devant un autel dédié à la Vierge, en pleine nature, en Bretagne, en 1921.

Dans le diocèse de Rouen, environ quarante lieux de pèlerinage sont consacrés à la Vierge, dont une vingtaine relève des dévotions maritimes. Ils sont situés dans la vallée de la Seine et le long des côtes d'albâtre, comme au Tréport où est honorée Notre-Dame-des-Marins.
Dès le début du 19e siècle, les « *sanctuaires à répit* » sont restaurés : dans ces lieux voués à Notre-Dame, on conduit les enfants mort-nés afin de leur redonner vie, le court instant nécessaire pour leur administrer le sacrement du baptême.
On peut aussi mentionner le culte rendu à la mère de la Vierge, sainte Anne. Pendant la Révolution, la statue de la sainte à Auray a été arrachée de la chapelle et jetée au feu. Ce sanctuaire breton reste fréquenté durant la période révolutionnaire, malgré l'absence de statue et de prêtre. Dès le pèlerinage des 25-26 juillet 1804 sont recueillis deux mille cinq cents honoraires de messes. En 1815, les pèlerinages d'été rassemblent jusqu'à quarante paroisses ; en 1818, ils réunissent quarante mille pèlerins. Sous le Second Empire, en 1866, est posée la première pierre d'une basilique de style néo-renaissance, qui est achevée en 1873. Napoléon III et l'impératrice Eugénie participent au financement de cette reconstruction. Celle-ci est évoquée dans un ouvrage de la Comtesse de Ségur, *Jean qui grogne et Jean qui rit* (1865). Un artiste peintre veut visiter le sanctuaire avant sa

Les transformations du pèlerinage aux 19e et 20e siècles

démolition : « *Je viens dans le pays pour voir l'église de Sainte-Anne qui va être reconstruite. Je veux voir le vieux sanctuaire avant qu'on le détruise* ».

Le 19e siècle est la période des Vierges couronnées. Le couronnement d'une Madone constitue un acte solennel décidé par le pape qui se fait représenter lors de la célébration. L'une des premières est celle de Notre-Dame-du-Grand-Pouvoir à Périgueux, couronnée en 1842 sous le pontificat de Grégoire XVI (1831-1846). Il existe cinquante-et-une de ces statues sous celui de Pie IX : les quatre premières sont celles de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, de Notre-Dame-de-Rocamadour et des deux Vierges de Chartres (Notre-Dame-sous-Terre et Notre-Dame-du-Pilier). Les diocèses de Saint-Flour et de Saint-Brieuc disposent chacun de sept Vierges couronnées. Dans la seconde moitié du 19e siècle, plusieurs statues sont couronnées : en 1872 celle de Notre-Dame du Mont Roland dans le diocèse de Saint-Claude, en 1874 celle de Notre-Dame-de-la-Treille à Lille, en 1875 celle de Notre-Dame-des-Miracles à Saint-Omer, et en 1897 celle de Notre-Dame-de-la-Médaille miraculeuse rue du Bac à Paris.

La proclamation le 8 décembre 1854 du dogme de l'Immaculée Conception par la bulle pontificale de Pie IX *Ineffabilis Deus* constitue cependant un tournant important : le culte marial perd la dimension communautaire ou identitaire des différents cultes locaux. Ce mouvement se trouve accentué par la popularisation des apparitions mariales. Le 27 novembre 1830, la Vierge apparaît à la sœur Catherine Labouré en la chapelle des Filles de la Charité de la rue du Bac à Paris. La médaille miraculeuse dont l'inspiration est venue à cette religieuse au cours de l'apparition est portée par les confrères « *du saint et immaculé cœur de Marie pour la conversion des pécheurs* ». Cette Confrérie est attachée à la paroisse Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, et rassemble par la suite plusieurs millions d'adhérents à travers le monde. C'est ainsi que l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Victoires devient un centre de pèlerinage international, en lieu et place de la chapelle de la rue du Bac dont les sœurs ne veulent pas troubler la quiétude.

La Salette

Le 19 septembre 1846, deux jeunes bergers, Mélanie Calvat et Maximin Giraud, du village des Ablandins, commune de La Salette rapportent avoir vu Marie en pleurs. Ils gardent leur troupeau dans les Alpes de l'Isère, sur la montagne de Gargas, au-dessus du village de Corps. La Vierge s'exprime en français alors qu'ils ne comprennent que le patois local. Ils retiennent néanmoins le message de conversion, de pénitence et de prière à laquelle l'apparition les convie et qu'ils vont répéter pendant les cinq années de l'enquête ecclésiastique. Le 19 septembre 1851, Mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble, publie un mandement proclamant la réalité des faits. Le pèlerinage se

Saintes-Maries-de-la-Mer

Situé en Camargue, dans le département des Bouches-du-Rhône, Saintes-Maries-de-la-Mer est un village connu par son pèlerinage des gitans, qui est mentionné pour la première fois en 1838. Les gens du voyage de toute l'Europe ont pris l'habitude d'y venir chaque année, le 24 mai (environ 10 000 personnes). Ils y honorent Sara, la vierge noire, appelée aussi Sara-le-Kali. Romanichels, roms, manouches, sintis et autres tsiganes en profitent pour faire baptiser leurs enfants sous le rite catholique. ■

© Delius / Leemage

Procession des gitans lors du pèlerinage aux Saintes-Maries-de-la-Mer, vers 1930 : les images des Saintes Maries sont portées vers la mer où aura lieu la bénédiction.

développe avec le soutien de ce prélat. La première pierre de la basilique est posée le 25 mai 1852. L'église est achevée en 1861. Dès 1853 sont dénombrés plus de cinquante mille pèlerins à « *la Vierge qui pleure* », dont l'encadrement est assuré par l'Institut des missionnaires de Notre-Dame-de-La Salette. Quand la statue de la Vierge est couronnée en août 1879, vingt mille personnes passent la nuit en prière sur la montagne.

Le développement des chemins de fer accompagne l'essor du pèlerinage. Les conditions de transport sont éprouvantes. Les pèlerins de Langres en 1873 prennent le train à Dijon le 20 août à 18 h 40 ; ils arrivent à Grenoble le lendemain matin à 4 h 58 et de là, gagnent La Salette à dos de mulet ou en voiture, dans un froid intense. L'écrivain Joris-Karl Huysmans se rend à La Salette en juillet 1891. Il en évoque le souvenir dans son roman *La cathédrale* (1898) : « *Les conditions imposées à ces pèlerinages étaient telles, qu'elles eussent dû décourager les volontés les plus tenaces. Avant d'atteindre l'hôtellerie perchée près de l'église, il faut pendant des heures subir les roulements paresseux des trains, endurer des changements répétés de lignes, supporter des journées de diligences, dormir la nuit dans les haras de puces des auberges et, après qu'on s'est râpé le dos sur le peigne à carder d'invraisemblables lits, il faut encore, dès l'aube, commencer de folles ascensions, à pied ou à dos de mulets, dans des chemins en zigzag, au-dessus d'abîmes ; enfin, une fois arrivé, il n'y a plus rien, sinon la solitude absolue, le silence.* ». Comme Huysmans, d'autres écrivains et artistes accomplissent ce pèlerinage. Léon Bloy s'y rend plusieurs fois entre 1879 et 1906 : profondément marqué par ces expériences, il publie en 1906 *Celle qui pleure*. La Salette est toujours un des plus importants lieux de pèlerinage en France, après Lourdes.

Lourdes

Lourdes est le chapitre majeur de l'histoire contemporaine des pèlerinages. Les apparitions mariales survenues dans un cadre pastoral et ayant donné naissance à des pèlerinages, loin d'être exceptionnelles en Bigorre, constituent au contraire un modèle socio-culturel courant. Les apparitions de 1858 (la Vierge s'entretient en dix-huit occasions entre le

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Discours de l'évêque de Tarbes lors du cinquantenaire des premières apparitions de la Vierge à Bernadette Soubirous.

11 février et le 16 juillet 1858 avec Bernadette Soubirous, fille aînée d'une famille pauvre d'anciens meuniers) présentent la caractéristique d'intervenir dans **un contexte et une conjoncture religieuse et politique particuliers, propices à une prise en charge de grande envergure, appuyée techniquement sur les moyens de communication modernes et en premier lieu sur les chemins de fer**. La ligne ferroviaire Tarbes-Lourdes est inaugurée dès le 9 avril 1866. Le 21 mai suivant, 40 000 pèlerins sont accueillis, dont 3 700 venus par la voie ferrée. L'année suivante, en 1867, est installée la ligne Lourdes-Pau : douze trains spéciaux sont affrétés, dont celui des dames de Bayonne.

C'est l'association Notre-Dame du Salut, fondée par les pères de l'Assomption, qui coordonne le pèlerinage vers Lourdes. Le comité parisien dispose de relais en province, c'est le cas par exemple à Arras et à Lille dès 1873. Chaque convoi transporte un maximum de 550 pèlerins. L'augmentation du nombre des pèlerins nécessite davantage de trains. En 1872, les trains spéciaux qui arrivent en gare de Lourdes sont au nombre de 178. La durée du voyage tend à diminuer : il faut 30 heures de voyage au départ de Cambrai ou d'Arras pour atteindre Lourdes en 1888, ce temps passe à 26 heures en 1895 et à 25 heures en 1904 avec un train classé Express qui roule à 60 ou 70 km/h de moyenne. En avril 1899, un pèlerinage rapide (1ère et 2ème classes seulement) est organisé pour les industriels et les commerçants du Nord et de l'Artois, avec un retour le lundi pour régler les affaires. Le premier pèlerinage

© Selva / Leemage

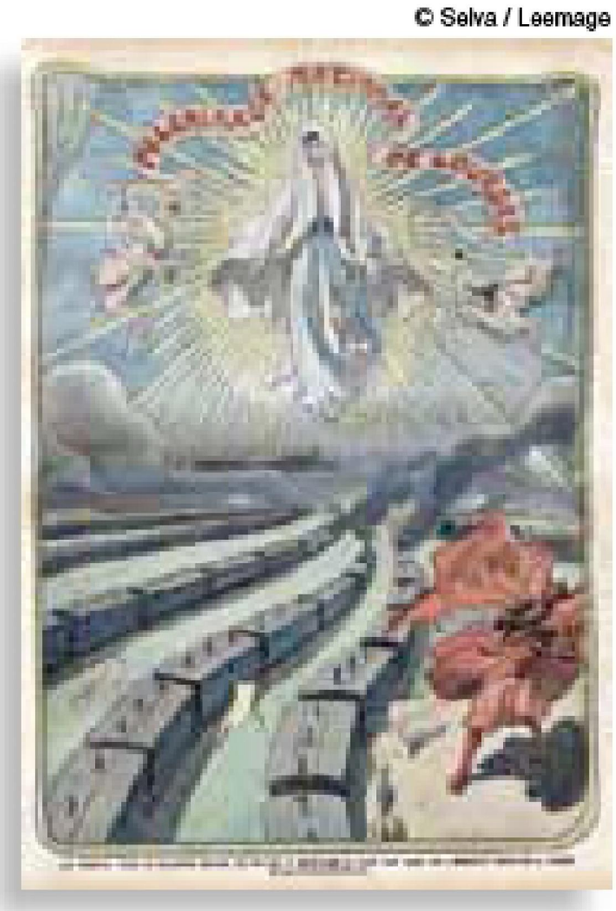

Affiche de 1901 présentant le pèlerinage de Lourdes : les trains sont accueillis par la figure de Marie repoussant le diable, allégorie pour illustrer la confiance et la foi des pèlerins et des malades allant prier et demander des miracles.

Les transformations du pèlerinage aux 19e et 20e siècles

Sources iconographiques

© Archives Daniel Boucard
- revue *Le Magasin Pittoresque*, divers numéros (1835).
- *Le Savant du Foyer ou Notions scientifiques sur les objets usuels de la vie*, de Louis Figuier (1862).
- revue *La Mosaïque*, divers numéros (1870-1873).
- revue *Journal de la Jeunesse*, divers numéros (1901).
- revue *Lecture pour tous*, divers numéros (1903).

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez
- revue *L'Illustration*, divers numéros (1900-1910).
- revue *Le Pèlerin*, divers numéros (1904-1910).
- revue *Lecture pour Tous*, divers numéros (1902-1910).
- revue *Le Musée des Familles*, divers numéros (1885-1895).

© Archives Daniel Chatry
- revue *Lecture pour tous*, divers numéros (1898-1914).
- revue *Le Musée des Familles*, divers numéros (1885-1895).
- revue *Le Magasin Pittoresque*, divers numéros (1835-1851).
- revue *L'Illustration hebdomadaire*, divers numéros (1850-1880).
- chromolithographies diverses.

par avion a lieu en août 1928, de Genève à Marseille puis de Marseille à Lourdes en train. Les premiers grands autocars sont signalés à Lourdes l'année suivante.

Le « *pèlerinage national* » au mois d'août 1892 coïncide avec le jubilé extraordinaire accordé par le pape Léon XIII à l'occasion de la fête nouvelle de l'Apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes (le 25 mars 1858, la Vierge s'est désignée à Bernadette Soubirous comme l'Immaculée Conception). Émile Zola s'y rend et mène une enquête de terrain dans « *cette cité mystique* » : il demeure sur place deux semaines, plus longtemps qu'il ne l'a fait aux mines d'Anzin pour *Germinal* ou dans la Beauce pour écrire *La Terre*. Il décrit dans *Lourdes* (1894) l'inconfort des trajets et le ballet formé par les trains de pèlerinage que distinguent les drapeaux de couleur qui flottent sur les wagons de tête et de queue. Au sortir de la gare d'Orléans à Paris, les pèlerins et les malades « *entassés sur les dures banquettes du wagon de troisième classe* », entonnent l'*Ave Maria Stella*. Ils entament un voyage de plus de vingt-deux heures. Dans la gare de Lourdes, le « train blanc » arrive : « *ce train blanc qui transportait particulièrement les grands malades : tous roulaient dans la même souffrance, avec leurs trois cents malades et leurs cinq cents pèlerins.* ». Zola observe « *la petite paysanne, mourante, toute blanche sur un brancard* » comme aussi « *les belles dames de pèlerinages, en dentelle noire* ». À la fin, « *les quatorze trains du pèlerinage national* […] *devaient repartir ce jour-là. À 10 h du matin, le train vert était parti, puis le train rose, puis le train jaune ; et, après le train blanc, les autres, l'orange, le gris, le bleu suivaient* ». Zola ne croit ni aux apparitions ni aux miracles : le roman qui paraît au mois d'août 1894 est mis à l'index dès le 21 septembre. Le polémiste Léon Bloy traite Zola de « *crétin des Pyrénées* ».

L'écrivain Joris-Karl Huysmans séjourne deux fois à Lourdes en 1903 et en 1905. Dans *Les Foules de Lourdes* (1906), il compare la basilique Notre-Dame-du-Rosaire (1891) à « *une rotonde de locomotives* » : « *il y a surtout, à bien regarder de près, du dépôt de machines, de la rotonde de locomotives ; il ne manque que les rails et la plaque tournante au milieu, à la place du grand autel, pour permettre aux machines de sortir des coulisses et d'évoluer sur les voies de l'esplanade, en sifflant au disque* ». Installé à la Villa-Saint-Antoine, bien du Carmel, il a, écrit-il, vue « *sur la basilique, sur la grotte en feu, jours et nuits, sur la chaîne des Pyrénées* » (il s'agit ici de l'église supérieure, la première construite).

L'histoire du pèlerinage à Lourdes est celle de l'établissement progressif d'un « *pèlerinage des malades* », depuis les premiers pèlerinages paroissiens des années 1866-1868, où le thème de la guérison est déjà présent. Des malades sont pour la première fois massés devant la grotte de Massabielle le 22 août 1888. Le « *pèlerinage national* » devient « *pèlerinage national des malades* ». Dans le diocèse de Cambrai, la première organisation pour le pèlerinage des malades est mise en place en 1882 : les malades sont une soixantaine. Le matériel d'infirmerie fait alors complètement défaut. Ni les grands malades ni ceux qui sont considérés comme trop âgés ne peuvent participer au voyage. À dater de 1892, une commission de médecins de la faculté de Lille examine les malades candidats au pèlerinage et décide s'ils peuvent ou non être acceptés. Les brancardiers du Nord et ceux du diocèse d'Arras s'organisent en associations en 1895, puis les infirmières du Nord font de même en 1900. La jeunesse catholique offre ses services à partir de 1905. En 1899, un pèlerinage masculin se donne pour but « *de bien terminer le siècle* », il est organisé par le vicaire gé-

Lourdes : embarquement des malades pèlerins, carte postale du début du 20e siècle. Le développement du réseau ferré a beaucoup contribué à celui des pèlerinages.

© Selva / Leemage

néral de Cambrai. Aucune femme n'est tolérée et l'on n'emmène pas les malades : « *il n'y a qu'une seule grande malade : la France* ». Un siècle plus tard, en 1968, les malades sont 55 000. Cette année correspond aussi au pèlerinage international des « polios ».

L'internationalisation du pèlerinage à Lourdes commence à l'après-guerre et se décline autour de la volonté de réconciliation et de paix. Dès 1920, tous les diocèses de France viennent accomplir le pèlerinage qu'ils ont promis par vœu, en action de grâce pour la victoire. En 1921, les pèlerins sont 800 000. Sous l'épiscopat de Mgr. Schœpfer, sont construits ou aménagés le chemin de croix, les mosaïques du rosaire, la pénitencerie, l'Abri des Pèlerins, l'Asile Notre-Dame et le monument de la Reconnaissance interalliée. En 1934 et en 1936 ont lieu deux pèlerinages internationaux des Anciens Combattants.

Après la Seconde Guerre mondiale, sous l'impulsion de Mgr. Théas, s'impose la conception du pèlerinage à Lourdes comme rassemblement mondial de l'ensemble des catholiques. Sont réaménagés le domaine de la grotte, les piscines, les hôpitaux, la pénitencerie qui devient « *Chapelle des confessions* » et la grotte d'où sont ôtées grilles et béquilles. Est construite la basilique Saint-Pie X, une église souterraine apte à accueillir au moins 20 000 personnes, dont la consécration intervient le 25 mars 1958. Pendant cette année, qui correspond au centenaire des apparitions, cinq millions de pèlerins affluent à Lourdes, qui reste aujourd'hui le premier lieu de pèlerinage français.

Lisieux

Marie Françoise Thérèse Martin, née à Alençon en 1873, entre chez les religieuses du Carmel à l'âge de quinze ans, à Lisieux (Calvados). Très rapidement, elle devient un modèle de sainteté par sa vie spirituelle intense, son humilité, sa simplicité, son endurance héroïque de la souffrance. À sa mort en 1897, celle qu'on appelle sœur Thérèse de l'Enfant Jésus n'a que 24 ans. De nombreux miracles se produisent alors. Son culte se répand dans le monde entier. Durant la guerre de 1914-1918, les soldats se placent sous la protection de Thérèse : un million de médailles et quatre millions et demi d'images sont envoyées aux poilus.

Tombe de la sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, à Lisieux. Couverture du Pèlerin *du 21 janvier 1912.*

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Thérèse est béatifiée le 26 mars 1923. Il y a ce jour-là 210 000 pèlerins dans les rues de Lisieux (ville qui n'a alors que 15 000 habitants). Grâce à Thérèse, canonisée en 1925, Lisieux devient un important centre de pèlerinages (28 hôtels dès 1931, 48 en 1948). Aujourd'hui, plus de 750 000 pèlerins visitent Lisieux chaque année, dont 120 000 arrivent par autocars. C'est une aubaine pour l'économie lexovienne et celle du pays d'Auge. Les visiteurs sont pourtant discrets, séjournent peu de temps sur place. Ils visitent la basilique, le carmel et la maison natale de Thérèse aux Buissonnets.

Une pratique toujours dynamique

L'importance toujours actuelle du pèlerinage et le dynamisme de pèlerins sans cesse plus nombreux aujourd'hui peuvent surprendre. Cela souligne la capacité d'adaptation de cette pratique qui, tout au long des siècles passés, a su résister aux effets des mutations sociales et culturelles de la France. ■

Pour aller plus loin

Au fil des pages

■ Sur les pèlerinages et leur histoire

De Paris à Jérusalem, retour aux sources, de Jean-Yves Grégoire, éd. Ouest-France, 146 p., 2011 : 30 €.

Les Pèlerins de Compostelle : mille ans d'histoire, de Patrick Huchet, éd. Ouest-France, coll. « Histoire », 127 p., 2010 : 18,15 €. Une synthèse claire et précise de l'histoire du pèlerinage à Saint-Jacques.

Un chemin de promesses, d'Édouard et Mathilde Cortès, éd. XO, 2008 : 20,20 € (également éd. Pocket, 2010 : 7,60 €). En guise de voyage de noces, ce couple a choisi en 2007 de rallier Jérusalem à pied, sans argent et dans un esprit de dépouillement, à la manière des pèlerins du Moyen Âge. Une aventure humaine de huit mois, passionnante, qui a également fait l'objet d'un **DVD : Paris Jérusalem 6 000 km à pieds**.

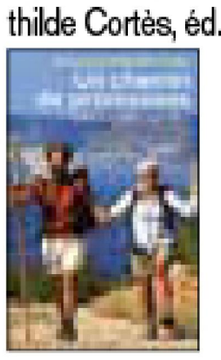

Identités pèlerines, actes du colloque de Rouen, 15-16 mai 2002, sous la dir. de Catherine Vincent, éd. Publications de l'Université de Rouen, 586 p., 2004 : 22 €.

Religion et mentalités au Moyen Âge : mélanges en l'honneur d'Hervé Martin, sous la direction de Sophie Cassagnes-Brouquet, Amaury Chauou, Daniel Pichot et Lionel Rousselot, éd. Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 604 p., 2003 : 38 €.

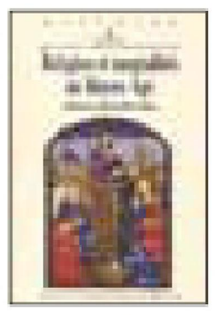

Un Paysan picard à Saint-Jacques de Compostelle (1726-1727), de Guillaume Manier, présentation et notes de Jean-Claude Bouriès, éd. Petite Bibliothèque Payot, coll. « Voyageurs », Paris, 2002 : 7,65 €. Le témoignage d'un jeune tailleur parti pour Saint-Jacques en 1726 avec trois compagnons : précieux et rare.

Croyances et cultures dans la France d'Ancien Régime, de François Lebrun, éd. Seuil, coll. « Points Histoire », Paris, 304 p., 2001 : 7,90 €. Dans la France du 17e siècle, l'enseignement d'une doctrine « épurée » n'empêche pas la survivance de croyances beaucoup plus anciennes, fustigées par le clergé sous le nom de « superstitions » et analysées ici en détails.

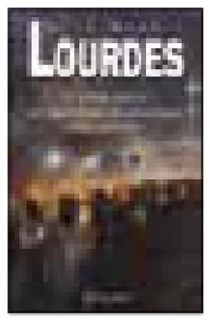

Lourdes, la grande histoire des apparitions, des pèlerinages et des guérisons, de Ruth Harris, trad. française, rééd. J.-C. Lattès, Paris, 593 p., 2001 : 30,70 €. Pour la première fois, l'historiographie d'un siècle d'apparitions, de pèlerinage et de guérisons.

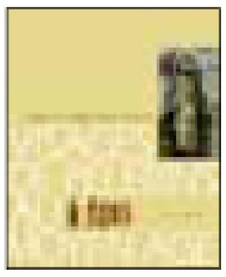

Visages de pèlerins au Moyen Âge : les pèlerinages européens dans l'art et l'épopée, de Pierre-Gilles et Marcel Girault, éd. Zodiaque, coll. « Visages du Moyen Âge », 388 p., 2001 : 45 €.

Rendre ses vœux : les identités pèlerines dans l'Europe moderne (XVIe-XVIIIe siècle), sous la dir. de Philippe Boutry, Pierre-Antoine Fabre et Dominique Julia, éd. de l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 586 p., 2000 : 53,80 €.

Pèlerins et pèlerinages dans l'Europe moderne, actes de la table ronde organisée par le Département d'Histoire et de Civilisation de l'Institut universitaire européen de Florence et l'École française de Rome, Rome, 4-5 juin 1993, collectif sous la dir. de Ph. Boutry et de D. Julia, coll. « École française de Rome », n° 262, 1999 : 53,76 €. Contributions notamment de Dominique Julia, Philippe Boutry, Isabelle Brian et Yolande Lammerant.

Guillaume, pèlerin en Terre sainte, Jérusalem, 1565, de Marie-Christine Gomez-Géraud, éd. Autrement, 1999 : 13,95 €. Le regard d'un apothicaire de Besançon sur le monde qui l'entoure, lors de son voyage à Jérusalem au 16e siècle.

Croisades et pèlerinages : récits, chroniques et voyages en Terre sainte, XIIe-XVIe siècles, sous la dir. de Danielle Régnier-Bohler, éd. Robert Laffont, coll. « Bouquins », Paris, 1998 : 32,50 €. Porté par les chansons et récits des croisades, par les relations de voyages réels ou fabulés, ce livre raconte les réalités et les rêves de l'homme médiéval.

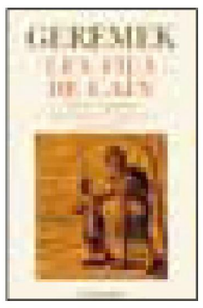

Les Fils de Caïn : l'image des pauvres et des vagabonds dans la littérature européenne du XVe au XVIIe siècle, de Bronislaw Geremek, rééd. Flammarion, coll. « Champs », Paris, 418 p., 1998 : 10,20 €. Une fresque de la misère et du vagabondage tels que les présentent les littératures anglaise, française, espagnole et polonaise de l'époque moderne.

La Potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours, de Bronislaw Geremek, Paris, rééd. Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée », 330 p., 1997 : 32 €.

Les Chemins de Dieu, histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours, de Jean Chélini et Henry Branthomme, rééd. Hachette, coll. « Pluriel », Paris, 493 p., 1995 : 10,20 €. Le pèlerin, la route, le lieu saint et les contextes humains, historiques, économiques et sociaux, culturels et ecclésiaux dans lesquels il s'est développé à travers les âges.

Rassurer et protéger : le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois, de Jean Delumeau, rééd. Fayard, Paris, 667 p., 1989 : 24,90 €. Nos ancêtres se cherchaient des saints guérisseurs pour chaque maladie et récitaient des prières adaptées à chaque circonstance de la vie quotidienne : à travers cette histoire se raconte celle de la construction des sociétés.

Santiago de Compostela, 1000 ans de pèlerinage européen, de Soledad Lorenzo, éd. Crédit communal de Belgique, Gand, 1985 : 53,20 €.

Les Saints guérisseurs du Perche-Gouët, d'Alban Bensa, éd. Muséum d'Histoire naturelle, Paris, 1978 : 34,30 €.

■ Pour les chercheurs (ouvrages anciens ou épuisés)

« Rome-Reims : Gilles Caillotin, pèlerin, 1724 » et « Un Pèlerin de Reims à Rome au XVIIIe siècle », par Dominique Julia, in *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne : mélanges offerts à Robert Sauzet*, textes réunis par Brigitte Maillard, 2 volumes, p. 341-345 et p. 355-373, éd. Publications de l'Université de Tours, 1995.

Les Marcheurs de Dieu, de Pierre-André Sigal, éd. Armand Colin, coll. « U Prisme », Paris, 1974.

★★★★	**Site de référence, incontournable**
★★★	**Vaut le détour**
★★	**Pertinent**
★	**Quelques informations intéressantes**

Bibliographie établie par Laurence Delobette et Hugues Hovasse, page coordonnée par Hugues Hovasse.

Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

L'HISTOIRE DES HOMMES SANS HISTOIRES

DÉCOUVREZ UN UNIVERS PASSIONNANT POUR SEULEMENT

2,70 €* PAR MOIS

6 numéros par an

pour mieux comprendre
le vécu quotidien
des femmes et
des hommes d'antan…

MÉTIERS ■ ACTIVITÉS ■ TECHNIQUES & PRODUCTIONS ■ SALAIRES & PRIX ■ CORPORATIONS & COMPAGNONNAGES ■ VIE QUOTIDIENNE ■ COSTUMES ■ RELIGION ■ CROYANCES & SUPERSTITIONS ■ CHANSONS ■ PROVERBES ■ TÉMOIGNAGES…

BULLETIN D'ABONNEMENT

à renvoyer à : **Nos Ancêtres** - ABT
10 avenue Victor-Hugo - 55800 REVIGNY
N° Indigo 0 825 82 63 63 · Fax 03 29 70 57 44

❑ **OUI**, je désire m'abonner à Nos Ancêtres

	France (Métropole)	DOM (avion) U.E.
❑ pour **1 an** (6 n°)	32,40 €	39,40 €
❑ pour **2 ans** (12 n°)	61,50 €	75,50 €

32,40 €* au lieu de ~~36 €~~

❑ **OUI**, je désire m'abonner à Nos Ancêtres + Généalogie pour **1 an** (14 n°), au prix de **63,20 €*** au lieu de ~~79 €~~

Code ANAV0003

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal _____ Ville .....

E-mail .....

* Tarifs France métropolitaine. Autres destinations, consulter www.rfgenealogie.com

Mode de règlement

❑ par chèque ci-joint, à l'ordre de **Nos Ancêtres**

❑ par carte bancaire Date d'expiration _____

_____ _____ _____ _____

CVC _____
Code vérification client
(3 derniers chiffres du numéro figurant au verso de votre carte)

Signature
(uniquement pour CB)

EXPLOREZ L'UNIVERS QUOTIDIEN ET LES ACTIVITÉS DES FRANÇAIS AUTREFOIS

Tous les deux mois, *Nos Ancêtres, Vie & Métiers* vous propose une masse d'informations, surprenantes à plus d'un titre, sur le mode de vie et les mentalités de nos aïeux, vus au travers de leurs activités professionnelles.

Avec une documentation très fouillée et abondamment illustrée, vous « visitez » l'ensemble des arts, techniques et activités humaines, du XV^e^ au XIX^e^ siècle.

PROCHAIN NUMÉRO :

Le n°59 (parution le 29 décembre 2012) sera consacré à l'Histoire de l'horlogerie française : mesure du temps, horlogers célèbres, ateliers, mécanismes…

6€ frais d'envoi gratuits

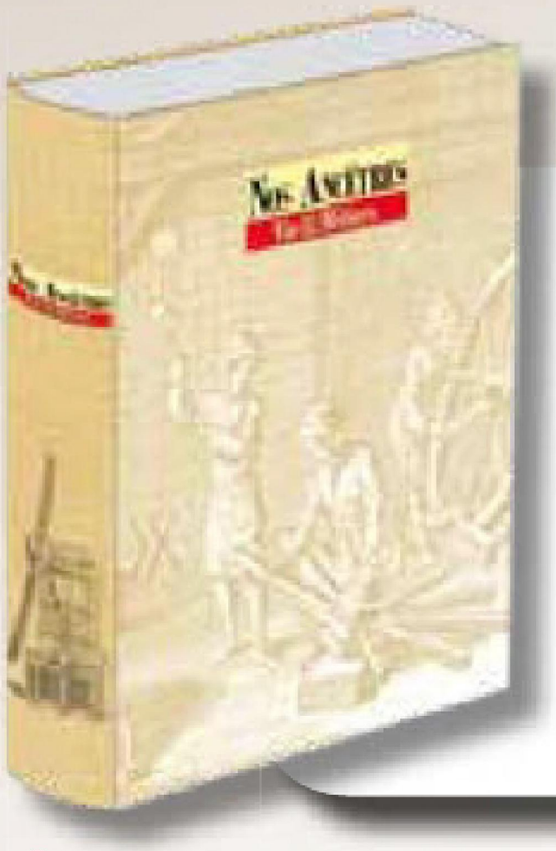

METTEZ EN VALEUR VOTRE COLLECTION

- 1 reliure : 18 €
- 2 reliures : 32 €

Frais d'envoi gratuits.

Cette élégante reliure vous permet de ranger et valoriser votre collection *Nos Ancêtres, Vie & Métiers*.

Elle est conçue pour recevoir 12 numéros, soit 2 ans de parution.

BON DE COMMANDE

à renvoyer à : **Nos Ancêtres - Service Commandes – 10, avenue Victor-Hugo 55800 REVIGNY** – Tél. **N° Indigo 0 825 82 63 63** – Fax 03 29 70 56 74

À découper ou photocopier

Code ANAV0006

Nom / Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

E-mail .....

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez www.rigenealogie.com

OUI, je désire réserver :

❑ le n° 59 de *Nos Ancêtres* « Histoire de l'horlogerie » 6 €*

OUI, je désire recevoir :

Frais d'envoi GRATUITS

❑ 1 reliure *Nos Ancêtres* à 18 €*

❑ 1 lot de 2 reliures *Nos Ancêtres* à 32 €*

RÈGLEMENT

❑ par chèque joint, à l'ordre de NOS ANCÊTRES

❑ par carte bancaire n° :

|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Signature *(uniquement pour CB)*

Date d'expiration : |_|_| |_|_|

Code CVC |_|_|_| Code v rification client

(trois derniers chiffres du n figurant au verso de votre carte)